

L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Rédaction
Administration:
2301 La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14
Tél. (039) 21 11 35
Télex 95 2114

la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

O

opinion

Main basse sur l'horlogerie

Il y a beaucoup de coïncidences. Elles donnent à réfléchir. Ainsi dans quelques jours, apprendra-t-on officiellement que le destin d'Asuag-SSIH est désormais attelé à une troika formée de MM. Arnold, l'ancien patron de la Migros, Hayek, sous la houlette duquel ont eu lieu les restructurations dont plusieurs furent très douloureuses, et Milliet, l'actuel patron du groupe, impossible à déboulonner sans autre...

Le fait que les destinées d'Asuag-SSIH se jouent désormais en milieu économique et financier privé du côté de Zurich n'est guère rassurant. Et Dieu sait si nous avons toujours été jusqu'ici d'impénitents optimistes à propos de la partie industrielle de l'horlogerie suisse.

Ces derniers jours, à travers la presse écrite et parlée de là-bas, tout s'est passé comme si l'on voulait nous faire savoir - notamment à travers l'exemple d'Omega - que la gestion actuelle souffrait de graves lacunes, éventuellement que l'héritage serait peut-être lourd pour les nouveaux dirigeants.

Les coups ont volé au foie de la marque biennoise, qui pourtant, avec son administrateur M. Paul Peter est bel et bien en train d'opérer un rétablissement. Cela faisait d'autant plus mal. Mais comme sur Rado il n'y a rien à redire, ni sur le groupe mouvements-composants, inclus la «Swatch» ou encore sur Longines, tandis que Tissot, Certina, Mido et même Eterna ne sont sans doute pas assez spectaculaires, restait l'exemple Omega. Où tout n'est pas parfait sans doute, mais où les efforts en cours sont considérables.

Nous voyons plus qu'une simple coïncidence dans les informations tombées à pic dans la Nouvelle Gazette de Zurich et pas ailleurs; ou dans les émissions TV arrivant en appui et plus particulièrement la célèbre: «Kassensturz».

Lorsque l'on veut attaquer une position solidement défendue, on commence par une préparation surprise d'artillerie. Nous dirait-on que les boulets rouges tirés de Zurich sont autre chose?

Omega, avait à travers mille et une difficultés, su mettre à profit les ressources Asuag-SSIH à sa disposition, sans réserve et en priorité dans l'intérêt de la marque et du groupe entier, ainsi que l'avait dit M. Paul Peter lors du Congrès mondial d'Omega à Interlaken en mai dernier. Elle n'a du reste pas été la seule à le faire. La partition de M. Hayek a donc été jouée sans trop de fausses notes.

► Page 2 Roland CARRERA

Après un attentat à Saïda Grève générale au Sud-Liban

Une grève générale a paralysé hier Saïda et Beyrouth-Ouest pour dénoncer l'attentat dont a été victime la veille le dirigeant nationaliste Mustafa Saad, dont l'immeuble, dans Saïda occupée par Israël, a été soufflé par une charge d'une centaine de kilos d'explosifs.

Le premier ministre libanais, M. Rachid Karamé, en a attribué la paternité à Israël. Ce dernier a nié toute responsabilité dans l'attentat.

M. Saad, chef du «Parti populaire nas-sérien», dirigeant de la communauté sunnite du Liban du Sud et porte-drapeau de l'opposition à l'occupant israélien, grièvement blessé au visage dans l'attentat à la voiture piégée, a été transporté à Paris, à l'hôpital Bichat.

Ce n'est que cinq heures après l'attentat, qui a fait deux morts et 38 blessés, que les Israéliens ont autorisé le transport de M. Saad de Saïda à Beyrouth à bord d'un hélicoptère des forces de l'ONU.

► Page 2



Arrivée à Paris de M. Saad, le musulman sunnite blessé dans l'explosion de son immeuble à Saïda. Il est soigné à l'Hôpital Bichat. (Bélino AP)

Centrale hydroélectrique de Hainburg F. Weber veut sauver le Danube bleu



Franz Weber durant sa conférence de presse à Zurich. A ses côtés, le professeur Wendelberger de l'Université de Vienne et son épouse, venus d'Autriche pour l'occasion. (Bélino Keystone)

Franz Weber a saisi l'occasion de la visite en Suisse le 24 janvier, du ministre autrichien des Affaires étrangères, M. Gratz, pour demander au gouvernement autrichien de «renoncer officiellement» au projet d'une centrale hydroélectrique sur le Danube à Hainburg.

Lors d'une conférence de presse, hier à Zurich, l'écologiste de Montreux a également prié le conseiller fédéral Pierre Aubert d'intervenir pour empêcher de nouveaux emprunts en Suisse de la Donau-Kraftwerke (DOKW), la société promotrice du projet contesté.

Franz Weber a par ailleurs demandé à M. Philippe de Weck, président du conseil d'administration de l'Union de Ban-

ques Suisses (UBS), de signifier clairement à la DOKW qu'elle ne pourrait plus emprunter en Suisse tant qu'elle ne renonce pas officiellement à Hainburg.

L'écologiste suisse a précisé avoir écrit à MM. Gratz, Aubert et de Weck, ainsi qu'au directeur général de l'UNESCO, M. M'Bow, une lettre dénonçant les menaces pour l'environnement que représente le projet de Hainburg.

Dans sa lettre à M. Gratz, Franz Weber affirme que le peuple suisse suit avec admiration l'héroïque combat de la jeunesse, de la population et des milieux scientifiques autrichiens pour préserver les rives du Danube.

S'adressant à Pierre Aubert, Franz Weber invite le chef du Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE) à veiller au respect, par Vienne, des conventions internationales signées pour la protection de l'environnement. Le Conseil fédéral devrait, selon Franz Weber, invoquer le droit international public pour demander à la Banque nationale suisse d'interdire désormais à la DOKW de nouveaux emprunts en Suisse. (ats)

Sakharov: cinq ans d'exil à Gorki



Il y a eu hier cinq ans, jour pour jour, que l'académicien Andrei Sakharov était exilé à Gorki, à 400 km. à l'est de Moscou, sur ordre du Kremlin.

Le 22 janvier 1980, le savant était arrêté en pleine rue, alors qu'il quittait son domicile pour se rendre à l'Académie des sciences, avant d'être embarqué dans un avion avec sa femme à destination de Gorki. Dans le même temps, il était déchu de son titre de héros du travail socialiste, de ses prix d'Etat et de toutes ses décorations.

Aujourd'hui Agé de 63 ans, le père de la bombe H soviétique y vit coupé du monde, avec sa femme Elena Bonner, (Bélino B+N) elle-même condamnée en août dernier à cinq ans d'exil dans cette ville interdite aux étrangers.

(ats, afp)



M

météo

Jura, Plateau et Alpes: le temps sera d'abord pluvieux jusque vers 1800 m., puis la neige tombera par endroits jusqu'en plaine d'ici à ce soir, tandis que quelques éclaircies apparaîtront sur l'ouest.

Sud des Alpes: très nuageux.

Evolution probable: nord, très nuageux avec des précipitations, limite des chutes de neige située en général entre 700 et 1000 mètres. Sud: jeudi, diminution de la nébulosité.

Mercredi 23 janvier 1985
4e semaine, 23e jour
Fête à souhaiter: Raymond

	Mercredi	Jeu
Lever du soleil	8 h. 07	8 h. 06
Coucher du soleil	17 h. 21	17 h. 23
Lever de la lune	9 h. 50	10 h. 10
Coucher de la lune	18 h. 52	20 h. 59
	Lundi	Mardi
Lac des Brenets	749,31	750,06 m.
Lac de Neuchâtel	428,92	428,92 m.

S

sommaire

Culture, mon c...
SUISSE Page 4
Vie pratique
MAGAZINE Page 6
Assez de relève pour la région horlogère
ECONOMIE Page 9

R

région
2e cahier

Chauves-souris
Laissez-les dormir!

PAGE 15

PRIX DISCOUNT

pierrrot ménager
Serre 90
La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23.00.55

Location-vente d'appareils ménagers dès

Fr. **30.-**
par mois

394

En Grande-Bretagne Le cœur brisé, il casse sa maison

Parce qu'il n'acceptait pas l'idée de voir sa femme le quitter après huit ans de mariage, un habitant de Manchester a détruit une partie de sa maison à coups de «bulldozers», provoquant près de 30.000 francs de dégâts.

Donald Niblett, 31 ans, a été interpellé alors qu'il avait déjà «cassé» à coups de bulldozer la cuisine et le garage de la maison dans laquelle il avait emménagé il y a moins d'un an.

(ap)

MONDE

E

entre autres

L'itinéraire de Washington à Pékin

Rencontres du chef d'état-major général américain John W. Vessey, Jr, avec le chef d'état-major chinois Yang Dezhi. Périple du militaire yankee à travers le Céleste-Empire. Avec visites des «curiosités» soigneusement commentées: Shenyang, place de commandement de la région critique du Nord-Est, où les troupes de l'Armée de libération du peuple chinois font face aux multitudes de soldats soviétiques; Hangzhou, haut-lieu de l'armée de l'air; Shanghai, quartier-général de la flotte de la mer de Chine orientale; Canton, quartier-général d'une des régions méridionales.

Pour rendre encore plus séduisant, le voyage, invitation du ministre de la Défense, Zhong Aiping.

Et afin de couronner le tout, conversation avec le premier ministre Zhao Ziyang.

A part cela, beaucoup de discrétion autour de l'itinéraire, de ses raisons, de ses buts.

L'hypothèse la plus vraisemblable, c'est que Pékin, justement fier des succès de son armée, commence à prendre pleinement conscience qu'elle a beaucoup vieilli.

Les frictions meurtrières avec le Vietnam ont été le révélateur. Mais la Chine est si grande qu'il faut avoir de la patience jusqu'à ce que les vérités fondamentales parviennent à la majorité de ses dirigeants.

Deng Xiaoping, certes, est décidé à moderniser ses troupes, mais il veut le faire à bon escient, sans dépenser davantage que le un pour cent du produit national brut.

Dès lors, des choix s'imposent. Les Américains sont d'avis que la priorité doit être accordée aux armes de défense anti-aériennes et antitanks. Les Chinois, qui craignent une incursion soviétique, n'ont rien contre.

Toutefois, dans le même temps qu'il faut acheter cet équipement, la nécessité s'impose de mieux entraîner les soldats aux techniques de la guerre moderne, d'améliorer la logistique.

Comment résoudre le problème en manquant d'argent? - Il apparaît que les Chinois sont tentés par une armée plus jeune, plus professionnelle. Ils ont déjà commencé à mettre à la retraite quelques-unes de leurs gloires aux lauriers trop fanés.

Dans une seconde étape, ils dégraisseront les effectifs. Les bataillons spécialisés dans le génie et le rail passent au secteur civil, les unités de la police d'armée s'en vont chercher du travail ailleurs.

Enfin, comme l'armée chinoise avait été conçue comme auto-suffisante et qu'elle possédait ses propres ressources, elle se met à vendre ses produits pour obtenir des devises qui pourront servir à sa rénovation.

Les Américains paraissent avoir fort bien saisi le processus et y être favorables. Le voyage du général Vessey fait d'ailleurs suite à quatre visites de délégations chinoises l'an passé aux Etats-Unis.

Ainsi ce sont quelques milliards de dollars qui risquent de tomber dans leur escarcelle, à moins que l'épineuse question de Taiwan ne viennent brouiller les cartes!

Mais une fois encore, à cause de ses divisions, l'Europe semble avoir manqué un beau marché.

Willy BRANDT

Bases aériennes soviétiques en Afghanistan Les maquisards détruisent douze hélicoptères

Les maquisards afghans ont attaqué avec succès la semaine dernière deux des principales bases aériennes soviétiques en Afghanistan et une intensification des combats est signalée dans plusieurs provinces du pays, a-t-on appris hier à Islamabad de sources diplomatiques occidentales.

Une douzaine d'hélicoptères auraient été détruits au sol le 7 janvier sur la base de Bagram, au nord de Kaboul, attaquée par les maquisards à la faveur des chutes de neige empêchant les appareils de décoller.

Deux jours auparavant les moudjaheddine auraient lancé une série de roquettes sur l'aéroport de Kandahar, dans le sud-est du pays, détruisant un nombre non précisé d'appareils. Selon les diplomates, citant les messages de leurs ambassades à Kaboul, un appareil des lignes intérieures afghanes Bakhtar aurait été touché par un tir de la résistance, le 9 janvier dans le centre du pays. Le pilote, blessé, aurait toutefois pu atterrir à Maimana, dans le nord-ouest du pays.

Les mêmes sources, confirmant les indications déjà recueillies à Peshawar

auprès de divers groupes de la résistance, font état d'une intensification des combats dans les provinces du Paktia et du Nangarhar, limitrophes du Pakistan.

Deux divisions soviétiques (20.000 hommes) auraient été récemment envoyées en renforts à Jellalabad, la capitale du Nangarhar, où les maquisards tentent d'empêcher les Soviétiques de prendre le contrôle des points stratégiques le long de la frontière pakistanaise.

Selon l'agence des maquisards afghans, Afghan Islamic Press, de Peshawar, environ trois cents civils auraient été tués au cours des quatre derniers mois dans cette province à la suite d'une multiplication des bombardements de représailles soviétiques.

Un «commandant» de la résistance opérant à l'ouest de Jellalabad, a déclaré voici trois jours à l'AFP que les Soviétiques

se employaient à «vider» les régions stratégiques de cette province.

Les diplomates indiquent également une reprise des combats à Herat, la troisième ville du pays, située non loin de la frontière iranienne. La province de Herat a terriblement souffert pendant l'année 1984 des bombardements soviétiques. Les diplomates occidentaux s'étant rendus dans cette région estiment que près de cinq mille civils y sont morts l'an passé. (ats, afp)

Nouvelle-Calédonie Le Parlement français convoqué mercredi

Le Parlement français est convoqué en session extraordinaire mercredi à 18 heures pour examiner le projet de loi relatif à l'état d'urgence en Nouvelle-Calédonie, confirme un décret publié hier par le Journal officiel. Par ailleurs, les indépendantistes kanaks néo-calédoniens du FLNKS ont réclamé mardi la libération de 87 de leurs militants, en menaçant d'empêcher la réouverture des mines de nickel de Thio (côte est), endommagées par un important sabotage la semaine dernière. Enfin, le président du FLNKS, M. Jean-Marie Tjibaou, est arrivé hier matin à Paris fort discrètement. (ats)

Un Sri Lanka fédératif

La Suisse a déjà exporté des montres, du fromage et des jodels. On parle maintenant d'envoyer ailleurs son label le plus prestigieux, le fédéralisme. Parce que, au Sri Lanka, on pense que les Helvètes sont détenteurs d'une potion magique capable d'apaiser tous les maux engendrés par les revendications tamoules.

C'est ce qu'ont imaginé les participants à un séminaire, des Suisses et des Sri Lankais (des Tamouls aussi) qui se sont rencontrés à Colombo ces derniers jours.

En bref

BHOPAL. - Quarante-quatre personnes sont décédées durant le mois écoulé des suites de la catastrophe survenue à l'usine de pesticide d'Union Carbide de Bhopal.

● **NEW YORK.** - Le groupe Nestlé SA a annoncé le succès anticipé de son OPA sur la société américaine Carnation Co pour un prix voisin de 3 milliards de dollars.

● **LE CAIRE.** - Vingt-deux membres présumés d'un groupe trotskyste ont été arrêtés en Egypte.

● **NEWCASTLE.** - Mme Thatcher a repoussé l'idée de nouvelles négociations visant à mettre un terme à la grève des mineurs britanniques qui dure depuis près de 46 semaines.

L'idée, à première vue, ressemble à un gag de cabinet enfumé. Or, à y regarder d'un peu plus près, on se rappelle que les Tamouls modérés revendiquent un statut d'autonomie - et non d'indépendance. Pour créer un Etat, et redonner vie à leur ancien royaume, le Tamil Eelam, qu'ils possédaient, il y a quelques siècles sur l'île.

Tamouls et Cinghalais sont arrivés à Ceylan à peu près à la même époque et ont dominé successivement le territoire. Aujourd'hui les Cinghalais forment plus de 73% de la population et comme on peut s'y attendre, réservent à la minorité tamoule la portion congrue. Reste aux Tamouls le choix entre l'émigration, en Inde ou ailleurs et la lutte armée. Parce que le président Jayawardene ne plaisante pas et riposte dur. Il ne semble pas prêt à céder du terrain, ni à discuter avec ceux qu'il appelle des terroristes. Pourtant la décentralisation du pouvoir, dans un pays constitué d'ethnies différentes, pourrait représenter l'unique voie pour éviter la scission du pays.

Mais les Sri Lankais ne ressemblent en rien aux Helvètes, placides dont la devise est «attendre pour voir, peut-être que ça se tassera tout seul». La Suisse, pays du temps apprivoisé, le temps qui réussit à apaiser toutes les bisbilles, n'a sans doute pas grand-chose en commun avec la bouillante île resplendissante. Ni le passé, ni le présent.

Christiane ORY

Espionnage en Inde Encore deux Français impliqués

Deux Français impliqués dans le réseau d'espionnage récemment découvert en Inde ont quitté le pays avant que le diplomate français Alain Bolley, attaché militaire adjoint, ne soit appelé à Paris sur demande du gouvernement de La Nouvelle-Delhi, a rapporté hier l'agence United News of India.

Le premier ministre indien, M. Rajiv Gandhi, a déclaré au Parlement que ce scandale était «l'un des cas les plus graves de ce type» ayant jamais été découverts. «Le gouvernement va tout faire pour découvrir ce qui s'est passé, pourquoi cela s'est passé et de quelle manière cela affecte la sécurité du pays», a-t-il dit.

Une source gouvernementale haut placée a confirmé qu'un Français - non un

diplomate - avait fui après le début de l'opération des autorités contre le réseau d'espionnage. Mais on ne savait rien de même source au sujet du deuxième Français, qui serait selon UNI un homme d'affaires.

Le premier des deux Français (leur identité n'a pas été révélée), a quitté l'Inde samedi, selon UNI, ce qu'affirme aussi mardi le journal indépendant *Indian Express*. A l'ambassade de France, on se refusait à tout commentaire.

Depuis sa courte déclaration sur le rappel à Paris du lieutenant-colonel Alain Bolley, le Ministère des relations extérieures n'a fait aucun commentaire. Accusé par la presse d'avoir travaillé pour la CIA, le colonel Bolley a qualifié ces allégations de «ridicules». (ap)

URSS-USA: unis dans le froid

Après plusieurs années d'hivers relativement doux, le légendaire froid russe sévit à nouveau dans la capitale. Au cours des deux derniers mois, le mercure a rarement quitté la zone rouge du thermomètre.

Mardi, il a fait moins 30 degrés en début de journée. Selon Tass, tout le pays est recouvert de neige, à l'exception des rives de la Caspienne et de la mer Noire. «Il y a de la neige même dans les républiques d'Asie Centrale qui ont eu un hiver inhabituellement rude cet hiver».

Par ailleurs, la vague de froid qui sévit aux Etats-Unis a fait au moins 117 morts et de nouveaux records au-dessous de zéro ont été enregistrés dans le sud-est du pays.

Si en Floride, l'état d'urgence a été proclamé en raison des dégâts subis par les plantations d'agrumes, dans l'état de New York, les sauveteurs déblayaient la neige pour venir au secours des camions immobilisés depuis le week-end. Dans le Michigan, les écoles sont restées fermées dans 28 comtés.

Hier matin, la majeure partie de la Floride a connu des températures au-dessous de zéro. (ap)

Nouvel analgésique en France Insensibilité absolue

Dans une interview exclusive à «l'Est Républicain», le Dr Henri Laborit, ancien chirurgien des hôpitaux, chercheur et philosophe, qui découvrit dans les années 1960 la chlorpromazine, un tranquillisant qui agit sur l'activité cérébrale, annonce la découverte d'un analgésique très puissant, l'AGR 529, qui, d'ici cinq ans, pourrait passer de l'expérience sur l'animal au premier emploi sur l'homme.

Le chercheur vient de déposer le brevet «d'une nouvelle molécule qui agit à un niveau d'organisation de l'être vivant très fondamental».

Le chirurgien, qui travaille dans un laboratoire de l'hôpital Boucicaut à Paris, révèle que cette drogue lui paraît, entre autres propriétés, avoir celle d'un puissant analgésique. Par exemple, la drogue administrée à titre préventif à un rat a un tel effet de traitement que l'animal ne quitte pas la plaque chauffante où il est déposé. Il paraît insensible à la brûlure. D'autres tests ont été faits en ce sens et, apparemment, le sujet traité paraît d'une insensibilité absolue.

Selon le chercheur, cette découverte est la plus importante de sa vie. (ap)

Berlin-Est: église dynamitée

Les autorités est-allemandes ont fait sauter hier l'église de la Réconciliation, qui se trouvait le long du «mur», afin de dégager le champ de tir des gardes frontières.

Sous les yeux de quelque 500 personnes, massées sur le territoire de Berlin-Ouest, l'église luthérienne de briques rouges s'est effondrée dans un nuage de poussière, à 10 heures. Le clocher a vacillé, mais est resté debout comme prévu. Il sera dynamité le 12 février.

Des ouvriers avaient enlevé l'autel, les lustres, les cloches de bronze et le mobilier avant la démolition de l'édifice.

L'église, construite en 1894, avait subi d'importants dégâts durant la Deuxième Guerre mondiale, mais elle avait été restaurée et rouverte au culte après les hostilités.

Les autorités communistes en avaient interdit l'accès en 1961, peu après le début de la construction du «mur» entre les secteurs oriental et occidental. Néanmoins, l'église a été le théâtre d'un certain nombre d'évasions spectaculaires, en raison de sa situation, à quelques mètres de la ligne de démarcation. (ap)

Grève générale au Sud-Liban

Page 1

Dès les premières heures de la journée, les habitants de Saïda ont pris d'assaut les marchands de journaux où s'étaient les photos du dirigeant musulman, le visage entièrement bandé, lors de son transfert dans la nuit, de Saïda, à l'hôpital américain de Beyrouth.

Les écoles, les commerces et les établissements publics sont restés fermés mardi: tout le Liban du Sud, chrétien et musulman, était en grève à l'appel des notables et des personnalités de Saïda.

Dès les premières heures de la matinée, à l'aide de pierres et de pneus brûlés, les habitants de Saïda ont fermés toutes les issues de la ville ainsi qu'une grande partie de ses rues intérieures. Dans la matinée, alors qu'aucun appel en ce sens n'avait été lancé par les dirigeants de la ville, plusieurs centaines de Palestiniens et de Libanais, partis du camp palestinien d'Ain Heloue, à l'est de la ville, ont manifesté sans incidents dans les rues de la capitale du Liban du Sud.

Sans arme, brandissant des drapeaux palestiniens et libanais, ainsi que des portraits de Marouf Saad (père de Mustapha, mortellement blessé lors d'une

manifestation en février 1975), les manifestants scandaient «par notre sang, nous vengerons Mustapha Saad» ainsi que des slogans favorables à M. Yasser Arafat, président du comité exécutif de l'OLP.

Dans le reste du pays, si le mouvement de grève a été très largement suivi dans les zones à majorité musulmane comme le secteur-ouest de Beyrouth et dans la plaine centrale de la Bekaa, il n'en a pas été de même dans les zones chrétiennes, comme Beyrouth-est et Zahle (plaine centrale de la Bekaa).

Dans un communiqué, les participants à une réunion de diverses fractions ont appelé «toutes les communautés à unifier leurs efforts en vue d'expulser l'ennemi israélien». Ils ont également demandé «à la légalité de remplir tout vide laissé par le retrait des forces israéliennes».

Ce retrait risque de laisser un vide dangereux à Saïda si aucune coordination n'est arrêtée entre Israël et le Liban. Les deux pays ont repris mardi leurs négociations militaires à Nakoura. La séance a été jugée positive de part et d'autre. Les négociateurs doivent se retrouver jeudi. (ats, afp, reuter)

opinion

Page 1

Main basse sur l'horlogerie

A travers les restructurations proposées par M. Hayek, de fil en aiguille, voici le conseiller d'entreprise zurichois bientôt propulsé à la tête d'Asuag-SSIH, probablement une conséquence du rôle joué par lui en tant que négociateur du groupe financier qui reprend la main. C'est l'arrivée de ce patron travaillant à l'Américaine qui ne nous rassure guère.

Rien ne garantit qu'à terme, la majorité Asuag-SSIH restera helvétique. Ni que le nouveau conseil d'administration prendra en compte les intérêts locaux et ceux des travailleurs. A travers le défaut d'une politique d'information aujourd'hui pratiquement inexistant - à Bienne on ne répond pas - ce sont eux les travailleurs qui marchent à tâtons!

Et surtout enfin, il faut oser le constater: à côté de certains financiers, dans un monde où l'argent prime tout, nos banquiers bien polis, apparaissent encore, en dépit des critiques, comme des romantiques!

Roland CARRERA

● Lire également «La FTMH veut des informations» en page 9.



AVIS IMPORTANT

Meubles très légèrement endommagés par le stockage ou le transport et meubles de fin de série cédés à des prix TRÈS FORTEMENT RÉDUITS

AMEUBLEMENT

RENÉ JUNOD SA, 130, rue des Crêtets

2301 La Chaux-de-Fonds

DEMANDES D'EMPLOIS

INSPECTEUR D'ASSURANCES

toutes branches, cherche place d'agent principal. Région Le Locle - La Chaux-de-Fonds. Ecrire sous chiffre LP 1206 au bureau de L'Impartial.

SECRÉTAIRE

expérimentée, pouvant travailler seule, bonnes connaissances d'allemand et d'anglais, cherche place pour date à convenir. Mi-temps ou temps complet. Faire offres sous chiffre HN 1568 au bureau de L'Impartial.

EMPLOYÉ DE BUREAU (FABRICATION)

sérieux et travailleur, 35 ans, aimant les chiffres; connaissances lancement, ordonnancement, expérience en informatique, cherche emploi stable. Ecrire sous chiffre DB 1701 au bureau de L'Impartial.

JEUNE EMPLOYÉE DE COMMERCE

cherche emploi pour tout de suite. Région de La Chaux-de-Fonds. ☎ 039/28 18 62 heures des repas. 920

MÉCANICIEN FAISEUR D'ÉTAMPES

de boîtes, cherche emploi. 20 ans d'expérience. Ecrire sous chiffre AP 1263 au bureau de L'Impartial

UNIVERSITAIRE

donnerait leçons de math. physique, français tous niveaux. ☎ 039/28 34 19. 1730

Pour tous vos imprimés adressez-vous au bureau de L'Impartial

ALESSIO

Fabrique de machines, Verger 26, 2400 Le Locle vous offre

une chance pour votre avenir

pour MÉCANICIEN QUALIFIÉ ayant quelques années de pratique et qui est intéressé à être formé sur la programmation et l'utilisation des machines à commande numérique CNC.

Ecrire ou téléphoner au 039/31 34 18 pour fixer un rendez-vous. 91-241



Coupons tapis et plastiques dès Fr. 5.- le m²

10% sur stock
5% sur collections
Et toujours notre service de pose gratuite!!!

Passage du Centre 3
Vente autorisée par la Préfecture 880

Le Diesel qui démode l'essence.



Vous ne le remarquerez pas dans les reprises (ses 15,5 secondes d'accélération de 0 à 100 la plaçant en tête de sa catégorie). Vous ne le remarquerez pas plus dans l'habitacle dont la presse automobile a tant loué le calme étonnant. Vous le remarquerez par contre à l'usage, que la BX Diesel est bien une Diesel, ne réclamant (aux 100 km) que 4,7 l à 90 km/h, 6,2 l à 120 km/h et 6,5 l en ville.

Rien ne devrait donc plus vous détourner du Diesel. Que vous soyez amateur de sportivité ou de voyages tout confort.

La suspension de la BX Diesel, ses sièges (réglables même en hauteur) sa direction assistée et son aménagement grand luxe ne ternissent en rien l'excellente réputation dont jouissent les BX. Autant dire que pour la BX Diesel vous n'avez à renoncer qu'aux frais d'entretien élevés.

Un Diesel aujourd'hui est une solution pour demain. Car le Diesel ne vous posera aucun problème en Europe, ni maintenant, ni ces prochaines années.

90-3300

CITROËN BX 19 Diesel

SUISSE

M

maintenant

Culture, mon c...

«Culture, mon c...» comme dirait Zazie, l'héroïne de Raymond Queneau.

Vidée la querelle sur le pour cent, qui aurait pu à la fois jouer le rôle de moteur ou de frein à l'encouragement de la culture par la Confédération, en dernière ligne en la matière - et la nouvelle répartition des tâches entre elle et les cantons n'améliore pas les choses - n'a aucun texte constitutionnel de référence pour appuyer son aide modeste. Faut-il pour si peu déclencher toute la machine ? Un seul argument vient à la rescousse: il faut faire les yeux doux à un comité d'initiative, battu sur le fond - les fonds... - et présenter au peuple la parade. On mesure d'emblée l'incommensurable intérêt qu'il prendra à la votation...

Tout cela est évidemment un peu mince. Et les Neuchâtelois estiment que la Confédération, avec l'aide des parlementaires, devrait avoir le courage de ne rien proposer. Tel était l'avis exprimé par le socialiste René Meylan au Conseil des Etats. Il avait un exemple tout chaud de beaux principes battus en brèche par le peuple, parce que jugés excessifs dans leur application, quelques jours après l'enterrement de première classe de l'initiative pour une protection efficace de la maternité. Au Conseil national, le libéral Jean Cavadini prendra le relais.

Car de fourrer dans la charte fondamentale que «dans l'accomplissement de ses tâches, la Confédération tient compte des besoins culturels de toutes les parties de la population ainsi que de la diversité culturelle du pays» va-t-il ajouter quelque chose à la politique actuelle de la Confédération ? Rien, même si l'article dans son flou artistique ne promet même pas la joyeuse confusion de la taxe poids lourds.

Et le perroquet Laverdure - spectateur de Zazie - s'il était perché au Palais fédéral, de conclure: «Tu causes, tu causes, c'est tout ce que tu sais faire».

Pierre THOMAS

Parlements cantonaux

PS et PDC en baisse

Si l'on fait le compte du nombre de leurs représentants dans tous les parlements cantonaux pour la période de 1981 à 1984, le parti radical démocratique (prd) et l'Union démocratique du centre (udc) ont gagné des mandats. Le parti démocrate-chrétien (pdc) et le parti socialiste (ps) sont en revanche du côté des perdants, comme l'indiquait hier le service de presse du ps, publiant un bilan des quatre dernières années. (ats)

Pour décoller la vignette

Le tournevis salvateur

Avec du soin et de la patience, il est possible de décoller la vignette autoroutière du pare-brise d'une voiture et de la remettre sur un autre véhicule. Le célèbre détective privé alémanique Marcel Witschi, qui s'est opposé au principe de la vignette, en a fait la démonstration hier à l'ATS. Il juge illégale l'interdiction de décoller et de recoller la vignette, cette dernière étant propriété de qui l'acquiert.

M. Witschi est parvenu à décoller la vignette à l'aide d'un tournevis en quelques trois minutes, avant de la remettre à la même place. Et le détective d'assurer que l'opération est encore possible au bout de huit mois si nécessaire. Pour le chef de presse du Département fédéral des finances, Oswald Sigg, la vignette a été conçue de façon à ne pouvoir être décollée sans se déchirer. Il est toutefois possible à une personne habile de décoller la vignette, et de tourner ainsi les dispositions légales, a admis M. Sigg. (ats)

Initiative pour la culture et Conseil national Un contreprojet renforcé par la commission

La majorité de la Commission du Conseil national chargée d'examiner l'initiative populaire en faveur de la culture propose au plenum un contre-projet mieux étoffé que celui du Conseil fédéral. Ce contre-projet du gouvernement avait été adopté par le Conseil des Etats, en décembre. Le texte repris par la commission est proche de celui du sénateur jurassien Roger Schaffter (dc), battu par 22 voix contre 18 en petite Chambre. Mais il reste aussi des adversaires de tout article constitutionnel sur la culture. En Commission du Conseil national, le Neuchâtelois Jean Cavadini (lib) s'est retrouvé tout seul. Néanmoins, au plenum, il persévéra.

La commission, a dit son président, le Tessinois Massimo Pini (rad) veut aller à la rencontre du comité d'initiative, qui regroupe des personnalités émanant d'une quinzaine d'associations culturelles suisses. A l'époque, l'initiative, appuyée par 122.000 signatures, réclamait un pour cent du budget pour la culture. Ce «pour cent» a été abandonné tant par le Conseil fédéral que par le Conseil des Etats. Et la Commission du Conseil national ne propose pas d'y revenir.

Demeure donc un texte d'intentions où les commissionnaires ont tenu bon tant sur le fédéralisme que sur le principe de subsidiarité. En clair, les mécènes

privés, les communes et les cantons interviennent en premier lieu. Ensuite seulement, la Confédération peut se

De notre rédacteur à Berne:
Pierre THOMAS

manifeste. Dans les chiffres, en 1981, la Confédération avait versé 121 millions de francs pour la culture, les cantons 310 millions, les communes 467 millions.

INITIATIVE RETIRÉE?

Pour le président de la commission, les intentions des initiants sont respectées. Eux-mêmes, consultés, ne se sont pas

opposés aux termes «la Confédération peut soutenir les efforts des cantons...». Ainsi, l'initiative pourrait être retirée, si le contre-projet issu du Conseil national satisfait le comité d'initiative. La majorité de la commission, par 13 voix contre 6, s'est ralliée au premier alinéa du contre-projet, qui ancre dans la Constitution la culture par une déclaration.

Par 16 voix contre 4, elle a également appuyé un deuxième article, différent du texte du Conseil fédéral et du Conseil des Etats, puisque «la Confédération peut soutenir les efforts des cantons ainsi que les activités des particuliers et prendre ses propres mesures», en vue de protéger le patrimoine culturel, d'encourager la création culturelle et de faciliter l'accès à la vie culturelle. La minorité présentera un texte plus contraignant.

Enfin, battu par 16 voix contre une seule, le Neuchâtelois Jean Cavadini (lib) recommandera de n'appuyer ni l'initiative, ni le contre-projet, quel qu'il soit.

La commission a encore arrêté une motion demandant à la Confédération de prévoir des allègements fiscaux pour les mécènes, du moins pour les personnes physiques. (PTs)

Augmentation de la population étrangère Moins de demandeurs d'asile

La proportion des demandeurs d'asile a légèrement diminué en 1984. 7435 demandes ont été déposées durant toute l'année contre 7886 en 1983. Un chiffre encore assez considérable si l'on relève, selon des chiffres publiés hier par le Département fédéral de justice et police que, à fin décembre 1984 l'autorité de décision n'avait pas encore statué sur 13.470 demandes et que 8539 recours étaient pendants.

A fin décembre 1984, la Suisse comptait 932.386 étrangers y résidant (non compris les fonctionnaires internationaux, les saisonniers et les demandeurs d'asile). Soit une augmentation de 6835 personnes par rapport à 1983. En comparaison avec l'ensemble de la population suisse, la proportion d'étrangers s'élève à 14,5 pour cent. L'augmentation des étrangers a été particulièrement forte dans les cantons de Genève (+ 2381) et de Vaud (+ 2015).

L'effectif des saisonniers a nettement augmenté, puisqu'on en a dénombré 10.482 à la fin du mois de décembre 1984, soit 1033 de plus qu'une année auparavant. Celui des frontaliers s'est accru de 1382 personnes, passant de 104.563 personnes il y a une année à 105.945 personnes à fin décembre 84.

Durant cette même année, 7435 étrangers ont déposé une demande d'asile en Suisse. Plus de 3500 provenaient d'Europe, 2117 d'Asie, quelque 2000 d'Afrique et 539 d'Amérique. Les demandes ont été faites en premier lieu par des Turcs (2639), des Tamouls (1236), des Zairois (756) et des Chiliens (487). Pendant cette période, l'Office fédéral de la police a accordé l'asile à 640 requérants et rejeté 1982 demandes. Le problème n'a pas perdu de son acuité puisque 13.470 cas demeuraient en suspens à fin 84.

Les demandes d'asile ont été faites surtout dans les cantons de Bâle-Ville (1398), Berne (1073), Zurich (977), Genève (56), Vaud (642) et Fribourg (353). Les cantons de Nidwald et les deux Appenzell, à l'inverse, ont recueilli 5, respectivement 8 demandes d'asile. Quant aux réfugiés reconnus comme tels, ils étaient 31.201 à vivre en Suisse à fin décembre 84.

Par ailleurs, la loi sur l'asile de 1980 devrait être révisée une seconde fois. C'est l'opinion que la commission ad hoc du Conseil des Etats a exprimé hier. Le secrétariat de l'Assemblée fédérale a communiqué que la commission recom-

mande à la Petite chambre d'accepter une motion du conseiller national Hans Georg Luechinger (prd/ZH) allant dans ce sens.

Ce texte demande au Conseil fédéral de réviser la loi sur l'asile pour simplifier la procédure de traitement des demandes d'asile et donner au gouvernement une plus grande liberté de mouvement pour qu'il puisse venir à bout de situations exceptionnelles. Cette proposition a été acceptée par six voix contre trois dans la commission présidée par le conseiller aux Etats Carl Miville (ps/Bâle). La commission a siégé en présence de la conseillère fédérale Elisabeth Kopp. (ats, ap)

Eglises protestantes Bientôt à Moscou

Pour répondre à une invitation encore orale des milieux ecclésiastiques orthodoxes russes, une délégation de la Fédération des Eglises protestantes suisses (FEPS) se rendra cet automne à Moscou. Autre projet de voyage en gestation, Rome, où la FEPS ne se rendrait cependant qu'en possession de propositions de travail concrètes, comme l'ont expliqué au cours d'un entretien avec l'ATS, le président et le secrétaire théologique de la FEPS, MM. Jean-Pierre Jornod et Pierre Vonaesch. (ats)

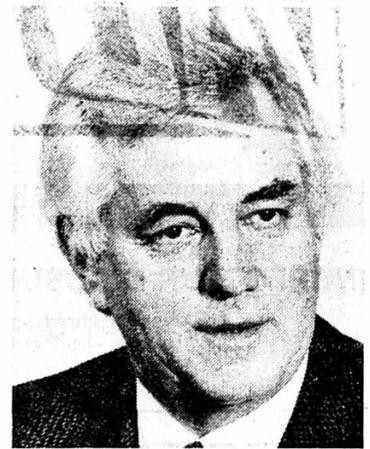


Réfugiés polonais à leur arrivée en Suisse. Plus de 7000 personnes ont déposé une demande d'asile durant l'année dernière. (Bélino Keystone)

● L'Union suisse des groupes féminins du Parti radical-démocratique suisse a décidé d'adhérer au comité suisse d'action en faveur du nouveau droit matrimonial. L'union se propose encore de se joindre à un comité hors-parti contre l'initiative dite du droit à la vie.

● Le système «Cargo domicile» que les CFF ont introduit au début de cette année a fait ses preuves. Ce service à domicile pour les colis de détail, qui touche quelque 6000 localités suisses, a «très bien démarré». Le nombre de colis qui sont distribués est plus élevé que prévu. Dans quelques-uns des 146 centres régionaux, la quantité de marchandises dépasse de plus de 50% les prévisions.

Clinique psychiatrique de Bâle Un nouveau directeur



Walter Pöldinger, nouveau directeur de la Clinique psychiatrique de Bâle. (Bélino Keystone)

Le Conseil d'Etat de Bâle-Ville a nommé hier le professeur Walter Pöldinger, ressortissant autrichien, à la succession du professeur Paul Kielholz, qui se retire en tant que directeur de la Clinique universitaire psychiatrique et en tant que professeur ordinaire de psychiatrie le 31 mars prochain.

Le nouveau directeur devra s'occuper de la nouvelle conception de la psychiatrie, qui a fait l'objet d'une procédure de consultation qui a pris fin en décembre 1984. (ats)

Nouvelle répartition des évêchés Les exigences soleuroises

Une nouvelle répartition des évêchés en Suisse ne devrait en aucun cas toucher au Concordat de 1828 (concordat sur les évêchés). Le gouvernement du canton de Soleure a exprimé cette condition dans sa réponse à la procédure de consultation organisée par l'ordinariat de l'évêché de Bâle sur le rapport consacré à ce sujet par la Conférence suisse des évêques. L'exécutif soleurois a publié sa réponse jeudi.

Le gouvernement soleurois pose comme condition à une nouvelle répartition des évêchés que les droits accordés aux cantons de Lucerne, Soleure, Berne, Zoug, Argovie, Thurgovie, Bâle-Campagne, Bâle-Ville, Schaffhouse et du Jura par le concordat ne soient pas remis en cause. Il s'agit notamment du droit de nommer l'évêque et les chanoines. Au cas où l'évêché de Bâle serait partagé, le gouvernement soleurois demande que chacune de ses parties conserve ses droits et prérogatives. (ats)

● L'Oeuvre suisse d'entraide ouvrière (OSEO), institution humanitaire du mouvement ouvrier suisse, a présenté à Berne son nouveau secrétaire central, M. Albert Wyss. Lors de la conférence de presse, M. Karl Aeschbach, président de l'OSEO, a annoncé de nouvelles étapes de réorganisation de cette œuvre.

FAITS DIVERS

Parcomètres dévalisés à Zurich Un butin de 47.000 francs

Un ingénieur et architecte de 41 ans, qui s'était spécialisé en pillage de parcomètres à Zurich, a réussi ainsi à accumuler un butin de 47.000 francs. Comme elle l'a indiqué mardi à la fin de l'enquête, la police avait arrêté l'homme en novembre dernier. Une enquête de plusieurs mois avait été nécessaire pour surprendre le pillard en flagrant délit dans le centre de la ville de Zurich.

ZURICH: «BLICK» ACQUITTÉ

Le Tribunal de district de Zurich a libéré le responsable de la publicité du quotidien «Blick», M. Hans-Jürg Klöti, de l'accusation d'avoir contribué à la publicité donnée aux occasions de débauche apprenait-on hier. M. Klöti avait été condamné l'année dernière à une amende de 3000 francs par la préfecture de la ville pour avoir publié dans «Blick» de la publicité pour des salons de massage.

VICTIME DE LA DROGUE À ZURICH

Une jeune femme est décédée samedi soir à Zurich des suites d'un abus de stupéfiants. Selon les indications de la police de Zurich, hier, la femme s'était injectée de l'héroïne en présence de son mari, avant que celui-ci ne se couche. A son réveil, il a découvert le décès de sa femme. Le cou-

ple était connu de la police comme toxicomanes.

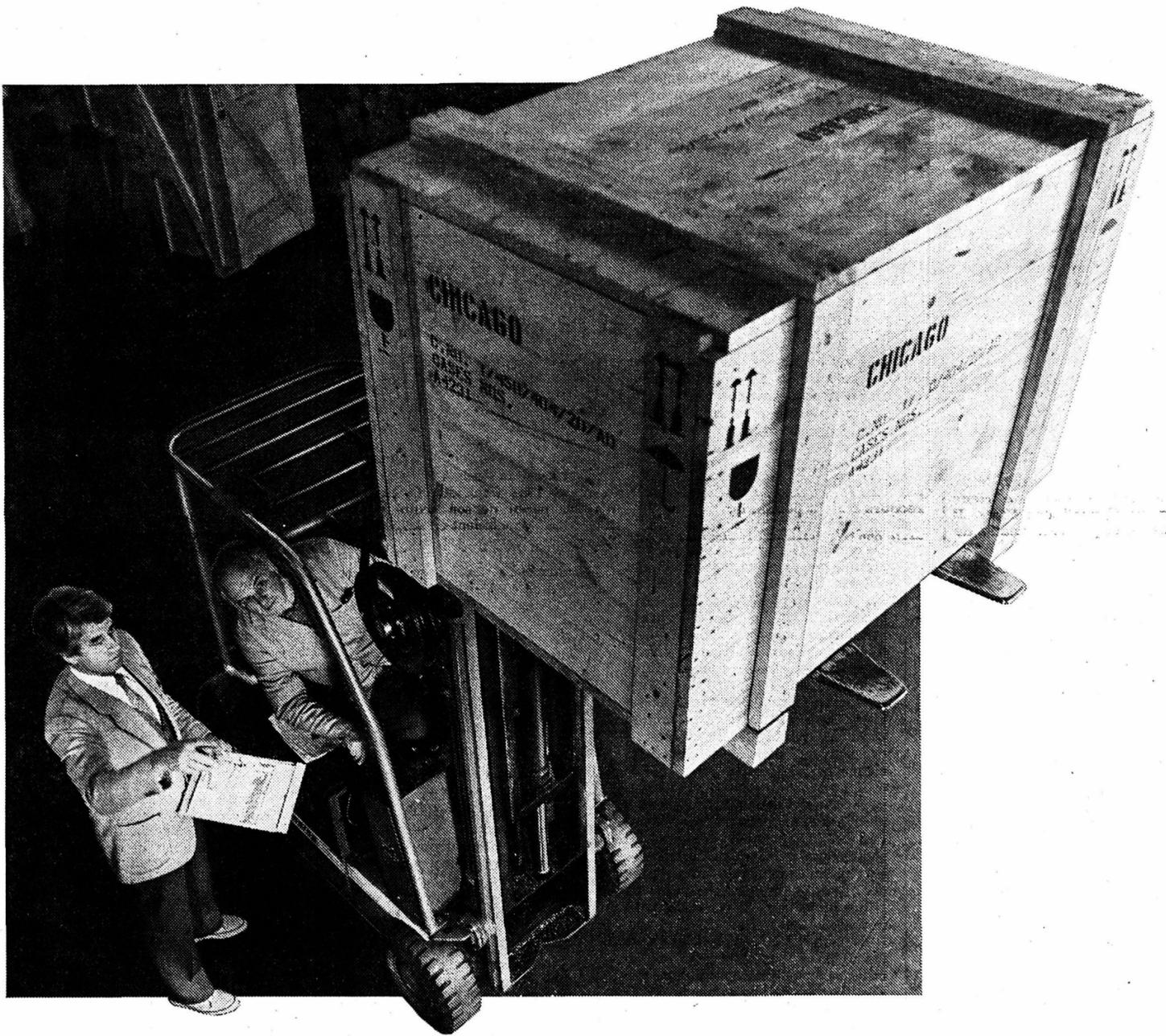
EISCHOLL: JEUNE SKIEUR TUÉ

Un jeune skieur de 16 ans s'est tué, hier matin, alors qu'il faisait une descente sur les pistes situées en-dessus d'Eischoll, en Valais. Ce jeune skieur, de Bolligen (canton de Berne) faisait partie d'un camp de ski avec sa classe. Les écoliers étaient accompagnés de leur maître et de sa femme ainsi que d'un moniteur.

EXPLOSION CHEZ CERLIKON

Une femme a été légèrement blessée dans une explosion qui s'est produite hier matin dans la fabrique de machines Oerlikon à Zurich. Selon un porte-parole de l'entreprise zurichoise, la victime a dû être transportée à l'hôpital. Les dégâts seraient négligeables. (ats)

"La première fois à l'UBS?
C'est quand les cours de change
étaient plutôt d'humeur changeante."



Plus il faut exporter vers des pays lointains et plus court est le chemin qui mène à l'UBS.

En les conseillant sur la façon de garantir le risque de change, nous avons permis à maintes et maintes entreprises d'assurer leur marge bénéficiaire. Ça, nos clients ne l'oublent pas de sitôt. C'est pourquoi ils nous font confiance et se déchargent sur nous d'autres tâches.

Nous sommes votre partenaire pour vos affaires dans le monde entier.

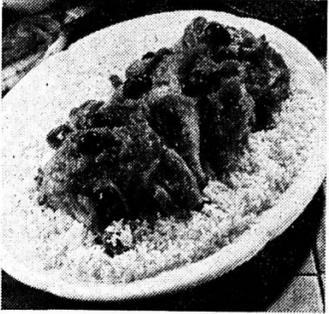
UBS – Pour beaucoup, depuis longtemps la première banque.



Union de
Banques Suisses

MAGAZINE

vie pratique

les recettes
sélectionnéesPoulet aux
poivrons rouges

Pour 4 personnes

1 kg de viande de poulet coupé en morceaux
50 g de beurre
2 c. à soupe d'huile
1 grande boîte de poivrons rouges
1,25 dl de Cognac
100 g d'olives noires dénoyautées

Mettre le beurre et l'huile dans une poêle. Bien rôtir les morceaux de poulet et les retourner de temps en temps jusqu'à ce qu'ils soient bien cuits.

Couper les poivrons rouges en lanières et les ajouter dans la poêle.

Réduire le feu, arroser le tout de Cognac et ajouter les olives cinq minutes avant de servir. Assaisonner à volonté.

Servir sur un «lit» de riz.

Escalopes de bœuf
à la mode de Lyon

Ingrédients pour 4 personnes:

500 g d'escalopes de bœuf minces pour mijoter
100 g de lard en tranches - 4 oignons
1-2 cuillerées à café de cumin - sel et poivre

Préparation et cuisson:

Frottez les escalopes de sel et de poivre, coupez les oignons en rondelles.

Mettez la moitié des tranches de lard dans le fond d'un plat allant au four, puis rangez la viande et les oignons en alternant les couches et en donnant un peu de cumin entre chacune d'elles.

Terminez par le reste du lard, couvrez le plat d'un couvercle ou d'une feuille d'aluminium.

Glissez au four préchauffé et cuisez 1 heure à 1 heure ½ à température moyenne.

Accompagnez de riz saupoudré de persil frais haché et éventuellement mélangé avec des petits pois.

Préparation: 20 minutes env.

Cuisson: 1 heure - 1 heure ½.

troc de trucs

En flânant dans les magasins, on constate que des nouveautés sont lancées régulièrement dans le commerce, certaines utiles, d'autres qui le sont moins, mais toutes ayant comme but de simplifier la vie, de faciliter les travaux quotidiens.

Nous avons relevé pour vous le cuiseur d'œufs Solis qui incitera peut-être plus de personnes à se nourrir mieux avant de partir au travail ou à l'école, à s'accorder un petit déjeuner sain et copieux. L'appareil proposé cuit les œufs tout seul, il se déconnecte automatiquement lorsque la durée désirée est atteinte. Il est donc possible de l'enclancher pendant que l'on procède à sa toilette. A vous de choisir si l'œuf doit être mollet ou dur et, pour ce faire, le cuire pendant deux ou sept minutes. Une sonnerie indique la fin de la cuisson. Autre avantage, ce cuiseur d'œufs Solis est livré avec une mesure, un pique-œufs et un coquetier.

De Solis également, un sèche-cheveux. «Prestige» est un modèle particulièrement élégant, muni d'un cordon en spirale pratique. Son boîtier est antichocs et incassable, il possède quatre positions de réglage de la chaleur, deux intensités de débit d'air, une buse pour les ondulations, un support de table et le tout est un sèche-cheveux dont il est difficile de se passer tant pour les adultes que pour les enfants.

Armène

santé

Les secrets de 250 plantes médicinales révélés
par la dernière herboriste française diplômée

En 1941, Marie-Antoinette Mulot obtenait le diplôme d'herboriste à la Faculté de Pharmacie de Montpellier. Elle avait suivi trois années d'études pour devenir herboriste et obtenir l'autorisation de vendre des herbes médicinales. Elle est la dernière représentante d'une profession désormais disparue.

Voilà un an, il existait encore en France une centaine d'herboristes. Aujourd'hui, 52 seulement. Mais comme leurs secrets risquent de se perdre ou d'être exploités par des charlatans, M.-A. Mulot vient de publier un livre, devenu un best-seller, «Secrets d'une Herboriste» (Editions du Dauphin). Elle y raconte la petite histoire et les vertus de 250 plantes médicinales.

C'est son grand-père, un manadier camarguais, lui-même amoureux des fleurs et des plantes, qui lui a inculqué le goût des promenades dans la campagne provençale, à la recherche d'une plante rare.

M.-A. Mulot est installée depuis 1970 au Raincy, où elle y exerce son

métier d'herboriste. Elle avoue avoir en magasin environ 350 sortes de plantes et en consommer deux tonnes par an. Ainsi révèle-t-elle dans son livre la richesse naturelle des plantes médicinales et leur capacité à soulager les maladies les plus courantes, en usant à la fois de la transmission des traditions populaires et de 30 années d'études et d'expérience personnelle.

En parcourant les pages, on découvre le moyen de lutter contre les premiers symptômes de la grippe: boire un litre, dans la journée en plusieurs prises chaudes, d'une préparation de thym, buis, bourrache, primevère, marjolaine, hysope, bouillon blanc, largement sucrée de miel.

On y apprend que les médecins grecs utilisaient beaucoup les feuilles de laurier, ainsi que les baies et que de lointains ancêtres pensaient que l'arbre protégeait de la foudre. Aujourd'hui, on lui reconnaît des propriétés antiseptiques, des vertus diurétiques, antirhumatismales et une feuille fraîche de laurier mâchée avant le repas facilite la digestion.

Savez-vous que le charbon acheté chez le pharmacien, en pastilles ou en granulés, utilisé en cas d'aigre d'estomac, ce fameux charbon végétal, c'est le bois de peuplier calciné en vase clos? Les bourgeons sont utilisés, depuis au moins quatre siècles, comme tonique et antihémorroïdes.

La valériane était considérée comme le remède type de l'épilepsie aux 17e et 18e siècles. Aujourd'hui, les troubles nerveux, surtout chez la femme, se trouvent bien traités par cette plante. Elle permet de trouver le sommeil en supprimant la hantise, les soucis et les obsessions de l'imagination qui sont exagérés pendant la nuit. Mais l'herboriste souligne qu'il ne faut pas laisser le paquet de valériane à la portée du chat: cette odeur le rend fou, il lacère le papier qui contient les racines ou casse le bocal où elles sont rangées, il se roule sur les morceaux répandus et bave...

On trouve aussi dans ce livre de nombreuses recettes contre les petits maux qui empoisonnent la vie: les maux de tête, une mauvaise circulation sanguine, la lutte contre l'obésité.

Les soins du visage y sont aussi développés: peau grasse, peau sèche, mixte et flasque. Comment traiter la couperose avec de l'huile de cyprès et d'eau d'hamamelis, les dartres avec de l'huile essentielle de bruyère, les poches sous les yeux avec de la pomme de terre hachée.

M.-A. Mulot consacre aussi quelques pages aux cheveux. Elle indique comment les traiter s'ils sont gras, secs, mous, ternes, comment arrêter leur chute et comment soigner les pellicules.

On a l'impression qu'avec des infusions de feuilles de laitue et de persil, des pépins de coings, des marrons d'Inde concassés, de la sauge, du romarin... on arrive à bout de ces ennuis qui tracassent beaucoup de personnes.

Marguerite Louveau

environnement

Le ski sauvage
menace la forêt et le gibier

Il y a longtemps que l'on sait que la pratique du ski en masse peut entrer en conflit avec les intérêts de la protection de la nature et du paysage. La construction de téléphériques et de télésièges reconstruit souvent de l'opposition, l'aménagement de pistes de ski et les défrichements s'y heurtent régulièrement.

La contestation relative au ski sauvage est beaucoup moins connue. De nombreux skieurs en ont assez de la foule des pistes et des queues aux télésièges. Ils préfèrent skier en dehors des pistes, dans la haute neige et à travers la forêt. Ce qui a été regardé pendant des années comme une pratique du ski particulièrement proche de la nature se révèle problématique lorsqu'un grand nombre de skieurs recherchent leur plaisir en dehors des pistes. Le ski sauvage est devenu si populaire que les dégâts qu'il cause ne peuvent plus être considérés comme négligeables.

Les problèmes relatifs au ski sauvage ont acquis une telle ampleur ces dernières années que l'Office fédéral des forêts a jugé bon d'inviter les représentants des clubs de ski, des entreprises de remontées mécaniques, des offices du tourisme, des chasseurs et des protecteurs de la nature et du paysage à un entretien.

Bien que les intérêts les plus divers aient été représentés au cours des discussions, une étonnante unité de vue s'est révélée aussi bien dans la définition du problème que dans la discussion des solutions possibles.

Les skieurs sauvages arrachent l'écorce des jeunes arbres ou coupent des rameaux et des cimes avec les arêtes tranchantes de leurs skis. Plus graves encore sont les atteintes portées au gibier. Les skieurs surgissent brusquement dans la forêt provoquant la fuite des cerfs, chevreuils et chamois. Les animaux risquent de se blesser dans la neige gelée et ils subissent des lésions aux poumons lorsqu'ils s'essouffent dans l'air froid. La fatigue occasionnée par ces fuites augmente fortement les besoins en énergie du gibier.

La seule nourriture dont disposent les animaux sauvages durant l'hiver sont les buissons et les jeunes arbres. L'abrutissement du gibier retarde le rejuvenissement des forêts de monta-



gne de plusieurs décennies ou le rend même impossible. Les fréquents dérangements causés par les skieurs rétrécissent encore les vitaux déjà très petits des animaux sauvages. Les grands tétras-lyre sont particulièrement sensibles aux perturbations. Ces tétraonidés sont menacés; on ne les rencontre plus en Suisse qu'en de rares endroits étroitement délimités.

Les représentants de tous les groupes intéressés étaient unanimes à penser que le ski sauvage doit être canalisé sans créer de nouvelles lois, interdictions ou prescriptions. Les propositions concrètes ne manquent pas. Les expériences faites dans plusieurs domaines skiables attestent que la collaboration entre entreprises touristiques, protecteurs de la nature, forestiers et chasseurs peut donner de bons résultats.

Dans les cantons de St-Gall et des Grisons, quelques régions menacées ont été déclarées zones naturelles protégées et marquées en conséquence. La plupart des skieurs respectent ces marquages. Ces derniers hivers, beaucoup moins de traces de skis ont été relevées dans ces régions.

On peut espérer que le problème des dégâts aux forêts causés par le ski sauvage puisse être résolu par une formation adéquate dans les écoles de ski et par le marquage des zones menacées. (sp)

le saviez-vous ?

- Pour démouler un gâteau récalcitrant, recouvrez le moule encore très chaud avec un linge plié en quatre. Posez-le sur un marbre ou une surface froide. Laissez ainsi 5 minutes, vous le démoulez ensuite sans difficulté.
- Ne nettoyez jamais les étains avec le produit réservé au cuivre. Contentez-vous de les frotter avec du marc de café.

- Certains objets de cuivre très ciselés sont pratiquement impossibles à nettoyer. Frottez-les avec une demi-citron, rincez avec une éponge imbibée d'eau tiède et polissez-les au chiffon de laine.
- Si vous voulez que l'omelette soit parfaitement onctueuse, ne battez pas trop longtemps les œufs.
- Pour couper facilement des tranches dans un fromage à pâte molle, trempez la lame du couteau, juste avant de vous en servir, dans de l'eau très chaude.

éducation

Ni paradis,
ni enfer

A l'Ecole des parents, des pères et des mères échangent leurs expériences. Aujourd'hui, le thème choisi est «Ni paradis, ni enfer».

- C'était chic d'avoir un copain de ton âge pour passer l'été avec toi ?

- Euh... ouai !

- Tu n'as pas l'air convaincu.

Vous n'avez pas pu jouer ensemble à des jeux de garçons ? Vous vous êtes disputés ? Qu'est-ce qui n'allait pas ?

- Au commencement, j'étais bien content. J'en avais assez de ma petite sœur qui ne comprend rien à mes jeux, qui ne sait pas courir ni aller à vélo. Mais...

- Mais quoi ?

- L'embêtant, c'est que Daniel voulait toujours les mêmes choses que moi. Il touchait toutes mes affaires, demandait la moitié de mes légos quand je voulais faire une construction et disait tout le temps: «Après, tu me le prêtes» quand je sortais mon arrosoir ou mon vélo. Des fois, j'étais tellement énervé que je piquais des crises pour un rien. Et lui mouillait son lit et ça ne sentait pas bon le matin.

Enfin, il est reparti chez lui. - Ouï! ça va mieux. Mais c'est tout vide, maintenant. Des fois, je repense aux saucisses qu'on faisait rôtir dans le champ, aux matchs de foot, aux poursuites d'Indiens, aux rigolades le soir au lit. C'était super. En tout cas, il y avait des moments formidables.

Je te crois sur parole Gregory: des moments formidables alternent avec des gestes d'impatience, des cris, des coups de poings, de l'envie, des déceptions. N'est-ce pas ?

La vie en commun, c'est ni le paradis, ni l'enfer. Que ce soit avec la petite sœur, avec les copains, avec les parents, c'est déjà quelque chose quand les moments d'entente sont aussi nombreux que les malentendus et les brouilles.

M. L.

conseil

La Fédération romande des
consommatrices se préoccupe de budget

En 1979 déjà, la FRC publiait son premier guide pratique pour l'établissement des budgets des ménages. Ce fascicule, vendu à plus de 10.000 exemplaires étant épuisé, l'Association de consommatrices a décidé de réitérer, en affinant la chose. C'est ainsi que vient d'être éditée une nouvelle brochure destinée à faciliter la tenue du budget, non seulement par les ménagères, mais par la famille toute entière.

Outre les indispensables colonnes pour les tenues des comptes, la brochure comprend divers textes de bases sur les postes importants, indiquant une ligne de conduite possible, répétant des mises en garde, précisant les besoins essentiels et secondaires, etc.

Toute une philosophie de cette partie de la vie que chacun doit consacrer à satisfaire justement à ses besoins et à concilier ces derniers avec ses possibilités financières.

Nous ne pouvons détailler ici toutes les explications complémentaires de ce livre de comptes; mais nous relèverons la pertinence des propos et l'esprit dans lequel se développe la question des comptes ménagers, sans vue étriquée. Il est vrai que pour beaucoup, il faut jouer avec un minimum. Alors tout le travail d'analyse de la FRC et ses propositions sont précieux: gérer convenablement son argent, ne pas arriver aux fins de mois la ceinture serrée, c'est parfois être plus riche, plus libre du moins. Cela ne va pas sans effort, et les éditrices le reconnaissent. Tâche ardue de relever chaque jour ses menues dépenses, de les ventiler dans les huit colonnes à disposition; travail indispensable aussi chaque début de mois que de notifier ses dépenses fixes, et de tirer des bilans mensuels. Mais la sécurité de l'esprit n'a pas de prix, et ces petits faits peuvent avoir l'allure d'un jeu. Du moins, la régularité évite les emballlements dépensiers et apporte la sensation d'être mieux maître de soi.

Dans ce domaine complexe, c'est la définition de départ qui est souvent le plus difficile à mettre en place.

Pour ce faire, la FRC a formé des conseillères en budget qui sont à disposition dans les Bureaux de Consommateurs-Information.

Ces spécialistes sont en possession de toute une série de budgets type, selon les revenus, nombre d'enfants, personnes à charge, etc... et seront à même de renseigner judicieusement, voire d'établir le budget de base d'une famille, d'un apprenti, d'une personne seule, de retraités, etc.

Elles ont à disposition les résultats d'enquêtes fouillées et de recherches approfondies pour déterminer et chiffrer les besoins vitaux de chacun.

S'il est des postes où l'on peut adapter le coût à sa situation, - logement, habits, loisirs, etc. - il en est d'autres qui sont incompréhensibles. En particulier, relevons que l'alimentation apparaît dans ces derniers et la FRC, comme elle l'a déjà fait à maintes reprises, s'insurge contre le fait de voir ce poste-là réduit pour équilibrer d'autres dépenses.

Là aussi, une remise à jour donne des chiffres valables actuellement et se posant comme le minimum pour assurer une alimentation équilibrée mais simple, sans fantaisie coûteuse, ou produits préfabriqués.

Des indications éloquentes et qui permettront à chacun de comparer avec ses propres dépenses:

	par jour	par mois
enfants 3-8 ans	Fr. 5.55	166.50
enfants 8-13 ans	7.80	234.—
jeunes filles	8.80	264.—
adolescents	11.05	331.50
adultes	8.05	241.50
personnes âgées	7.55	226.50

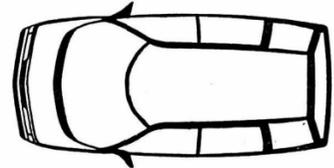
Faites le compte; pour les petits salaires, le montant est bien plus élevé que celui indiqué par l'Ofiamt.

Pour avoir le détail des autres postes et adapter sa situation une visite au CI s'impose. Pour la modique somme de 10 fr., les conseillères en budget démèleront avec vous cet inextricable écheveau de difficultés qui vous empêchent souvent de nouer les deux cordons de la bourse.

(ib)

● Consommateurs-Information, rue du Grenier 22, lundi, 14 à 17 h. ☎ 039/23 37 09.

MAGAZINE



auto

la chronique de M.-H. Krebs

Optique

Bouquins pour mordus
Nouvelle «Année»

Grand classique annuel du genre, «L'année automobile» pour sa dernière édition (84-85) fait peau neuve: pagination accrue, illustration encore plus riche, et graphisme renouvelé. La densité et la qualité de l'information en revanche sont égales à elles-mêmes. Comme toujours, la part belle est faite au sport automobile, avec des dizaines de pages retraçant par des textes avisés, des photos spectaculaires ou anecdotiques, des tableaux et des graphiques, tout le détail de la saison 84 en F1, en F2 et F3 (pour ces deux formules, c'était la dernière), en rallye, en endurance, en tourisme... Mais toute la première partie de l'ouvrage, introduit par son rédacteur R. Christen, est consacrée à divers aspects de l'actualité ou de l'histoire automobile, avec notamment une analyse de la situation mondiale de l'industrie auto (qui omet malheureusement le Japon...), une présentation illustrée des nouveautés de l'année, deux chapitres très documentés sur les moteurs multi-soupapes et sur les «radars antiradar», d'autres sur le redressement de Chrysler, les «pacecars» américaine, une rétrospective des Mille Miglia et un portrait «vécu» de l'Aston Martin Vantage. Un document fort utile, original, qui est aussi un très beau livre. (Éditions 24 Heures, Lausanne, 248 pages 24x32 cm, 450 illustrations noir ou couleurs, relié).

Porschisme plein gaz

Près de 250 pages sur un modèle de voiture, si ce n'est pas de la passion... C'est. Mais pas pour n'importe quelle voiture: la Porsche 911, vingt ans de carrière, héritière des fameuses 356, comptant des tas de versions, bref un phénomène. Qui représente toujours, à Zuffenhausen, les 2/3 de la production de la marque, qui est toujours très prisée même des voleurs. Et pas de n'importe qui: le passionné auteur de cette monographie est le pilote Paul Frère, qui a pratiquement conduit toutes les variantes de 911. «Homme de Porsche», il dispose d'une information optimale à défaut d'une certaine distance critique. Tout, tout, tout, ce bouquin - réédition mise à jour d'un ouvrage déjà paru en 1977 - nous dit tout sur l'avatar le plus évolué du concept «Coccinelle», plans, diagrammes, dessins, schémas, tableaux comparatifs, palmarès, fiches techniques, etc. à l'appui. Les photos - malheureusement peu en couleurs - comme les textes révèlent les détails les moins connus de ces engins désormais légendaires dont les puissances se sont étendues de 130 à 1000 chevaux: des subtilités du calage de distribution aux astuces des masses de fonte dans le pare-chocs destinées à améliorer la tenue de route, naguère, sans oublier la moindre baguette décorative, la moindre nuance de découpe d'arche de roue. Un ouvrage quasi-religieux... (Edita-Vilo, Lausanne, 248 p 21x27 cm, 170 illustrations.)

Nostalgie au carré

Encore un livre-passion pour passionnés: «Attelages, automobiles et cycles» au surtitre (trop ?) ambitieux d'«Encyclopédie des jouets». Dû à J. et F. Remise (le père pour le texte, le fils pour la photo), cet ouvrage est un panorama des jouets «routiers» de la période 1830-1920: Attelages, voitures, vélos, motos. Avec d'autres collectionneurs émérites, l'auteur ne se contente pas de signer un ouvrage de référence étonnant, bourré de documents d'époques, de photos, beaucoup en couleurs, permettant à tout amateur de comparer, d'évaluer, d'authentifier sa propre collection, avec en plus une monographie sur un constructeur disparu et un catalogue des vieux jouets autos allemands. Il y ajoute une véritable tendresse, communicative, pour ces véritables petits objets d'art naïf, des anecdotes, des souvenirs, des témoignages, des prix, bref tout une mise en situation de ces jouets à pousser, à ressort, à vapeur, à pédales voire à moteur véritable. On découvre ce qu'ils représentaient pour les moutons de l'époque. De la science et de l'âme pour un bouquin qui met la nostalgie au carré puisqu'il cultive la tendresse pour les choses du passé et pour le monde de l'enfance... (Edita-Vilo, Lausanne, 240 p 21x27 cm, environ 600 illustrations noir et couleurs.)

MHK

1985 : un riche millésime

Ces dernières années, les cuvées automobiles sont comme les cuvées vigneronnes: abondantes et de qualité! La différence, c'est que pour les nouveaux modèles d'auto la «vendange» est continue. Le millésime 85, qu'on «récolte» déjà depuis plusieurs mois, s'annonce tout aussi riche. Et annonce un riche Salon de Genève, début mars.

Chez les Allemands, nos principaux fournisseurs, AUDI a tenu ce que son directeur de recherches F. Piech promettait il y a deux ou trois ans: toute la gamme, de la 80 à la 200 en passant par la nouvelle



Renault Super 5



Fiat Regata-Week-end



Lancia Thema



Toyota Corolla Compact



Mitsubishi Galant

90, ont leur version Quattro à 4 roues motrices permanentes. C'est une première. Les cousins de VW s'y mettent, et après la Passat Variant Synchrono on attend maintenant une Golf 4x4. Mercedes-Benz lance une nouvelle gamme 200-300 dans la ligne moderne des 190. Opel a obtenu le titre de «voiture de l'année» pour sa nouvelle Kadett à la ligne personnelle et aérodynamique qui a démarré une carrière conquérante. Ford devrait arriver avec sa nouvelle «haut de gamme», remplaçante de la Granada, qui s'appellera finalement Scorpion, et a amélioré la Sierra, gamme d'où doit disparaître paraît-il la XR4i mais où devrait apparaître une version sportive à quatre roues motrices. Et BMW devrait lancer, pour parachever le renouvellement de sa gamme, les nouvelles séries 7.

L'Espagne, «colonie» automobile, entend partir à la conquête du continent avec une production nationale propre. Premier modèle à soutenir cette ambition: la SEAT Ibiza, dessinée par l'Italien Giugiaro, conçue en collaboration avec le carrossier allemand Karmann et motorisée par Porsche.

Du côté français, PSA s'est redressé avec la Peugeot 205 à succès et avec la Citroën BX. On prépare (pour fin 85 ?) un successeur à la Talbot Horizon, mais qui prendra peut-être le nom de Peugeot. Renault, en perte de vitesse, compte sur la R5 nouvelle pour renouer avec le succès de l'ancienne. Plus spacieuse, plus moderne, plus aérodynamique, mais fidèle à une image «sympa», la «Super 5» illustre le changement dans la continuité. Après la 25 en haut de gamme, il restera à la Régie à renforcer son milieu de gamme: la succession de la 18 se prépare avec une 19 prévue pour fin 85. En attendant, l'Espace, «monovolume» cosu à 6 places réalisés avec Matra, amène une version française intéressante d'une nouvelle génération de familiales «inventées» au Japon. Et la sportive Alpine se renouvelle aussi.

Renaissance de l'industrie automobile britannique: après la Metro et la Maestro (dont la version 2L arrive), la Montego va venir compléter la gamme d'Austin, tandis que Rover connaît un nouveau départ en collaboration avec Honda.

En Italie, le groupe FIAT à nouveau plein de pep complète sa gamme moyenne par un break attendu, la Regata Week-end, en attendant la remplaçante de l'Argenta en haut de gamme. La grande Lancia, elle, est déjà là: c'est la Thema, fruit séduisant d'une étude menée en collaboration avec Saab - et qui a donné la nouvelle Saab 9000 - et Alfa-Romeo. Lancia vient de sortir aussi une Delta HF turbocompressée et sa nouvelle bête de compétition, la Delta S4, moteur central 16 soupapes, turbo et compresseur mécanique, transmission sur les 4 roues... Alfa, pendant ce temps, poursuit son renouveau avec la 90 qui succède à l'Alfetta, en attendant une «grande».

Toujours actifs, les Japonais multiplient les nouveautés. Chez Toyota, après la Corolla et la Starlet, c'est la Cressida qui fait peau neuve, et la Corolla reçoit une version supplémentaire Compact de joli dessin, en attendant une 16 soupapes. Nissan a sorti une version turbo de sa Cherry. Honda lance une prélude Natura «dépolluée» à l'américaine, c'est-à-dire mieux qu'à la Suisse. Mitsubishi après la séduisante nouvelle Galant arrive avec des 4x4 à la pelle: un nouveau Pajero agrandi et cosu,

Actuel

et pour Genève une Tredia et une Space Wagon 4WD. Subaru a encore popularisé le 4x4 avec la petite Justy, va mettre sa toute nouvelle gamme de 1,8 L à la sauce turbo et lancer un coupé sportif turbo 4x4. Mazda a sorti une 929 à injection, une 626 diesel et renouvellera bientôt ses 323. Suzuki a donné l'envol à une Swift, petite berline 1 à 1,3 L et renouvelé ses mini-jeeps.

Il paraît même qu'il y a du nouveau outre-réideau de fer, où Lada passerait à la traction avant...
MHK

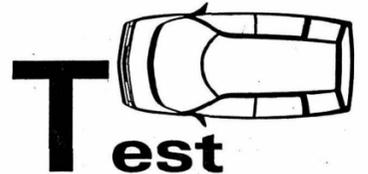
Utile

Complètement givré...

Chaque hiver on le répète, partout. Et chaque hiver, c'est comme si des milliers d'automobilistes avaient la compremette complètement givrée pour ces vérités de bon sens élémentaire, diffusées dans toute la presse spécialisée ou quotidienne, par les clubs, par la radio, la télévision, etc. Alors, sans trop d'illusions, mais avec l'énergie que donne le spectacle navrant et renouvelé des aberrations que la saison (très) froide met sur nos routes, ré-pé-tons:

- ON DÉBARRASSE NEIGE ET GLACE de l'ensemble des surfaces de son véhicule avant de prendre la route. Particulièrement de TOUTES les vitres, MAIS AUSSI des capots, du toit, des phares et des feux. Pour VOIR, ÊTRE VU et ne pas «semer» neige et glaçons au nez des autres usagers pendant le déplacement.
- ON NE LAISSE PAS TOURNER SON MOTEUR à l'arrêt. C'est très nocif pour l'environnement, mais aussi pour lui. Un moteur ne prend rapidement sa température qu'en propulsant le véhicule. Démarrer dès la mise en marche, ne jamais accélérer brutalement ni donner des «coups de gaz», repousser dès que possible le choke manuel cas échéant, c'est le meilleur moyen de ménager sa mécanique, son porte-monnaie, son entourage.
- ON ALLUME SES FEUX dès le premier crépuscule et dès que la visibilité n'est plus optimale (neige, grisaille, etc.) pour être MIEUX VU par les autres usagers dans des conditions de circulation rendues plus difficiles. MHK

Toyota Starlet GL



T est

Elle méritait bien peu son nom, jusqu'ici, la Starlet de Toyota. Classique jusqu'au conservatisme encroûté, ce modèle sans grâce de la catégorie moyenne inférieure, trébuchant encore ses roues arrière motrices sur un essieu rigide, n'avait rien pour séduire. Et ne séduisait pas: ces deux dernières années, la part au marché suisse de Toyota dans le secteur des 1,3 L était tombée de 17 à 7 %. Mais le No 1 japonais a du ressort, et il le prouve abondamment depuis quelque temps en procédant à une spectaculaire métamorphose de sa gamme, de sa politique et de son image de marque. Poursuivant sur cette lancée qui le propulse de l'arrière-garde à l'avant-garde technique, Toyota vient de mettre sur le marché une nouvelle Starlet incomparablement plus fringante.

Certes, sa carrosserie n'a rien d'un chef-d'œuvre original. Elle a plutôt un petit air de déjà vu, comme une synthèse de tendances actuelles. Mais elle est sobrement moderne, surtout en version 2 portes.

A l'intérieur, pas de révolution apparente non plus. C'est toujours un habitacle typiquement japonais, c'est-à-dire en positif une finition soignée, de bons matériaux synthétiques, un côté pratique indéniabile, et côté négatif les sales manies que constituent des dossiers qui ne se règlent que par crans, des interrupteurs accessoires essués un peu n'importe où (commande de vitre arrière chauffante et d'essuie-glace arrière notamment), un chauffage qui ne permet pas une amenée simultanée d'air frais, des vide-poches étriés. L'équipement n'est plus surabondant, par rapport au prix, mais il reste bon, avec une mention particulière au compte-tours, au toit ouvrant de série, et un fi résolu à la radio obligatoire médiocre, et à l'absence de feu arrière de brouillard et de dispositif contre l'oubli des phares allumés.

La place est plus généreuse, avec un espace à bagages qui ne fait pas de miracles mais qui est commode à utiliser, grâce au hayon et à la banquette rabattable par moitié.

Mais c'est surtout le comportement routier qui marque la distance considérable franchie par rapport à l'ancien modèle. Le confort déjà, étonnant sauf aux fréquences élevées, donnant à la voiture un «feeling» assez latin. La tenue de route aussi, bien équilibrée, tant en ligne qu'en courbe. Avec une direction légère et précise, des freins sans problème, une visibi-



lité excellente (y compris dans les rétroviseurs), cette nouvelle Starlet se révèle très agréable à manier, en ville comme sur route, docile, sûre et alerte.

Le plus remarquable demeure pourtant le moteur. Une réalisation moderne de la nouvelle génération des multisoupapes (3 par cylindre) plein d'astuces constructives. A part une distribution un peu sonore et un fonctionnement assez bruyant à haut régime, ce moulin est épatant: il tourne rond dès la mise en marche, est plein de punch, garde malgré sa puissance une souplesse satisfaisante et fait preuve en outre d'un appétit fort modéré, puisque ma consommation moyenne n'a pas excédé 7,6 L aux 100 km. En plus, il accepte l'essence normale sans plomb.

Indéniablement réussie, cette traction avant à moteur transversal et 4 roues indépendantes - qui existe en version DX, S et GL - peut s'aligner sans complexe dans une concurrence particulièrement vive. Mais quand la technique est à la hauteur, une japonaise n'a plus un avantage de prix déterminant, la preuve en est à nouveau administrée, même si celui de la Starlet est justifié. MHK

Le prochain best-seller: TOYOTA COROLLA 1600 COMPACT. A partir de fr. 13 290.-.

WIRZ



En lançant la nouvelle Corolla 1600 Compact, Toyota inscrit à son catalogue de best-sellers un nouveau modèle attrayant par sa ligne, sa technique et son prix.

La technique du best-seller.

- Traction avant
- Suspension à 4 roues indépendantes
- Moteur à 4 cylindres transversal, de 1587 cm³, à arbre à cames en tête
- Puissance maxi.: 57 kW (78 ch) DIN à 5600/min

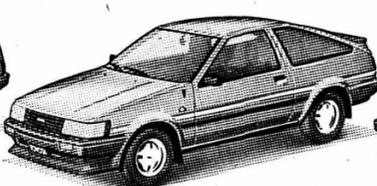
Les best-sellers.



Corolla 1600 Sedan GL, 4 portes, fr. 14 990.-



Corolla 1600 Liftback GL, 5 portes, fr. 15 490.-



Corolla 1600 SR Coupé, 3 portes, fr. 16 390.-



Corolla 1300 break DX, 5 portes, fr. 13 990.-

- Allumage transistorisé, sans rupteur
- Boîte à 5 vitesses ou automatique à 3 rapports et verrouillage de convertisseur (GL)
- Diamètre de braquage: 10,2 m

Compacte à l'extérieur, spacieuse à l'intérieur.

Toyota a, une fois de plus, su construire une voiture présentant un rapport optimal entre l'encombrement et l'habitabilité.

- Longueur hors tout: 3970 mm; longueur utile: 1805 mm, plus le coffre
- Largeur hors tout: 1635 mm (3 portes); largeur utile: 1380 mm
- Garde au pavillon et espace pour les genoux, exceptionnels
- Dossier de banquette rabattable en deux parties, permettant de varier l'espace disponible pour les occupants et les bagages
- Hayon descendant jusqu'au pare-chocs, facilitant le chargement et le déchargement
- Spoiler avant

Consommation aux 100 km (normes OGE)

	5 vitesses	Automatique
Ville	8,5 l	9,2 l
Autoroute	5,7 l	6,6 l
Circulation mixte	7,2 l	8,0 l

Essence ordinaire (91 RM), aussi sans plomb.

L'équipement signé Toyota

Comme toutes les Toyota, la nouvelle 1600 Compact possède un équipement de série qui est un modèle de perfection.

- Radio à 3 gammes d'ondes et décodeur pour informations routières (GL)
- Compte-tours (GL)
- Economètre
- Montre-numérique (GL)
- Témoins de niveau de liquide de freinage, d'huile, d'essence et voyant de porte ouverte
- Déverrouillage du hayon et de la trappe de réservoir depuis le siège du conducteur
- Deux rétroviseurs extérieurs réglables de l'intérieur (GL)
- Siège du conducteur réglable en hauteur (GL)
- Sécurité-enfants sur les portes arrière
- Glaces teintées
- Essuie-lunette arrière à lave-glace électrique
- Feu arrière de brouillard etc.

Des prix inouïs.

La nouvelle Corolla 1600 Compact ayant tout ce qu'il faut et étant, de surcroît, très avantageuse, il y a de bonnes chances qu'elle devienne la favorite dans tout le pays.

Corolla 1600 Compact DX, 3 portes, fr. 13 290.-

Corolla 1600 Compact DL, 5 portes, fr. 13 790.-

Corolla 1600 Compact GL, 3 portes, fr. 14 490.-

Corolla 1600 Compact GL, 5 portes, fr. 14 990.-

Corolla 1600 Compact GL automatique, 5 portes, fr. 15 890.-

Supplément pour toit ouvrant électrique: fr. 800.-

FINANCEMENT AVANTAGEUX PAR MULTI-LEASING TOYOTA
TÉLÉPHONE 01-495 24 95

TOYOTA SA, 5745 SAFENWIL, 062-67 93 11.

TOYOTA

Le N° 1 japonais

Agences principales: La Chaux-de-Fonds: M. Grandjean S.A., Garage des Montagnes, Léopold-Robert 107, Tél. 039/23 64 44/45 – **Corgémont:** K. Lehmann, Garage Moderne, Tél. 032/97 11 74

Agences locales: La Chaux-de-Fonds: Tarditi, Tél. 039/28 25 28 – **Le Locle:** R. Brulhart, Garage du Crêt, Tél. 039/31 59 33 – **Saignelégier:** Ch.A. Frésard + S. Cattin, Tél. 039/51 12 20

Petit feuillet de «L'IMPARTIAL» 84

Louis-Albert Zbinden

L'emposieu

Roman

Editions Mon Village SA, à Vulliens

«Puis j'abordai le problème de l'arme. Comment tuer Marvier? De loin au fusil ou de près au revolver? Cela dépendrait des lieux et des circonstances. Pour plus de sûreté, je me procurai l'un et l'autre. J'avais peu d'argent. Je vendis ma vieille Simca. Il faut vous dire que les armes me répugnent. Je n'y connaissais donc rien. Je me rendis chez l'armurier...»

– Rue de la République?

– Non, rue de Lyon, il y en a deux.

«Je fis part à l'armurier de mon désir de pratiquer le tir de précision. Il me conseilla une carabine à lunette et canon rayé. Le lendemain je m'inscrivais au «Guidon beaumontois». C'est le club de tir de la ville. Il m'a fallu longtemps pour arriver à mettre une balle dans la cible, mais un jour l'adresse est venue. Le dimanche suivant, je suis allé dans la campagne essayer mon fusil sur des cibles

plus éloignées. A trois cents mètres j'étais capable de fracasser une brindille ou un caillou. Pour le revolver, il n'était pas question que j'en achète un, même dans une autre ville. Il m'aurait fallu demander un permis de port d'arme et donner ma signature. Finalement, je ne trouvais d'autre solution que d'en dérober un. Ce fut le premier vol de ma vie. Je pense que ce sera le seul. Des armes diverses traînaient toujours au club, j'aperçus un soir un revolver dans son étui, je l'emportai. C'était une arme massive de neuf millimètres, quelque chose d'énorme et terrifiant.»

– Et la carabine, quel était son calibre?

– Huit et demi.

– N'avez-vous pas eu, à un moment donné, une hésitation, un scrupule?

– Si, à propos de mes parents, pour la peine que j'allais leur faire.

– Uniquement?

– Oui.

– N'avez-vous pas une amie, une fiancée?

– J'ai rompu avec Ariane. Elle contrariait mon plan. Son désir d'aller en vacances à la mer, moi j'avais décidé d'aller au Jura. Elle me posait de plus en plus de questions sur mes absences, les jours où j'allais m'exercer au tir. En outre, je ne voulais pas l'entraîner dans une aventure dont je percevais mal les limites.

– Vous l'aimiez?

– Oui.

– Il vous a quand même fallu lui donner une raison...

– Je lui ai cherché querelle à propos d'une robe.

– Et cela a suffi.

– Vous n'imaginerez pas comme un rien qu'on envenime peut devenir important! Finalement, c'est elle qui est partie en claquant la porte. Elle a dû croire que je la rappellerais. Je ne l'ai pas fait.

Dombresson devait avoir l'air perplexe, peut-être inquiet, car Frédéric Châtel éprouva le besoin d'ajouter: «Ne croyez pas que ces jours-là ont été faciles! A certains moments, l'idée de tuer un homme me donnait envie de vomir et il fallait me souvenir des atrocités commises par Marvier pour retrouver mon calme. Vous me croirez si vous voulez, Monsieur, mais pour moi la vie est sacrée. Aussi bien, en préparant la mort de Marvier, j'avais un peu l'impression de préparer la mienne. Que j'accepte de me renier, de me suicider, dans mes principes, c'est le prix dont je payais par avance la violence que j'allais commettre sur un autre. Vous me suivez?»

– Je vous suis.

«Vint le jour du départ. C'était le 20 juillet,

un jour de soleil où tout resplendissait. Je descendis du train à Montbenoit, deux stations avant Morteau. C'est de là que la frontière est la plus proche. J'avais décidé de faire à pied le reste du chemin. Dès cet endroit, dès cet instant, j'entrais dans la clandestinité. Après une heure de marche par des sentiers souvent escarpés, je débouchai sur la bordure de la vallée des Chaux sans avoir rencontré l'uniforme d'un douanier. J'aperçus au loin Vibrène et son église. Il y avait des tourbières devant moi. Plus loin, l'eau d'une rivière disparaissait dans un trou appelé «emposieu». Je m'y suis penché un jour. J'avais le sentiment de m'engloutir aussi. J'étais comme cette rivière, mais «l'emposieu» était en moi, un trou où je plongeais et au fond duquel il y avait un homme que j'allais abattre.

«A Montbenoit un curé, qui connaissait la région, m'avait indiqué la veuve Matthey, au lieu-dit Les Maix, près de Châtagne, comme une personne louant des chambres, car je voulais éviter l'hôtel. Je trouvai tout de suite sa demeure, une ferme que le curé m'avait dépeinte sous le nom de «maltournée». La veuve Matthey me déclara d'abord, sur un ton rogue, qu'elle ne prenait plus de «chambres». Avec l'Assurance elle avait assez pour vivre.»

(à suivre)

ECONOMIE

Vente d'actions Asuag-SSIH La FTMH veut des informations

Les représentants des banques suisses espèrent conclure cette semaine encore - ou la semaine prochaine au plus tard - l'accord réglant la vente d'un paquet d'actions du groupe horloger Asuag-SSIH à des investisseurs industriels privés.

Walter Frehner, directeur général de la Société de Banques Suisses (SBB), a écrit dans un article paru mardi dans le «Tages Anzeiger» à Zurich que les discussions portaient notamment sur le montant du premier lot d'actions. Ce montant pourrait être de dix ou de vingt millions de francs.

Il est nécessaire aussi de négocier sur le rôle exact que jouera Pierre Arnold, ex-patron de la Migros, à la tête du groupe horloger. «D'autres variantes restent pourtant encore possibles», a précisé Walter Frehner.

La Fédération des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie (FTMH) menace de son côté de prendre des

«mesures sévères» contre l'Asuag-SSIH si celle-ci n'informe pas clairement le syndicat sur les restructurations en cours.

Le pool bancaire qui outre la SBS et l'UBS comprend cinq autres banques, négocie actuellement de façon concrète la vente d'un paquet d'actions et le montant de celles-ci qui pourrait être de dix

ou de vingt millions de francs. Avant de céder cette première tranche d'actions aux investisseurs privés, les banques souhaitent discuter avec eux et la direction actuelle d'Asuag-SSIH, du rôle exact et des compétences qui seront attribuées à Pierre Arnold. L'ancien patron de la Migros a été pressenti pour présider aux destinées du groupe horloger.

Les négociations se déroulant en ce moment entre les banques et le consultant d'entreprises zurichois Nicolas Hayek qui représente les intérêts des investisseurs industriels Schmidheiny, Mettler et Hilti, tournent autour de la conclusion d'un accord-cadre. Cet accord prévoit la possibilité pour les investisseurs d'élargir leur participation jusqu'à prendre le contrôle du groupe d'ici à mi-1987 en acquérant les 51% des actions d'Asuag-SSIH.

La valeur nominale du capital-actions du groupe Asuag-SSIH dont le 98% est aux mains des banques, s'élève à 300 millions de francs. L'ensemble de ces actions est cependant évalué sur le marché à plus d'un demi-milliard de francs. Selon certains experts, le pool bancaire a déjà injecté près de 1,2 milliard de francs pour assainir, restructurer et réaliser la fusion de l'Asuag et de la SSIH. Les pertes du groupe - 356,7 millions en 1982 et 172,6 millions en 1983 - ont été réduites de moitié d'une année à l'autre. Walter Frehner de la SBS a expliqué à diverses reprises que le groupe horloger était vraisemblablement déjà sorti des chiffres rouges en 1984.

Pour sa part, la FTMH a constaté que la politique d'information adoptée par le groupe Asuag-SSIH était en contradiction avec les dispositions conventionnelles adoptées par chacun des partenaires. Le syndicat demande à être clairement informé des mesures que le groupe entend prendre dans les domaines de l'organisation et du personnel. La FTMH s'intéresse avant tout à la situation réelle de Tissot, Omega, Longines et Technocorp, qui sont les principaux membres du groupe horloger. Elle désire aussi obtenir des renseignements détaillés sur la future répartition des actions entre les banques et les investisseurs privés. La FTMH veut enfin savoir qui dirigera le groupe et ce qu'il adviendra du personnel des différentes entreprises. Le syndicat prendra des «mesures sévères» contre les employeurs s'ils ne fournissent pas rapidement une «information exhaustive» sur la situation de l'Asuag-SSIH. (ap)

● Lire aussi «Opinion».

Le personnel d'Omega: «Kassensturz, malveillant et destructeur»

Un téléx de protestation a été adressé hier soir par la commission du personnel et les cadres d'Omega à M. Léo Schurmann, directeur général de la SSR, au sujet de l'émission de lundi soir de la TV suisse alémanique «Kassensturz».

Nous ne voulons pas discuter des faits et des chiffres qui ont été remis dans leur contexte ou réfutés, disent les auteurs du téléx qui tiennent à leur tour à dénoncer le caractère aigre, partial, malveillant et destructeur de l'enquête consacrée à la marque Omega qui a déjà dû subir le contre-coup des difficultés des restructurations

encore en cours. «C'est au moment où notre maison connaît à nouveau le succès sur les marchés que la TV s'acharne à ternir notre image...» ajoute la commission du personnel et les cadres qui s'interrogent enfin sur les intentions réelles des auteurs d'une émission en définitive propre à mettre en péril de nouvelles places de travail.

C'est dans le souci de les maintenir que le téléx a été adressé au directeur général de la SSR ainsi qu'à diverses personnalités du monde de la banque, de l'économie et des associations professionnelles horlogères. R. Ca.

Programme d'accomplissement 1985 de l'ETA Assez de relève pour la région horlogère

Des «managers en herbe» ayant les aptitudes nécessaires pour devenir des futurs cadres, sont tout à fait disposés à travailler dans la région horlogère suisse. La condition préliminaire en est un programme d'introduction d'un niveau qualitatif très élevé, ainsi que la volonté de l'entreprise d'affecter les candidats à des places convenables. Voilà ce qui est prouvé par le «Programme d'accomplissement 1985», une action de recherche inhabituelle du Groupe de Fabriques d'Ebauches ETA, affilié à l'ASUAG-SSIH, pour trouver une relève qualifiée pour son réseau international de ventes.

Ainsi que le communique M. Rolf Leimer, chef du «Programme d'accomplissement 1985», on a cherché et on a trouvé une bonne douzaine de jeunes personnes, ayant les aptitudes pour devenir les product managers et les chefs de vente de demain. Actuellement ces jeunes personnes sont en train d'achever le programme de formation, proprement dit, de l'ETA. Ensemble avec les cadres de l'ETA, de Swatch, de Tissot et de Certina, ils sont introduits dans la pratique du marketing et de la vente du groupe, pour être préparés soit théoriquement que pratiquement à assumer leurs tâches professionnelles, qui sont déjà définies pour chaque candidat. A ce propos, Rolf Leimer se prononce comme suit: «Depuis le mois de janvier, les premiers candidats ont déjà été mis à l'oeuvre. L'entremise des éléments existants avec ceux de la nouvelle culture d'entreprise a déjà montré ses premiers effets favorables.»

Le but du programme est de renforcer, déjà au cours de cette année, la poussée

nécessaire pour atteindre les objectifs stratégiques ambitieux. Pour cette raison, les managers de ligne doivent être déchargés des mesures individuelles à prendre, dans chaque cas individuel, pour former les jeunes et contribuer à leur avancement. Surtout, on veut encourager l'établissement progressif d'un vrai climat d'innovation.

Parmi les participants se trouvent des femmes, comme aussi des hommes, la plupart entre 24 et 32 ans. Ils proviennent de différentes branches et ont déjà une certaine expérience des ventes et de l'organisation de la production. Leur motivation et leur application ne laissent rien à désirer.

Ainsi on ne sera pas surpris d'apprendre que pour les participants au «Programme d'accomplissement 1985», qui s'étendra sur toute l'année, il n'y aura pas de vacances horlogères. Cette période officielle des vacances sera destinée en partie à certains cours de formation.

La Société ETA, dont le siège est à Granges, se voit confrontée avec le problème de la relève de cadres de vente, qui soient concurrentiels à l'échelle internationale, est insuffisante, quant au nombre de candidats dans la région horlogère. Pour assurer l'expansion sur les marchés et l'augmentation conséquente des ventes de montres suisses, il faut cependant que l'industrie horlogère puisse enrôler davantage de jeunes cadres hautement qualifiés. Le «Programme d'accomplissement 1985» est un premier pas dans cette direction.

Coop: 1984 «couronnée de succès»

L'année 1984 a été «couronnée de succès», indique hier le groupe Coop Suisse. Les quarante sociétés coopératives du groupe ont augmenté l'an dernier le chiffre d'affaires de leurs points de vente de 6,6 pour cent par rapport à 1983. Ces résultats, écrit le groupe, montrent que les points de vente Coop - le réseau le plus important du groupe Coop - ont pu améliorer leur position dans le commerce de détail suisse durant l'année écoulée.

En 1983, les ventes au détail des coopératives régionales avaient atteint 5,35 milliards de francs, marquant une augmentation de 4,1 pour cent. Le chiffre d'affaires de l'ensemble du groupe en 1983 avait été de 8,06 milliards de francs, en augmentation de 6,4 pour cent.

Rappelons que les douze coopératives régionales Migros ont pour leur part enregistré l'an passé un chiffre d'affaires de détail de 8,66 milliards de francs, soit une hausse de 5% par rapport à 1983. Compte tenu d'un renchérissement moyen de 2,5%, la croissance réelle n'a atteint que 2,5%, a indiqué il y a une dizaine de jours le groupe Migros. (ats)

En deux mots et trois chiffres

● Le chômage a connu un très fort accroissement en France en 1984, selon les chiffres portant sur l'ensemble de l'année par le ministère du travail, alors que règne une relative paix sociale. De 2.118.600 chômeurs inscrits fin décembre 1983, le chiffre (corrigé des variations saisonnières) est passé à 2.400.800 à la fin du mois de décembre 1984, soit près de 300.000 chômeurs supplémentaires ou 13% la plus forte augmentation depuis trois ans.

● La productivité du travail de l'ensemble de l'économie suisse, mesurée au produit intérieur brut réel par travailleur, a progressé à nouveau depuis l'année de récession qu'a été 1982 (-0,4 pour cent). En 1983, cette croissance a été de 2% et en 1984 elle devrait être de près de 3% selon les estimations officielles, note dans un

communiqué la Société pour le développement de l'économie suisse (SDES), à Genève.

● Les prix de l'huile de chauffage ont atteint un niveau comparable à ceux de la première crise pétrolière de 1973-74. Cent kilos d'huile de chauffage coûtent actuellement entre 76 et 83 francs en Suisse, selon l'importance de la commande. Les difficultés vont durer jusqu'à mi-février, estime un importateur de pétrole bâlois.

● Une équipe internationale d'enquêteurs vient de se constituer à Londres pour lutter contre l'industrie du faux, qui propose dans le monde entier les produits les plus divers, des parfums de luxe aux pilules contraceptives en passant par les pièces détachées d'hélicoptères.

BOURSE

NEUCHÂTEL		W'thur n.		2250		2250		Honeywell		157.50		161.—		
A	B	19550	19650	Inco Ltd	34.25	36.50								
Cr. Fonc. Ne.	690	700	11175	11225	IBM	333.—	343.—							
La Neuchâtel.	570	590	1290	1300	Littor	182.50	184.50							
Cortailod	1400	1400	1500	1515	MMM	217.50	226.—							
Dubied	240	230	2680	2760	Mobil corp	72.—	74.—							
HORS BOURSE		BBCI-A-		1500		1515		Owens-Illin		104.50		107.50		
A	B	Ciba-gy p.	2135	2155	Pepsico Inc	112.50	116.—							
Roche b/jce	89500	89250	Jelmoli	2000	Pfizer	104.50	109.50							
Roche 1/10	8975	9175	Hermes p.	385	Phil Morris	213.50	217.—							
Asuag	160	160	Globus p.	4200	Phillips pet	116.—	117.—							
Kuoni	8900	9100	Nestlé p.	5880	Proct Gamb	148.50	151.50							
Astra	1.80	1.80	Ciba-gy b.p.	3390	Rockwell	83.50	87.—							
ACTIONS SUISSES		Sandoz p.		7750		7800		Schlumberger		97.75		102.50		
A	B	Sandoz b.p.	2690	2715	Sears Roeb	88.50	91.75							
B. Centr. Coop.	760	765	Alusuisse p.	1218	Smithkline	148.—	151.—							
Swissair p.	1070	1100	Alusuisse n.	765	Sperry corp	113.—	116.—							
Swissair n.	881	887	Sulzer n.	274	STD Oil ind	145.50	149.—							
Bank Leu p.	3750	3780	ACTIONS ÉTRANGÈRES		122.50		123.50		Texaco		90.25		93.00	
UBS p.	3675	3690	A	B	Warner Lamb.	99.—	99.—							
UBS n.	683	685	Abbott Labor	116.50	119.50	Woolworth	105.—	106.50						
SBS p.	362	367	Aetna LF cas	100.—	103.—	Xerox	106.50	111.50						
SBS n.	282	286	Alcan alu	74.75	78.—	Zenith radio	57.—	58.50						
SBS b.p.	305	308	Amx	46.25	48.—	Akzo	76.—	76.75						
C.S. p.	2380	2390	Am Cyanamid	138.50	140.—	Amro Bank	53.50	54.50						
C.S. n.	456	458	ATT	55.—	57.—	Anglo-am	29.50	29.50						
BPS	1485	1490	ATL Richf	119.—	122.—	Amgold	219.—	218.50						
BPS b.p.	145	146.50	Baker Intl. C	42.25	43.50	Mach. Bull	10.25	10.50						
Adia Int.	2430	2440	Baxter	35.75	36.50	Cons. Goldf I	23.50	23.75						
Elektrowatt	2735	2740	Boeing	150.50	155.50	De Beers p.	13.50	13.50						
Galenica b.p.	450	445	Burroughs	163.—	169.—	De Beers n.	10.25	10.50						
Holder p.	768	770	Caterpillar	80.50	85.—	Gen. Shopping	146.—	146.—						
Jac Suchard	6490	6490	Citicorp	108.50	113.—	Norsk Hyd n.	31.50	31.75						
Landis B	1655	1665	Coca Cola	165.50	170.50	Phillips	42.75	43.75						
Motor col.	855	867	Control Data	94.25	97.75	Rio Tinto p.	19.50	19.50						
Moeven p.	4010	4000	Du Pont	128.—	132.—	Robeco	54.50	55.—						
Buerhle p.	1395	1390	Eastm Kodak	188.—	193.—	Rolingo	49.—	51.—						
Buerhle n.	294	296	Exxon	124.—	128.—	Royal Dutch	131.—	134.50						
Buerhle b.p.	323	330	Fluor corp	45.75	46.—	Sanyo electr.	4.85	4.85						
Bäloise n.	699	705	Gén. elec	163.—	170.50	Aquitaine	62.—	64.—						
Rueckv p.	9475	9500	Gén. Motors	213.50	221.50	Sony	41.50	41.75						
Rueckv n.	3900	3900	Gulf corp.	—	—	Unilever NV	246.50	250.—						
W'thur p.	4140	4175	Halliburton	72.—	77.—	AFG	91.75	92.—						
			Homestake	59.—	59.75	Basf AG	155.—	154.50						
						Bayer AG	164.50	163.—						
						Commerzbank	145.50	146.50						

BILLETS (CHANGE)		
	Achat	Vente
1 \$ US	2.63	2.71
1 \$ canadien	1.97	2.07
1 £ sterling	2.88	3.13
100 fr. français	26.50	28.50
100 liras	-1285	-1435
100 DM	83.25	85.25
100 fl. hollandais	73.50	75.50
100 fr. belges	4.05	4.35
100 pesetas	1.35	1.60
100 schilling autr.	11.85	12.15
100 escudos	1.25	1.75
DEVICES		
	Achat	Vente
1 \$ US	2.65	2.68
1 \$ canadien	2.—	2.03
1 £ sterling	2.97	3.02
100 fr. français	27.15	27.85
100 liras	-1355	-1380
100 DM	83.80	84.60
100 yen	1.0440	1.0560
100 fl. hollandais	74.10	74.90
100 fr. belges	4.15	4.25
100 pesetas	1.50	1.54
100 schilling autr.	11.93	12.05
100 escudos	1.52	1.56
MARCHÉ DE L'OR		
	Achat	Vente
Once \$	306.—	309.—
Lingot	26200.—	26450.—
Vreneli	160.—	170.—
Napoléon	161.—	170.—
Souverain	188.—	198.—
Double Eagle	1249.—	1390.—
CONVENTION OR		
23.1.85		
Plage	26.600.—	
Achat	26.240.—	
Base argent	670.—	

NEW YORK		A		B	
Aetna LF & CASX	38%	37%			
Alcan	29%	29%			
Alcoa	38.—	38.—			
Amx	17%	17%			
Att	21%	21%			
Atl Richfild	45%	45%			
Baker Intl	16%	16%			
Boeing Co	58%	59%			
Burroughs	63%	61%			
Canpac	40%	41%			
Caterpillar	32.—	32%			
Citicorp	42%	42%			
Coca Cola	63%	63%			
Crown Zeller	35%	34%			
Dow chem.	29%	29%			
Du Pont	49%	50%			
Eastm. Kodak	72%	71%			
Exxon	48%	48%			
Fluor corp	17%	17%			
Gen. dynamics	74%	75%			
Gen. elec.	63%	62%			
Gen. Motors	82%	82%			
Genstar	21%	21%			
Halliburton	29.—	28%			
Homestake	22%	22%			
Honeywell	60%	60%			
Inco ltd	13%	13%			
IBM	128%	12			

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

**A vendre
IMMEUBLE
LOCATIF**

à rénover. Prix à discuter.
Renseignements au 039/31 52 52
91-387

**Nous cherchons pour fin février au
centre ville ou aux Eplatures
local commercial**

de 1 à 2 pièces avec téléphone
pour usage de bureaux.
☎ 039/28 50 93 ou
039/26 53 20
1551



**A louer dès le 1.4.1985
Rue Jacob-Brandt 65
La Chaux-de-Fonds
appartement de 1 1/2 p.**

au 3e étage
Loyer: Fr. 324.- charges comprises
Pour visiter: M. Horisberger,
☎ 26 59 61. Pour traiter: Testina
SA, Lausanne, ☎ 021/22 81 65
22-3626

**A louer Tour de la Gare
grand local en attique**

conviendrait pour atelier de photo-
graphie, peinture, éventuellement
autres possibilités.
Loyer Fr 400.- + 100.- de char-
ges.
Libre tout de suite.
☎ 039/23 26 56.
91-475

**A louer
appartement meublé**

2 pièces, grande cuisine agencée, tout
confort, quartier tranquille. Loyer Fr. 360.-
par mois, charges comprises.
☎ 039/23 99 77
1487

**LOCAUX
À LOUER
DÈS LE
1ER MARS 1985**

Serre 32 100 m²
Serre 38 65 m²



☎ 039/23 11 04
Serre 32 - 2300 La Chaux-de-Fonds
1555

«L'Impartial» est lu partout et par tous

**A vendre à
LA CHAUX-DE-FONDS**
dans un immeuble avec dégagement
de verdure, situation tranquille, place
de jeux pour les enfants, magnifique
appartement entièrement rénové
4 1/2 pièces
Fr. 17 000.-
d'apport personnel suffisent.
Contactez notre collaborateur,
☎ 039/23 83 68 ou notre agence
cantonale, Moulins 51,
2000 Neuchâtel, ☎ 038/25 94 94.
22-001226
HABITATIONS POUR TOUS SA
44, av. du General-Guisan CH-1009 Pully/Lausanne
Tél. (021) 29 61 38

À LOUER TOUT DE SUITE ou date à
convenir

**appartement
de 1 pièce**

entrée, cuisine, salle de bains-WC, cave,
ascenseur, machine à laver le linge gra-
tuite, chauffage central et eau chaude
général, Temple-Allemand 111, 3e étage,
Fr 290.- charges comprises.

S'adresser à la FIDUCIAIRE PIERRE
PAULI SA, av. Léopold-Robert 49,
La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 74 22.
1726

À VENDRE AU VAL-DE-RUZ

**magnifique
attique**

d'environ 140 m², avec grand living
et cheminée, cuisine, 3 chambres à
coucher, 1 WC avec douche, 1 salle
de bain et WC, 2 places de parc cou-
vertes et non couvertes.

Prix de vente avantageux: à négocier.
Faire offre sous chiffre 87-1199 à
ASSA, Annonces Suisses SA, case
postale 148, 2000 Neuchâtel.

**A louer pour date à convenir, près
de la gare de Gorgier-Saint-Aubin**

villa de 4 1/2 pièces

tout confort, situation tranquille
avec jardin.
☎ 038/55 17 13
1727

A LOUER

tout de suite ou à convenir à la rue des
Bouleaux

appartements de 1 1/2 pièce

non meublé: loyer dès Fr. 320.50
meublé: loyer dès Fr. 370.50
Les prix ci-dessus s'entendent toutes
charges comprises.

GERANCLIA SA

Léopold-Robert 102
La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 54 33

**Pour tous vos imprimés
adressez-vous au bureau de L'Impartial**

URGENT
Couple de bergers avec enfant à naître, possé-
dant un chien, cherche
logement

dans maison ou ferme à la campagne.
Aideraient volontiers un agriculteur.
Ouvert à toutes propositions.
C. et R. Paccaud, 47 rue du Nord, En ville.

LE LOCLE
Avec une mensualité comparable à un
loyer, devenez propriétaire d'un
magnifique appartement de
3 pièces
Fr. 7700.-
d'apport personnel suffisent
Contactez notre collaborateur,
☎ 039/23 83 68 ou notre agence
cantonale, Moulins 51,
2000 Neuchâtel ☎ 038/25 94 94
22-1226
HABITATIONS POUR TOUS SA
44, av. du General-Guisan CH-1009 Pully/Lausanne
Tél. (021) 29 61 38

LE LOCLE
Opportunité à saisir
pour personne désirant effectuer le
service de conciergerie
dans un immeuble en copropriété (P.P.E.)
Nous offrons des conditions particuliè-
rement avantageuses pour l'achat d'un
**appartement
3 ou 6 pièces**
Contactez notre collaborateur,
☎ 039/23 83 68 ou notre agence
cantonale, Moulins 51, 2000 Neuchâtel
☎ 038/25 94 94
HABITATIONS POUR TOUS SA
44, av. du General-Guisan CH-1009 Pully/Lausanne
Tél. (021) 29 61 38

A LOUER
tout de suite ou à convenir, dans quar-
tier ouest
3 1/2 pièces dès Fr. 551.-
4 pièces dès Fr. 619.-
Tout confort, balcons, ascenseur, service
de conciergerie.
Nos prix s'entendent toutes charges et
taxe Coditel comprises.
GERANCLIA SA
1502 Léopold-Robert 102
La Chaux-de-Fonds 039/23 54 33

À LOUER
à partir du 15 février
ou date à convenir
**appartement
4 pièces**
Cuisine agencée. Centre ville.
Fr. 550.- charges comprises.
☎ 039/23 48 69 ou
038/46 17 87
1600

**La Neuchâteloise
Assurances**
A louer, rue Jaquet-Droz 12, La Chaux-
de-Fonds
beau 2 pièces
tout confort, au centre ville. Libre tout
de suite ou à convenir
☎ 038/21 11 71/420.
28-35
Accidents, Incendie, Vol, Transports, Responsabilité, Vieillesse, etc.

A vendre quartier du Point-du-Jour
Situation exceptionnelle
**magnifique appartement
de 5 pièces**
Cheminée de salon. Garage individuel. Libre tout de suite.
Pour traiter: Fr. 50 000.-
S'adresser à la Fiduciaire Pierre Pauli SA, avenue Léopold-Robert 49,
La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 74 22.

A LOUER - A LOUER - A LOUER - A LOUER

A LOUER
grand local
(env. 85 m² situé au centre ville,
pouvant être utilisé à l'usage de:
- cabinet médical
- locaux commerciaux
- agence de voyage
- appartement
- etc.
Transformations possible
selon l'utilisation!
Pour tous renseigne-
ments, ☎ 039/23 16 79
91-102
A LOUER - A LOUER - A LOUER - A LOUER

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT. - 1. Espèce de courge. 2. Eclairer; Elle
ronge. 3. Elle vit sur les côtes du Pacifi-
que; Fils de Jacob. 4. Physicien fran-
çais qui inventa un appareil pour étu-
dier la chute des corps; Disposé, bien
ou mal. 5. Il ne pipe mot; Assemblée
politique. 6. Fin d'infinif; Celui qui
défend une doctrine. 7. De même. 8.
Conte fleurette; Possessif. 9. Jeu de
cartes; Il n'a peur de rien. 10. Lieu
sablé; On dit qu'il tue.

VERTICALEMENT. - 1. Fléau
d'armes; Symbole de métal. 2. Oiseau
qui attaque la basse-cour; On peut le
croiser. 3. Sied au pape; Eau bretonne.
4. Colère. 5. Ile de France; Entrée. 6.
Méfiance. 7. Richesse; Mariage. 8. Il y
a quelque temps; Dans la gamme. 9.
Fait partie de la famille; Il a des oreil-
les. 10. Magicienne légendaire; Marin
français.
(Copyright by Cosmopress 2341)

SERVICE de LOCATION à DOMICILE
Sans vous déplacer, depuis votre domicile, devant la télé ou en discutant...
TROUVEZ L'APPARTEMENT QUE VOUS CHERCHEZ...

Je cherche un appartement

(X) Cocher la case correspondante

Nbre de pièces (sans cuisine) 1 2 3 4 5 et plus

Quartier Hôpital Centre ville Forges Piscine Est

Confort peu moyen maxi

Prix (chauffage y c.) Fr. 100.- à 200.- Fr. 200.- à 400.-
Fr. 400.- à 600.- au-delà

Date d'entrée Printemps Été Automne Hiver

Divers

Nom/Prénom

Adresse

Localité

Questionnez notre service en retournant le présent bulletin à:

NOUVEAU!
Service de location 24 heures sur 24
Composez le No (039) 23 71 28 pour
connaître la liste de nos objets à louer

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
58, RUE JAQUET-DROZ - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
91-475

**Cherche à acheter petit
LOCATIF**
à rénover.
Ecrire sous chiffre ZN 1724 au bu-
reau de L'Impartial.

**A louer
à l'avenue Léopold-Robert 28
à La Chaux-de-Fonds**
**1 appartement
de 4 pièces**
au 3e étage
Loyer: Fr. 320.- par mois
Libre dès le 1er avril 1985
Renseignements:
SSGI J.-Ed. KRAMER SA
Place de la Gare 5
1700 Fribourg
☎ 037/22 64 31
81-125

**A louer à la rue de l'Arc-en-Ciel 7,
à La Chaux-de-Fonds**
appartement d'une pièce
Loyer mensuel: Fr. 266.- charges comprises.
Pour visiter: M. Marchon, concierge.
☎ 039/26 81 75
79-5155

Publicité intensive, publicité par annonces

A vendre à l'Est de Neuchâtel (à 6 km du Centre-Ville)
maison de maître du XIXe siècle
construction sur 3 niveaux habitables avec ascenseur,
comprenant: 11 pièces, 4 salles d'eau, cheminées de salon,
belle cuisine. Aménagement intérieur luxueux. Vaste sous-
sol, garage double, sauna, etc. Vue imprenable sur le lac, les
Alpes et les crêtes du Jura.
Splendide situation. Magnifique propriété de 2600 m² avec
piscine chauffée.
Pour visiter et traiter, s'adresser à:
FIDUCIM SA
J.-J. Lallemand 5, Neuchâtel, ☎ 038/24 47 49
87-297

SPORTS

Eliminatoires du championnat suisse de boxe Un pied en finale pour Manfredonia

Sans excès d'optimisme et de confiance, on peut maintenant affirmer qu'Umberto Manfredonia a franchi un énorme pas vers la finale de ces championnats suisses de boxe 1985 (catégorie superwelter, 67 à 71 kg).

Sur le coup de 11 h. 30 dimanche matin, le verdict tombait, Thomas

Strub, le bras droit de l'entraîneur Rosario Mucaria (absent du tirage au sort) tirait Wyss (deux fois finaliste des championnats suisses) pour Manfredonia. Légèrement enrhumé, mais totalement confiant et détendu, l'Italo-Chaux-de-Fonnier ne se montrait pas mécontent du tirage au sort: Si je veux gagner ce championnat suisse, il me faudra éliminer tous les favoris, cet après-midi je barrerai la route à Wyss.

Vers 18 h. 00, le match commençait. Dans le premier round, Manfredonia ne se précipita nullement en observant le style d'un adversaire inspirant le respect. Efficace et clair dans son jeu, Manfredonia remportait de justesse cette première reprise.

LÉGER FRISSON

Dans le deuxième round, Rosario Mucaria eut quelques craintes pour son protégé: Quand Umberto se fit proprement «gifler» par Wyss, j'ai eu vraiment peur, j'ai pensé que l'Allemanique avait passé l'épaule et était en mesure de descendre Manfredonia.

Heureusement pour les supporters chauds-de-fonnières, leur favori réagissait et accélérât dans les dernières secondes de ce 2e round.

Lors de l'ultime reprise, Manfredonia sembla plus frais physiquement et moralement que son vis-à-vis. Il n'accorda aucun répit à Wyss et commanda le combat jusqu'à la fin. Le suspens parvint à son paroxysme quand le speaker annonça l'issue de la rencontre. De justesse (3 juges contre 2), Manfredonia prenait sa revanche sur Wyss (défaite en 1984) et se qualifiait pour les demi-finales.

GABI ROLLIER AUSSI

Juste avant Manfredonia, Gabriel Rollier de Neuchâtel s'était qualifié pour les demi-finales de la catégorie welter (63,5 à 67 kg) en battant par disqualification de l'arbitre au 2e round le Sédunois Bonvin.

Dans cette dernière reprise, Bonvin avait perdu ou plutôt lâché volontairement trois fois son protégé-dents. L'arbitre n'hésita pas et disqualifia le Valaisan. Pour l'entraîneur neuchâtelois, Juan Segura, la décision ne fait aucun doute: L'arbitre a eu parfaitement raison de toute façon, après avoir peiné au premier round, Rollier avait pris la mesure de son adversaire dans le deuxième et la victoire ne pouvait lui échapper.

ET LES AUTRES...

Pour Guillaume Strub du Boxing-Club de Colombier, le chemin continue, mais sans combat! Dimanche à Brugg, les responsables de la Fédération suisse de boxe (FSB) avaient décidé de partager les huit boxeurs «lourds» en deux catégories (4 boxeurs par catégorie): une catégorie lourd-léger (81 à 91 kg), et une catégorie super-lourd (91 kg et plus).

Guillaume Strub fera donc son entrée dans ces championnats suisses 1985 dimanche prochain 27 janvier à Courgenay près de Porrentruy. Il affrontera en demi-finales de la catégorie super-lourd le Schaffhousois Lubrano. Si tout va bien, il devrait rencontrer en finale son adversaire, et vainqueur de la finale de l'édition 1984, Silvio Durante.

A signaler encore que le junior chauds-de-fonnier François Sacol (léger: 57 à 60 kg) s'est qualifié pour les demi-finales (Granges, samedi 26 janvier) en battant aux points à Ascona samedi soir Beuter d'Uster.

PRINCIPAUX RÉSULTATS DES QUARTS DE FINALE

Catégorie welter (3 x 3'): Gabriel Rollier (Neuchâtel) bat Bonvin (Sion) par disqualification de l'arbitre à la 2e reprise.

Catégorie superwelter (3 x 3'): Umberto Manfredonia (La Chaux-de-Fonds) bat Wyss (Boedeli) aux points.

Demi-finales: dimanche 27 janvier à 14 h. 00 à la Salle communale de Courgenay (JU).

Finale: dimanche 3 février à 14 h. 00 à la Sport-Halle Waldegg à Horgen (ZH).

Demi-finales des Neuchâtelois: welter: Rollier (Neuchâtel) - Menduni (Berne); superwelter: Manfredonia (La Chaux-de-Fonds) - Schmid (Uster); superlourd: Strub (Colombier) - Lubrano (Schaffhouse)

Frédéric Dubois

Dolomiten-Lauf de ski nordique Jean-Philippe Marchon septième

Après une tentative satisfaisante l'an dernier au Marathon de l'Engadine, Jean-Philippe Marchon s'est élancé dimanche dans sa première course de longue distance en l'occurrence la Dolomiten-Lauf une épreuve de soixante kilomètres comptant pour la Coupe du monde des épreuves de longue distance.

Cette compétition disputée en Autriche a réuni plusieurs milliers de concurrents.

Bien qu'ayant terminé au septième rang, Jean-Philippe Marchon n'était pas particulièrement satisfait de l'issue de la course. En effet il a joué de malchance. A un kilomètre de l'arrivée, un groupe de neuf concurrents progressant au pas de Siittonen se trouvait en tête et le Franc-Montagnard particulièrement bien placé occupait la deuxième position. C'est alors qu'un Autrichien entreprit une manœuvre de dépassement. Il le

fit si maladroitement qu'il trébucha au côté du Jurassien et que tous les deux se retrouvèrent dans la neige. Le temps de se dégager, de se relever et déjà les autres avaient creusé l'écart et pris une avance déterminante de plus de 100 mètres, impossible à combler en un kilomètre.

Jean-Philippe Marchon a dû se contenter du septième rang derrière six Suédois alors qu'il avait incontestablement la possibilité de remporter l'épreuve ou du moins de monter sur le podium.

Toujours généreux dans l'effort le Jurassien avait attaqué auparavant et fait la course en tête durant cinq kilomètres emmenant derrière lui quatre autres concurrents. Aucun de ceux-ci n'acceptant de prendre le relais, l'allure avait baissé favorisant le retour d'autres skieurs dont plusieurs Suédois qui ont fourni une course remarquable. (y)

Cinquième Sibérienne à La Brévine On attend quelque 400 concurrents

Pour la cinquième fois consécutive, la vallée de La Brévine est prête à accueillir dimanche prochain 27 janvier les quelque 400 concurrents et concurrentes qui, chaque année, prennent part à la fameuse Sibérienne, course populaire de ski de fond.

fasse sur un itinéraire quelque peu modifié, de manière à éviter les passages délicats et les descentes dangereuses. Ces précautions visent à un seul objectif: rendre le concours accessible à tout un chacun.

Rappelons que les fondeurs ont la possibilité de s'inscrire le matin même de la course au Nouveau collège de La Brévine dès sept heures, où un dossier leur sera distribué. Le départ en ligne de tous les participants est fixé à 10 heures et la remise des prix est prévue à 13 heures.

LES VAINQUEURS

Les 35 km. ont été remportés jusqu'ici par Jean-Philippe Marchon des Reussières (1981), André Rey des Cernets-Verrières (1982), Daniel Sandoz de La Chaux-de-Fonds (1983), Steve Maillardet de La Côte-aux-Fées et Roland Mercier du Locle (1984).

Il ne nous est présentement pas possible d'annoncer qui se disputera les premières places de l'édition 85. Pour l'heure, tout a été mis en œuvre par le comité d'organisation pour pallier à tout événement imprévu. (paf)

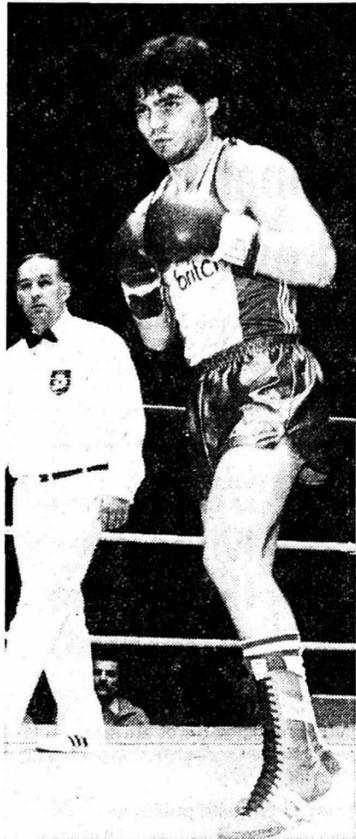
PATRONAGE

L'IMPARTIAL



Le comité d'organisation groupant la Société de jeunesse de La Chaux-de-Milieu, l'Association de développement du Cerneux-Péquignot et le Ski-Club de La Brévine s'est réuni récemment dans le but de régler les derniers détails concernant notamment le chronométrage, le ravitaillement et le parcours (distances de 6,12,22 et 35 kilomètres).

Un seul problème est ressorti de la discussion. Les conditions actuelles d'enneigement ne permettent pas de tracer la piste tel que le prévoit le parcours. Il est donc possible que la manifestation se



Umberto Manfredonia: il pourrait bien se retrouver en finale le 3 février prochain. (Photo archives Schneider)

Première ligue féminine de volleyball

Forme retrouvée pour Malleray

● MALLERAY - ECHO SAINT-IMIER 3-0 (15-12 15-10 15-6)

Après sa victoire contre VBC Berne, alors deuxième du classement, Echo Saint-Imier faisait figure de redoutable adversaire pour Malleray. Et ce derby n'avait, au départ, rien d'une simple formalité, contrairement à ce que l'on pourrait penser au vu du classement.

Les Imériennes sont venues jouer dans la vallée de Tavannes pleines d'énergie et avec un moral d'acier suite à leur extraordinaire victoire de la semaine dernière.

Le premier set a été à l'image de cette volonté de vaincre du côté de Saint-Imier, parti très fort. Le club visiteur défendait âprement chaque point tandis que Malleray se cherchait et avait quelque peine à s'imposer.

Alors qu'elles étaient menées 8-1, les locales se réveillèrent tout à coup et retrouvèrent le style de jeu et le rythme auquel elles nous avaient habitués en début de saison.

Les deux derniers sets furent à l'image de cette forme retrouvée: du côté de Malleray, attaques percutantes, blocs offensifs et services difficiles se succédèrent, tandis que Saint-Imier se déconcertait et alignait de nombreuses fautes personnelles dans le dernier set notamment.

Malleray-Bévilard: G. Boegli, B. Goy, M. Willemmin, B. Goy, M. Medici, L.

Vallat, C. von der Weid, N. Miche, S. Lanz, N. Bauer, C. Oriet. - Entraîneur: R. Voirol.

Echo Saint-Imier: S. Bianchi, L. Bärtschi, Ch. Boillat, A. Gigon, A. Aebly, C. de Francecio, Y. Baertschi, E. Cattin, Th. Quartenoud, C. Bonvin. - Entraîneur: H. Monnier.

Durée: 54 minutes.

AUTRES RÉSULTATS

VBC Bienne - VC Uettiligen 1-3
VBC Kôniz - VBC Berne 2-3
DR Soleure - VBC Thounne 0-3
VBC Soleure - VG Rüttiligen 3-0

CLASSEMENT

1. SFGF Malleray-B.	12	20	31-11
2. VC Uettiligen	12	18	30-12
3. VBC Thounne	12	18	31-17
4. VBC Berne	12	18	30-20
5. VBC Kôniz	12	16	28-18
6. VBG Soleure	12	14	25-22
7. VBC Echo St-Imier	12	6	17-31
8. VBC Bienne	12	4	15-33
9. DR Soleure	12	4	13-32
10. VG Rüttiligen	12	2	10-34

(n.b.)

Championnats de l'Association neuchâteloise

Voici les derniers résultats enregistrés au sein de l'Association neuchâteloise de volleyball:

Deuxième ligue féminine: Bevaix - Uni Neuchâtel 0-3; Neuchâtel Sports - Le Locle 2-3; ANEPS - La Chaux-de-Fonds 0-3; Colombier - Les Ponts-de-Martel 3-0. **Troisième ligue féminine**: Pesoux - Uni Neuchâtel 11-3; Val-de-Ruz - Cerisiers-Gorgier 3-1; Neuchâtel Sports - Cressier-Lignièrès 3-1; Savagnier - Marin 3-0. **Cinquième ligue féminine**: Corcelles-Cormondrèche - Ancienne-La Chaux-de-Fonds 0-3; La Sagne - Marin 1-3; St-Blaise - Le Locle 2-3; Les Geneveys-sur-Coffrane - Bellevue-La Chaux-de-Fonds 0-3. **Juniors A féminins, groupe II**: Boudry - Neuchâtel Sports 0-3; Bevaix - Colombier 3-0; Les Ponts-de-Martel - Le Locle 1-3. **Deuxième ligue masculine**: Neuchâtel Sports - Val-de-Ruz 3-0; St-Aubin - Marin 1-3; La Chaux-de-Fonds - Le Locle 3-1. **Quatrième ligue masculine**: Boudry - Cressier-Lignièrès 3-0; Cortailod - Uni Neuchâtel 0-3; St-Aubin - Colombier 2-3. (Imp)

Championnats romands de cyclocross au Chanet Promenade de santé pour les favoris

Le futur coureur du groupe sportif chauds-de-fonnier VCF - Ferraroli - Edco, Pascal Richard, a remporté très facilement, dimanche au Chanet-sur-Neuchâtel, le championnat romand de cyclocross. Richard a gagné avec une marge très confortable sur le deuxième, Terrapon, qu'il précède de 3'24".

Le plus sérieux espoir du cyclocross helvétique n'a jamais été inquiété, ses adversaires s'étant dès le départ, résignés à lutter pour la deuxième place.

Le parcours du Chanet était très technique, expliquait Richard, avec la neige qui le recouvrait il était en plus très physique.

Tennis

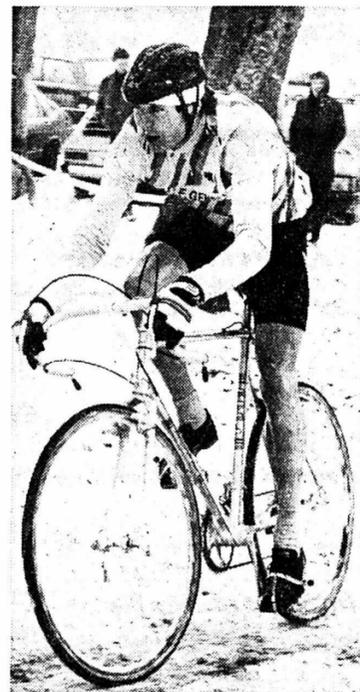
En Floride Exploit de Jolissaint

Dans des conditions difficiles (une vague de froid traverse actuellement la Floride), Christiane Jolissaint a provoqué une belle surprise en éliminant au premier tour du tournoi de Key Biscayne l'Américaine Michelle Torres, 20e au classement de la WTA.

Devant la tête de série No 11 de ce tournoi doté de 150.000 dollars, la Bienneoise (56e WTA) s'est imposée en deux sets, 6-0 7-5. (si)

A Philadelphie Günthardt battu

Heinz Günthardt a entamé l'année 85 par une défaite. Au premier tour du tournoi de Philadelphie, première épreuve de la saison qui réunit une participation de qualité (McEnroe, Connors et Noah notamment), le Zurichois s'est incliné en trois sets devant l'Américain Matt Mitchell, No 53 à l'ATP. Mitchell s'est imposé 6-4 3-6 6-3. Cette défaite de Günthardt constitue la seule surprise enregistrée dans ce premier tour. (si)



Pascal Richard: une facilité déconcertante! (Photo Schneider)

Roland Champion, Cyclophile Aigle, à 2 tours; 7. Jean-Marc Divorne, VC Vignoble, à 2 tours; 8. Dominique Favre, VC Payerne, à 2 tours; 9. Christophe Eggenschwiller, VC Olympia Delémont, à 3 tours; 10. Yves Badan, VC Echallens, à 3 tours.

Cadets: 1. 1. Pascal Schneider, VC Vignoble, 29'56"; 2. Richard Chassot, VC Payerne, 32'06"; 3. Juan Marini, VC Rennaz, 34'39"; 4. Suge Ruffi, Roue d'Or Renens, 36'10"; 5. Philippe Clerc, VC Vignoble, 38'01".

W.P.

Ski alpin

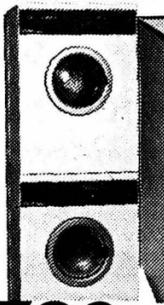
Le géant de Todtnau renvoyé

Le slalom géant de Todtnau, comptant pour la Coupe du monde masculine, qui devait se dérouler hier matin, a été reporté de 24 heures en raison de la pluie persistante qui a détrempé la piste.

Un slalom, initialement prévu en Espagne à Baquera puis en France à La Mongie, était au programme de mercredi. Il a donc été une nouvelle fois reporté à une date ultérieure dans une station à désigner. (si)

Attention! Soldes aux prix Fust imbattables

autorisées du 15.1. au 4.2.

<p>Colonne lave-linge/séchoir Novamatic Z 918/T 910</p>  <p>1790.- Location 99.-/ms.</p>	<p>Réfrigérateur Electrolux RFF 48</p>  <p>298.- Location 17.-/ms. Prix cat. 468.-</p>	<p>Congélateur-bahut Electrolux TC 800</p>  <p>498.- Location 28.-/ms.</p>	<p>Cuisinière Bosch EH 5495</p>  <p>498.- Location 28.-/ms.</p>	<p>Aspirateur Hoover S3196</p>  <p>159.- Durée de location minimum 3 mois</p>	<p>Machine à coudre Brother VX 561</p>  <p>469.- Location 26.-/ms.</p>	<p>Fer à repasser à double vapeur Rowenta DA 12</p>  <p>69.- Fers à repasser simples à 29.-</p>
--	---	---	--	--	---	---

Nous continuons à vendre plus de **1000** appareils électro-ménagers cuisines et salles de bains agences

FUST

Chaux-de-Fonds, Jumbo 039 26 68 65
 Bière, Rue Centrale 36 032 22 85 25
 Brügg, Carrefour-Hypermarkt 032 53 54 74
 Marin-centre 038 33 48 48
 Yverdon, Rue de la Plaine 9 024 21 86 15

Toutes les marques de qualité Grand rabais à l'emporter Livraisons gratuite

Offre jubilé Migros No 4

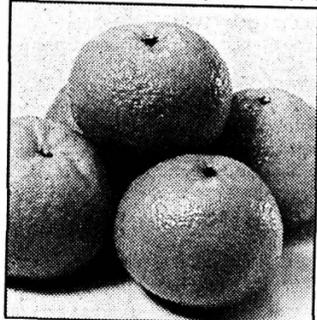


Draps-housses stretch en tissu-éponge en duopack 80% coton, 20% polyamide linge de cuisson, pour matelas de: 90 x 190 - 100 x 200 cm couleurs: blanc, vieux rose, bleu clair, tilleul, beige.

Draps-housses stretch en tissu-éponge en duopack au prix «jubilé» de **25.-**

A vendre **appareils d'esthétiques**
 état de neuf, prix à discuter.
 Ecrire sous chiffre HJ 1198 au bureau de L'Impartial.

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS
Mise à l'enquête publique
 Le Conseil communal, vu les articles 64 et suivants de la loi sur les constructions du 12 février 1957, met à l'enquête publique le projet présenté par MM. R. + P. Studer + G. Haefeli, architectes, au nom de M. David RUSCONI pour reconstitution œuvre Le Corbusier + nouvelle construction comprenant: cinéma, parking et appartements, à la rue de la SERRE 52, sur l'article 5970 du cadastre de La Chaux-de-Fonds. (Cinéma Scala).
 Les plans peuvent être consultés au Bureau de la Police du feu et des constructions, 2e étage, Marché 18, du 23 janvier au 6 février 1985.
 Toute personne estimant son droit d'opposition justifié, adressera par lettre sa réclamation au Conseil communal dans le délai mentionné ci-dessus.
CONSEIL COMMUNAL
 1558

Clémentines d'Espagne
 Offre spéciale du 23.1 au 26.1

 Filet de 1 kg **190**

Bouquet Riviera
 Offre spéciale du 23.1 au 26.1

 Bouquet **480**

Café Exquisito en sachets
 -50 de moins par 250 g
 1.- de moins par 500 g
 Offre spéciale du 23.1 au 29.1

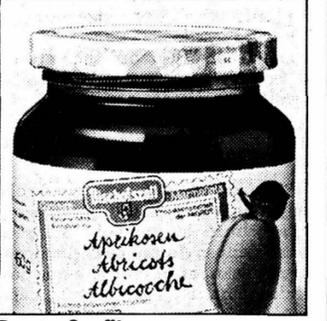
 Par ex. Grains 500 g **760 660**
 (100 g = 1.32)
 250 g ou en grains ou moulu et emballé sous vide

Pâte à gâteau et pâte feuilletée
 -40 de moins par 500 g
 Offre spéciale du 23.1 au 29.1

 Par ex. Pâte à gâteau 500 g **175 135**
 (100 g = -27)

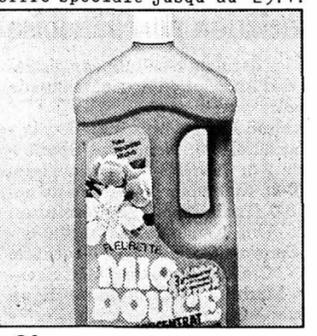
Autres offres spéciales:
 Offre spéciale du 23.1 au 29.1
Pommes frites surgelées
 350 g 2.- **160** (100 g = -45,7)
 1 kg **420 340**
Frites au four surgelées
 500 g **280 230** (100 g = -46)
Pommes rissolées surgelées
 500 g **270 220** (100 g = -44)
 Offre spéciale du 23.1 au 29.1
Fromage à raclette Raccard
 En bloc
 par kg **1680 1350**
 En tranches de France
 par kg **1890 1550**
 Offre spéciale du 23.1 au 29.1
Charcuterie «Délicatesse»
 les 100 g **110**
 Offre spéciale jusqu'au 29.1
Aproz nature, medium et Cristal
 1 litre **-50 -40** (+dépôt)

Toutes les confitures et gelées en bocaux de 340-450 g -40 de moins par bocal

Multipack du 23.1 au 5.2

 Par ex. Confiture aux abricots 450 g **190 150**
 (100 g = -33,3)
 Dès 2 bocaux au choix

Œufs du pays Classe A
 Offre spéciale du 23.1 au 29.1

 Les 6 **250 2.-**

Revitalisant textile Mio Douce Superconcentré
 Offre spéciale jusqu'au 29.1.

 2 kg **650 550**
 (1 kg = 2.75)
MIGROS
 60 ans d'une idée jeune

PETITES ANNONCES

Chambres à louer

INDÉPENDANTE, jolie, meublée, bain, à monsieur. ☎ 039/28 29 85. 1692

Demandes à acheter

ACCORDÉON chromatique Ranco Guglielmo ou Record Suisse, même ancien modèle. ☎ 039/31 30 17. 91-62010

PIANO droit en excellent état. ☎ 039/26 50 49 1479

A vendre

ACCORDÉON diatonique sib-mib, Ranco Guglielmo. Tableau grand nu. ☎ 039/23 32 94. 1483

LEICA, 1 boîtier M4-P avec Leicameter, 1 objectif Summicron M 2/35 mm., 1 objectif Summicron M 2/90 mm., état neuf, sous garantie. En bloc ou séparément. Prix très avantageux. ☎ 039/23 42 88, le soir. 1601

Tarif réduit
 85 ct. le mot (min. Fr. 8.50)
 annonces commerciales
 exclues

SPORTS

Après le départ du coach et de l'entraîneur CP Fleurier: le dérapage est contrôlé

Hier, personne n'aurait parié sur l'avenir du CP Fleurier. Sans président, sans entraîneur, ni coach, qu'allait devenir cette équipe qui fait les grands soirs de Belle-Roche? Aujourd'hui, avec l'union des bonnes volontés, le dérapage est contrôlé. C'est le Fleurisan Gilbert Weissbrodt, dit Gibus, attaquant de pointe du club pendant 17 ans, entraîneur de la Vallée-de-Joux durant trois saisons, qui prend les commandes. Il sera également coach. Et puis, l'ancien président Walther Rutz, chef du service de médecine de l'hôpital de Fleurier aurait accepté de remplacer Daniel Schelling. L'assemblée générale extraordinaire qui sera convoquée prochainement devra le confirmer dans ses fonctions. Hier soir, l'entraînement s'est déroulé sous la direction de Jimmy Gaillard. Tous les joueurs ont mouillé leur maillot comme rarement cette saison.

Ceux qui ont fait les frais de la crise, Philippe Jeannin (entraîneur), Jean-Hugues Walther (coach) et Jean-Michel Sapart (entraîneur condition physique) ont analysé la situation avec les journalistes.

Jean-Michel Sapart, physiothérapeute des hôpitaux du Val-de-Travers, qui a accompli, bénévolement, un intense travail de préparation lors des entraînements sur le terrain a déploré les absences du vice-président Germain Marquis, chef technique et responsable de la première équipe. C'est lui qui aurait dû arrondir les angles, faire la liaison entre les joueurs et le président administratif Daniel Schelling.

Jean-Michel Sapart déclare aussi qu'en première ligue, il ne suffit plus de constituer une belle équipe de copains soudée par la camaraderie pour réussir une saison. Les exigences sont telles que les joueurs doivent se préparer et se comporter comme des professionnels. J.-M. Sapart a confirmé son intention de démissionner.

Jean-Hugues Walther, le coach, avait été appelé par Philippe Jeannin. Il n'a

jamais vraiment été accepté par les joueurs, qui, soit dit en passant, ne voulaient plus d'Aldo Mombelli au cours de la saison dernière. On reprochait à Aldo d'être trop introverti. Et le contraire à Walther. C'est vrai qu'il a le langage plutôt direct et qu'il a peut-être manqué de psychologie avec quelques joueurs. J.-H. Walther entraînait les gardiens depuis deux ans. Il pensait continuer. Les joueurs de la première ne veulent plus entendre parler de lui. Le portier Luthi qui avait fait de jolis progrès sous sa direction était le plus déçu. Pour Walther, c'est un sacré crève-cœur. Mais il ne laissera pas tomber les petits gardiens du club pour autant.

RESSORT BRISÉ

Philippe Jeannin ne parle pas beaucoup. Alors, quand il dit: le ressort est brisé, la phrase sonne comme une gifle. Cet homme, qui joua avec La Chaux-de-Fonds, puis en ligue B avec Fleurier avant de devenir entraîneur à la fin des années 1970, a tout donné à son club.

Pour un salaire de misère, il a non seulement dirigé la première équipe, mais

s'est également occupé des juniors, des novices, des mosquitos, et de l'école de hockey. Il ne jouera plus mais continuera de s'occuper de la relève. Et il a rendu hommage à Henri Mahieu, responsable des jeunes, qui a accompli un travail extraordinaire ces dernières années. Il y a deux ans, l'école de hockey sur glace comptait une vingtaine de gamins. Aujourd'hui, ils sont presque cent.

Philippe Jeannin quitte son poste par solidarité avec Jean-Hugues Walther auquel il faisait confiance. Et puis, ajoute-t-il:

- Nous avons eu trop d'histoires depuis le début de la saison. Pour des peccadilles. Pourtant, tout avait marché à merveille durant la préparation du championnat. Je n'avais jamais connu une pareille ambiance.

Jeannin, c'était un monument. Il s'en va, chacun le regrette. Le vice-président Germain Marquis le premier. Le CP Fleurier perd un grand bonhomme.

JJC

Communiqué

Suite à la séance du lundi 21. 1. 85, réunissant comité, joueurs, entraîneur et coach, le comité du CP Fleurier a pris acte de la démission de M. Jean-Hugues Walther.

Suite à ce départ, M. Philippe Jeannin a demandé à être libéré de sa fonction d'entraîneur de la première équipe.

Le comité a pris acte de sa décision et l'a confirmé dans sa fonction de responsable de l'entraînement des équipes juniors, novices, minis, mosquitos et école de hockey.

Le comité, avec l'accord de tous les joueurs de la première équipe a nommé M. Gilbert Weissbrodt entraîneur-coach du CP Fleurier jusqu'à la fin de la saison 1984-85.

Une assemblée générale extraordinaire sera convoquée prochainement. (sp)

Dans le groupe 2 de première ligue Les Prévôtois définitivement sauvés

● MOUTIER - ZUNZGEN 8-7 (2-4 3-0 3-3)

Une fois de plus, un début pénible pour Moutier. Un début pénible surtout au niveau de l'évolution du score. Moutier n'était pas vraiment dominé, il ne paraissait vraiment pas inférieur à ses hôtes. Mais voilà, lorsque l'on est incapable de marquer le moindre but à 5 contre 4 ceci durant plus de 2 minutes il ne faut s'étonner de rien. Et pour ajouter à cela il nous faut malheureusement parler du portier Naegeli qui s'est montré peu sûr dans ses interventions. Il n'était pas totalement irresponsable sur deux des quatre premiers buts au moins.

Deux buts d'écart au début du deuxième tiers, ce n'est rien en hockey. Mais cela peut représenter beaucoup de choses

Fribourg-Gottéron Cadioux s'en ira

Ainsi qu'on pouvait le prévoir à la suite des récents remous survenus au sein du club, Paul-André Cadioux quittera le HC Fribourg-Gottéron à la fin de la saison. Les dirigeants fribourgeois ont en effet accédé à la demande de leur entraîneur de le libérer de ses engagements à l'échéance de son contrat.

Le communiqué du HC Fribourg-Gottéron: «A la suite de la demande de son entraîneur et coach Paul-André Cadioux de pouvoir être libéré de ses engagements contractuels à la fin de la saison 1984-85, le comité du HC Fribourg-Gottéron a accédé au vœu de celui-ci. Paul-André Cadioux restera jusqu'à la fin de la saison entraîneur et coach de l'équipe-fanion. (si)



L'entraîneur Paul-André Cadioux quittera Fribourg à la fin de la saison. (Béline Keystone)

lorsque les deux clubs ralentissent la cadence. Ce qui fait que l'on ne vit rien de bien passionnant durant le premier quart d'heure.

Puis, soudain, en moins de quatre minutes, les hommes d'Untiger relèvent la tête et inscrivent quatre buts. Un minimum. Pour la première fois de la partie, les «blanc et bleu» prennent l'avantage. Un avantage qui pourrait être décisif. Mais voilà, Frei est pénalisé à quatorze secondes de la fin du tiers. Une période pénible se pointe pour Moutier.

Pas si pénible que cela heureusement. Le Bâlois Erzer écopait en moins de temps qu'il faut pour le dire de deux fois deux minutes. Dans ces conditions, Moutier pouvait voir venir sereinement. En tout cas les visiteurs persistaient à contester les décisions des arbitres et perdaient ainsi rapidement le contrôle de leurs nerfs et leur coach qui était prié d'aller voir au vestiaire s'il y était.

Zunzgen égalisa en début de période. Depuis cet instant on assista à un chassé-croisé entre les deux clubs. Un petit jeu qui tourna définitivement à l'avantage des joueurs locaux à 5 minutes de la fin.

Les hommes d'Untiger qui ont su garder leur sang-froid jusqu'à la fin de la partie, se sauvent grâce à cette victoire, de la relégation. Dominique Dumas

Moutier: Naegeli (20' Unteraehrer); Frei, Schnider; Uttinger, Schnyder; Gurtner, Guex, Kohler; Lechenne, Charmillot, Houmar, Steinegger, Ortis, Schnider.

Zunzgen-Sissach: D. Schaub; C. Tschan, R. Schaub; Rothenbuehler, Reto Tschan; Rolf Tschan, Probst, Krattiger, Gatiert; Erzer, P. Tschan; M. Schaub, Buser, Hunziker.

Arbitres: MM. Duvoisin et Imark.

Note: 250 spectateurs.
Buts: 1' P. Tschan (Herzer) 0-1; 9' Guex (Kohler) 1-1; 10' Hunziker 1-2; 15' Kohler (Gurtner) 2-2; 18' Hunziker (R. Schaub) 2-3; 19' Probst (Rothenbuehler) 2-4; 36' Guex (Kohler) 3-4; 37' Schnider 4-4; 38' Steinegger (Charmillot) 5-4; 43' Buser (M. Schaub) 5-5; 44' Schnider (Schnyder) 6-5; 44' Probst (Krattiger) 6-6; 53' Lechenne (Steinegger) 7-6; 65' Kohler (Schnider) 8-6; 56' Buser (Probst) 8-7.

Pénalités: 1 x 5' contre Moutier (Frei); 8 x 2' et 1 x 10' (Krattiger) contre Zunzgen-Sissach.

En championnat de deuxième ligue Portes ouvertes aux Mélèzes

● LES JOUX-DERRIÈRE - LE FUET-BELLELAY 14-4 (8-1, 3-1, 3-2)

Si le jeu fut dans son ensemble rapide, la partie traîna en longueur par les multiples arrêts. Formée de juniors élites du HC Bienne, l'équipe du Fuet-Bellelay fut certainement la formation la plus désagréable qui s'est présentée aux Mélèzes cette saison. Sa façon de jouer est essentiellement axée sur l'antijeu. Au corps à corps les visiteurs additionnèrent la maladresse ce qui déboucha sur une rencontre où seules Les Joux-Derrière tirèrent leur épingle du jeu en évitant au maximum la provocation.

Départ sur les chapeaux de roue de la part des Neuchâtelois. A la vue des buts, qui régulièrement tombèrent dans la cage du malheureux Boschetti, les banlieusards chauds-de-fonnières ne trouvèrent dans cette période pratiquement aucune opposition.

Ce tiers devint par là même souvent lancinant. Tout au long de cette partie l'entraîneur des locaux tint à se mettre particulièrement en exergue, avec trois assists et quatre buts à son actif. Il fut imité en cela par un routinier en la matière qui a nom Berra.

De son côté, Le Fuet se brisa sur une défense attentive qui par précipitation expédia des «bolidés» depuis la ligne bleue. Ceux-ci furent souvent mal cadrés pour pouvoir inquiéter le portier des Joux-Derrière.

Dans le deuxième tiers les placages devinrent plus intenses, ce qui conféra à cette période un air de rugby plutôt que de hockey. Dès la 33e minute, Fehlmann prit la place de Durini dans les buts chauds-de-fonnières. A cet instant le résultat fut acquis de fort belle manière et la victoire ne put plus échapper à l'équipe locale.

Pour la petite histoire, notons que dans le troisième tiers Les Joux-Derrière héritèrent d'un penalty provoqué par la stupidité de Morandin. Ce dernier lançant sa canne alors que le puck avait déjà franchi la ligne de fond. C'est à Fluck que revint l'honneur de l'exécuter, mais celui-ci se brisa sur le portier adverse.

Les Joux-Derrière: Durini, Fehlmann; Geinoz, Cuche, Gygli, Berra, Loepe; Yerli, Ganguillet, Singelé, Butikofer, Bianchi; Fluck, Leuba, Nicole.

Le Fuet: Boschetti; Morandin, Zurcher, Tschannen, Maeder, Schweizer; Baur, Trachsel, Ceretti, Stalder, Reber; Schneebeli, Remedi, Châtelain, Monney, Guenat.

Arbitres: MM. Reist et Kramer.
Buts: 1re Gygli 1-0; 1re Butikofer 2-0; 2e Gygli 3-0; 5e Tschannen 3-1; 7e Berra 4-1; 9e Loepe 5-1; 12e Butikofer 6-1; 13e Loepe 7-1; 18e Fluck 8-1; 24e Maeder 8-2; 30e Gygli 9-2; 31e Butikofer 10-2; 32e Berra 11-2; 40e Berra 12-2; 47e Morandin 12-3; 53e Ceretti 12-4; 55e Gygli 13-4; 56e Berra 14-4.

Pénalités: 4 x 2 minutes contre Les Joux-Derrière et 3 x 2 minutes contre Le Fuet.

R. V.

AUTRES RÉSULTATS

Saint-Imier - Tramelan 5-1

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. St-Imier	15	14	0	1	118	51 28
2. Université	16	11	2	3	85	56 24
3. Noiraigue	15	10	2	3	82	55 22
4. Le Locle	16	10	1	5	94	74 21
5. Joux-D.	16	8	2	6	91	53 18
6. Tavannes	15	8	0	7	86	62 16
7. Tramelan	16	5	3	8	73	74 13
8. Delémont	15	3	2	10	50	70 8
9. Montmol.	15	3	2	10	54	89 8
10. Fuet-Bell.	15	3	2	10	58	104 8
11. Court	14	1	0	13	23	126 2

Dernière étape du Rallye Paris - Alger - Dakar Victoire finale de Zaniroli et Rahier

Le Belge Gaston Rahier (BMW), dans la catégorie motos, et l'équipage français Patrick Zaniroli-Jean Da Silva (Mitsubishi), dans la catégorie autos, ont remporté le 7e rallye Paris - Dakar, qui s'est terminé hier sur la plage de Yoff, près de la capitale sénégalaise. Rahier remporte ainsi sa deuxième victoire consécutive dans l'épreuve, alors que les Mitsubishi réussissent le doublé grâce au Britannique Andrew Cowan, deuxième à vingt-six minutes de son coéquipier. En camions, la victoire revient aux Allemands Capito-Capito, sur Mercedes Unimog.

La deuxième étape, qui ne pouvait plus remettre en question les classements finals, a permis à l'Américain Chuck Stearns (Yamaha) de fêter un nouveau succès en terminant le Paris - Dakar au sprint. Il n'a en effet devancé le Français Cyril Neveu (Honda) que de trois secondes, Gaston Rahier prenant la 10e place.

RÉSULTATS

Autos: 1. Zaniroli-Da Silva (Fra), Mitsubishi, et Cowan-Syer (BG), Mitsubishi, 80 km, en 31'55"; 3. Fougerousse-

M Minigolf

Une victoire pour Henri Miserez

Henri Miserez s'est distingué dans le championnat d'hiver du Minigolf-Club de La Chaux-de-Fonds, en remportant la Coupe par handicap.

Le concours se déroulait sur le terrain couvert de Jean-Pierre Surdez et comportait trois parcours des 18 pistes; au total des points obtenus s'ajoutait un handicap pouvant aller jusqu'à 30 points suivant les résultats obtenus par les concurrents pendant la saison 1984.

Résultats: 1. Henri Miserez 113 points (99 + 14 de handicap); 2. Philippe Stähli 114 (84 + 30); 3. Louis Corti 116 (89 + 27); 4. Claude Hofstetter 117 (92 + 25); 5. Nelly Kuster 118 (88 + 30); 6. Jean-Pierre Surdez 118 (89 + 29); 7. Henri Kuster 118 (97 + 21); 8. Janine Hofstetter 121 (100 + 21); 9. Cécile Mathey 122 (106 + 16); 10. Laurent Liebundgut 125 (100 + 25), etc. (hm)



L'aventure africaine des Jurassiens Maître-Wichtermann s'est terminée tout près du but, suite à de nombreux ennuis mécaniques.

Jacquemar (Fra), Toyota, 33'00"; 4. Lapeyre-Lourseau (Fra), Audi Quattro, 33'15"; 5. Marreau-Marreau (Fra), Renault, 35'24"; 6. Ratet-De Delabre (Fra), Toyota, 36'47".

Motos: 1. Chuck Stearns (EU), Yamaha, 27'58"; 2. Cyril Neveu (Fra), Honda, 28'01"; 3. Jean-Michel Baron (Fra), Honda, 32'20"; 4. Hubert Auriol (Fra), Ligier-Cagiva, 34'19"; 5. Marc Jouneau (Fra), Suzuki, 34'20"; 6. Franco Picco (Ita), Yamaha, 35'03".

CLASSEMENTS FINALS

Autos: 1. Zaniroli-Da Silva 48 h. 17'00"; 2. Cowan-Syer à 26'19"; 3. Fougerousse-Jacquemar à 5 h. 35'32"; 4. Ratet-De Delabre à 12 h. 22'29"; 5. Marreau-Marreau à 12 h. 26'31"; 6. Marci-Janssens (Bel), Range Rover, à 13 h. 45'52"; 7. Tezekdjian-Diolla (Fra), Mercedes, à 14 h. 54'55"; 8. De Deyne-Bekkers (Bel), Land Rover, à 21 h. 29'30".
Puis: 11. Capito-Capito (RFA), Mercedes Unimog, à 30 h. 04'50" (1er camion); 15. De Rooy-De Saulieu (Hol-Fra), DAF, à 41 h. 57'12" (2e camion).

Motos: 1. Gaston Rahier (Bel), BMW, 88 h. 45'01"; 2. Jean-Claude Olivier

(Fra), Yamaha, à 57'40"; 3. Picco à 1 h. 08'02"; 4. Andrea Marinoni (Ita), Yamaha, à 3 h. 05'37"; 5. Neveu à 3 h. 25'48"; 6. Stearns à 3 h. 25'49"; 7. Auriol à 5 h. 09'40"; 8. François Charliat (Fra), Honda, à 5 h. 12'28". (si)

B Bob

A Cervinia Suisses et Allemands de l'Est

Les Allemands de l'Est et les Suisses dominant toujours les entraînements du championnat du monde de bob à quatre, qui se déroulera samedi et dimanche à Cervinia. Silvio Giobellina, dans la première manche, et Detlef Richter, dans la seconde, ont signé les meilleurs temps de la journée. Toute cette séance de mardi s'est disputée sous les chutes de neige.

1re manche: 1. Giobellina (S) 1'04"97; 2. Richter (RDA) et Lehmann (RDA) 1'05"07; 4. Fichler 1'05"34; 5. Hildebrand (S) 1'05"73; 6. Jost (EU) 1'05"75; 7. Hoppe (RDA) 1'05"91.

2e manche: 1. Richter 1'04"51; 2. Hoppe 1'05"01; 3. Giobellina 1'05"04; 4. Fichler 1'05"19; 5. Hildebrand 1'05"27; 6. Lehmann 1'05"29.

Suite des informations sportives

SPORTS

Suisses décevants sur les 15 km. des CM de ski nordique à Seefeld Coup de sang particulièrement payant

L'ombre de Francesco Moser a plané sur Seefeld lors des 15 kilomètres. Une année après son double record du monde de l'heure obtenu à Mexico, le cycliste italien est revenu au premier plan dans la cité abritant... les championnats du monde de ski nordique.

S'inspirant des méthodes scientifiques utilisées pour «El Cesc», les médecins de l'équipe de ski de fond transalpine ont donné un sérieux coup de pouce à leurs athlètes. Résultat: à plus de 34 ans Maurizio de Zolt est parvenu sur la troisième marche du podium juste devant son compatriote Giorgio Vanzetta. Les deux autres concurrents Giuseppe Ploner et Marco Albarello ont complété ce fantastique résultat d'ensemble avec des 15e et 17e places.

La médecine sportive italienne est aussi venue à l'aide du vainqueur de ces 15 km ultra-rapides. Kari Haerkoenen a bénéficié des conseils pratiques d'un médecin italien travaillant au sein de l'équipe finlandaise. Reste à savoir si ces autotransfusions de sang, puisque c'est de cela qu'il s'agit, demeureront efficaces jusqu'au 50 km messieurs prévus dimanche 27 janvier.

Préférant en principe la distance de 15 km, les Suisses se sont révélés décevants mardi matin. Prétendant à une médaille, Andy Grünenfelder, le meilleur d'entre eux, a dû se contenter de la dixième place. Ambitieux lui aussi, Giachem Guidon est arrivé de justesse à marquer des points coupe du monde (19e). Quant à Konrad Hallenbarter (31e) et Joos Ambühl (37e), ils ont plongé dans les profondeurs du classement.

DU SANG ENRICHI

L'enrichissement du sang a déjà passablement alimenté les conversations sportives. La Finlande est devenue experte en la matière avec notamment Lasse Viren. L'Italie a suivi peu après, débutant avec l'équipe de football championne du monde en 1982.

Depuis, le professeur Conconi et ses collaborateurs sont devenus les rois. Les recherches systématiques financées par le CONI (Comité olympique national italien) ont permis d'améliorer les résultats.

La méthode est appliquée de la manière suivante: lors de l'entraînement, l'athlète donne de son propre sang. Ce dernier, enrichi par des vitamines, se réinjecte un ou deux jours avant la course dans le corps du sportif.

Le nouveau champion du monde des 15 km a peut-être bénéficié de ce coup de pouce. Contrairement à d'autres moyens de doping, les preuves sont devenues difficiles à trouver. Les intéressés ont refusé de répondre franchement. Kari Haerkoenen s'est dit super-motivé par la perte d'une médaille dans les 30 km pour quatre secondes. La motivation ajoutée à une transfusion et une pratique remar-



De notre envoyé spécial à Seefeld:
Laurent GUYOT

quable du pas de siittonen lui ont permis, en tous les cas, de fêter son premier grand titre.

Malgré toute sa bonne volonté et en raison d'une chute dans l'ultime descente, Thomas Wassberg s'est montré trop lent de douze secondes. Son compatriote Gunde Svan n'a jamais pu se mêler à la lutte pour une médaille étant même rattrapé l'espace de quelques centaines de mètres par l'Italien Giorgio Vanzetta.

Les «vieux» renards ont connu des fortunes diverses. Ainsi Juha Mieto, ce colosse finlandais de 1,95 m., chaussant des skis de... 2 mètres, a terminé 52e à plus de cinq minutes de son compatriote Haerkoenen. Sa moustache remplaçant une barbe légendaire ne s'est pas avérée aussi efficace que les transfusions.

Maurilio de Zolt, âgé de 34 ans, l'a démontré se payant le luxe de monter sur la troisième marche du podium. Absent des 30 km, le vétéran transalpin était rentré à Pavie en fin de semaine pour pratiquer une auto-transfusion.

Quant aux Soviétiques, ils ont continué à se rapprocher un peu plus de la Sibirie. Champion olympique des 30 km, Nikolai Zimiatov s'est révélé le meilleur avec le 8e rang.

MAUVAIS CHOIX

Les Suisses n'ont pas réédité, tant s'en faut, la performance d'ensemble des 30 km. Hansueli Kreuzer s'est déclaré assez déçu des résultats de Joos Ambühl et Konrad Hallenbarter: En prenant la dixième place, Andy Grünenfelder a tout de même rempli son contrat. Giachem Guidon est arrivé dans les points coupe du monde. En revanche, Hallenbarter et Ambühl ont passé à côté du sujet. Je suis toutefois persuadé que cette contre-performance n'influencera pas le moral pour le relais. A ce propos, j'ai décidé de retenir les quatre coureurs du 15 km et Daniel Sandoz. La formation de



Thomas Wassberg, deuxième de la course des 15 km, distançant Aki Karvonen, qui terminera, lui, douzième. (Bélino Reuter)

Sur le podium

FOND MASCULIN 15 KM.

1. Kari Haerkoenen (Fin) 40'42"7;
2. Thomas Wassberg (Su) à 13"3;
3. Maurizio De Zolt (It) à 44"5;
4. Giorgio Vanzetta (It) à 50"5;
5. Gunde Anders Svan (Su) à 1'04"7;
6. Harri Kirvesniemi (Fin) à 1'14"7;
7. Arild Monsen (No) à 1'20"9;
8. Nikolai Simjatov (URS) à 1'30"1;
9. Ove Robert Aunli (No) à 1'35"8;
10. Andy Grünenfelder (S) à 1'40"9;
11. Pal Gunnar Mikkelsplass (No) à 1'42"3;
12. Aki Karvonen (Fin) à 1'43"7;
13. Alexandre Batjuk (URS) à 1'54"0;
14. Martin Hole (No) à 2'01"6;
15. Giuseppe Ploner (It) à 2'02"5;
16. Vladimir Smirnov (URS) à 2'06"3;
17. Michele Albarello (It) à 2'16"6;
18. Oddvar Bra (No) à 2'25"6;
19. Giachem Guidon (S) à 2'25"9;
20. Torgny Mogren (Su) à 2'41"8.

départ sera dévoilée mercredi à midi.

Classé dix-neuvième, Giachem Guidon n'a pas caché son mécontentement quant à sa place, s'en prenant à lui-même: C'est ma faute, j'ai choisi les mauvais skis pour cette neige avoisinant zéro degré. Dommage, car je suis très bien parti. J'ai dialogué avec les meilleurs jusqu'au cinquième kilomètre. Par la suite ma glisse s'est révélée trop mauvaise. J'ai perdu beaucoup de temps dans les nombreuses descentes. Pourtant avant le départ je me suis senti en pleine forme et persuadé de pouvoir terminer dans les six premiers.

Moins bon Suisse, Joos Ambühl a connu les mêmes problèmes que son compère grison: Tout a bien marché dans les quatre premiers kilomètres de montée. Mon choix de ski ne s'est pas avéré très judicieux par la suite. La neige était différente sur les hauteurs de Seefeld. Je suis tout de

Puis: 31. Konrad Hallenbarter (S) à 3'52"7; 37. Joos Ambühl (S) à 4'34"7.

SAUT PAR ÉQUIPES

1. Finlande (Tuomo Ylipulli, Pentti Kokkonen, Matti Nykaenen, Jari Puikkonen) 583,0;
2. Autriche (Andreas Felder, Armin Kogler, Günther Stranner, Ernst Vettori) 579,2;
3. RDA (Franck Sauerbey, Manfred Deckert, Klaus Ostwald, Jens Weissflog) 550,8;
4. Tchécoslovaquie (Martin Svagerko, Miroslav Polak, Jiri Parma, Pavel Ploc) 531,0;
5. Etats-Unis (Nils Stolzlechner, Rich Newborn, Mark Konopacke, Mike Holland) 500,6;
6. Japon (Yoshinobu Watase, Akiro Sato, Chiharu Nishikaba, Masahiro Akimoto) 484,4;
7. Norvège 482,7;
8. RFA 477,2;
9. Yougoslavie 471,0;
10. URSS 416,0;
11. France 383,5;
12. Suède 349,9. (si)

même mécontent car je pouvais viser une place dans les points coupe du monde.

Des douleurs à une jambe ont empêché Konrad Hallenbarter de se retrouver dans les vingt premiers: Il m'a manqué l'explosivité des 30 km. J'ai également ressenti des douleurs à une épaule et j'ai ressenti la fatigue dans les jambes dès le 3e kilomètre m'empêchant de pratiquer correctement le siittonen. Enfin je ne me suis jamais senti très à l'aise sur ce genre de neige.

Andy Grünenfelder est demeuré le seul Helvète à tirer un bilan positif de cette course: Le choix du matériel s'est avéré judicieux. Je n'ai connu aucun problème. Sans ma maladie de la semaine passée j'aurais certainement encore pu mieux me classer. Mais cette dixième place est encourageante en vue du relais et des 50 km.

L. G.

Concours de saut par équipes

Encore de l'or pour la Finlande

Quelques heures après le succès de Karl Haerkoenen dans le 15 km, la Finlande a remporté une seconde médaille d'or à Seefeld avec le saut par équipes. Tuomo Ylipulli, Pentti Kokkonen, Matti Nykaenen et Jari Puikkonen ont défendu victorieusement leur titre acquis l'an dernier à Engelberg. Ils ont devancé de 3,8 points l'Autriche et de 32,2 points la RDA. La Norvège a déçu avec une modeste septième place.

Les Autrichiens ont longtemps donné l'espoir à leur public. Après la première manche, ils menaient avec un avantage

de 6,6 points sur la Finlande. Après les deux premiers sauts de la seconde manche, l'écart se montait même à trente points en faveur des «aigles rouges».

Mais Matti Nykaenen réalisait un saut à 107 m., un résultat qui remettait les Finlandais sur orbite. Avec 99 m., au dernier saut, Jari Puikkonen, deuxième dimanche au tremplin des 90 m., assurait définitivement la victoire finlandaise.

Les meilleurs sauts de la journée ont été réussis par l'Autrichien Andreas Felder et l'Allemand de l'Est Jens Weissflog (108 m.). (si)

B boîte à confidences

Auto-transfusion

La performance collective des fondeurs italiens et la victoire de Kari Kaerkoenen ont remis à la une la question des transfusions de sang chez les sportifs.

Pour en savoir plus nous sommes approchés du médecin de l'équipe suisse de ski de fond, M. Thierry Waelli des Diablerets. Le praticien vaudois a évoqué les différents aspects du problème tout en confirmant l'impossibilité actuelle de fournir de preuves quant à ces auto-transfusions: Tout le monde parle d'auto-transfusions chez les Italiens et les Finlandais mais on ne pourra, je crois, jamais prouver ces pratiques. Il est certes vrai que cela existe. Des sportifs tels que Francesco Moser et Michel Platini y ont passé. C'est une méthode qui se pratique couramment et qui peut améliorer le rendement d'endurance jusqu'à 5%.

En Suisse, ce genre de pratique n'a pas encore vu le jour. Le médecin de l'équipe nationale n'est pas convaincu par cette nouvelle forme de doping: La Suisse n'est pas du tout en retard en ce qui concerne la médecine sportive. Chez nous les auto-transfusions sont considérées comme doping. De plus je ne pense pas que nos athlètes seraient d'accord de se laisser transfuser du sang comme cela.

Pour revenir sur l'efficacité de ces transfusions, sachez que les recherches du professeur Conconi qui sont citées à tour de bras sont connues dans le monde médico-sportif. En fait, elles n'ont rien apporté de bien nouveau. Je comparerai les travaux du docteur Conconi à ce qu'a fait Paul Koechli dans le cyclisme avec Hinault. Il s'agit d'une optimisation de tous les facteurs pouvant contribuer au rendement du sportif.

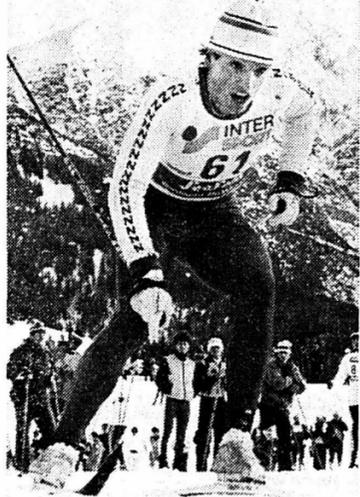
ENTRAÎNEUR SURPRISE

A l'heure de l'interview, l'entraîneur Hansueli Kreuzer s'est avéré très surpris de la performance des Italiens: Je ne comprends pas comment ils ont pu arriver aussi loin. A Val Disole, voici moins d'un mois, les Suisses se sont retrouvés aux six premières places. Le meilleur Italien a dû se contenter du seizième rang; il s'agissait d'Albarello. Il y a tout de même dû se passer quelque chose.

Une polémique a d'ailleurs éclaté en Italie l'année passée à propos de l'hépatite de Ploner. Le Transalpin aurait contracté cette maladie suite à une transfusion.

Les principaux intéressés se sont défendus avec vigueur d'avoir utilisé cette méthode. Lors de la conférence de presse des médaillés, Maurizio de Zolt a réfuté avec véhémence les accusations: Je suis outré d'une telle question. Pourquoi ne demandez-vous pas aux autres équipes si elles n'ont pas aussi procédé à ces auto-transfusions? Pour ma part je ne sais pas ce qu'est le doping. J'ai toujours obtenu de bons résultats alors pourquoi pas aujourd'hui. Notre responsable technique s'est décidé au dernier moment à changer notre paraffine. Pour Albarello, il était trop tard. Ploner a refusé. Seul Vanzetta et moi avons pu bénéficier de ce nouveau mélange.

Laurent GUYOT



Bien que sortant de maladie, Andy Grünenfelder se classe néanmoins au 10e rang! (AP Wirephoto)

Dans le relais féminin 4 x 5 km. Intouchables norvégiennes?

La première épreuve de relais manquera certainement de suspense en ce qui concerne la victoire. En effet, la Norvège survolera à coup sûr le 4 x 5 km. féminin. Plaçant leurs cinq représentantes parmi les sept premières classées du 5 km. individuel, les Norvégiennes ne devraient qu'à un malheureux concours de circonstances de ne pas fêter un succès de plus. La nation scandinave pourrait, de plus, être la première à descendre en-dessous de la barrière de l'heure pour ces 20 km.

En revanche, la lutte pour les autres places d'honneur donnera lieu à une sévère empoignade. L'URSS devrait être à même de se classer deuxième. Mais la Finlande, l'Allemagne de l'Est, la Tchécoslovaquie, la Suède et la Suisse ne s'aligneront pas en victimes expiatoires.

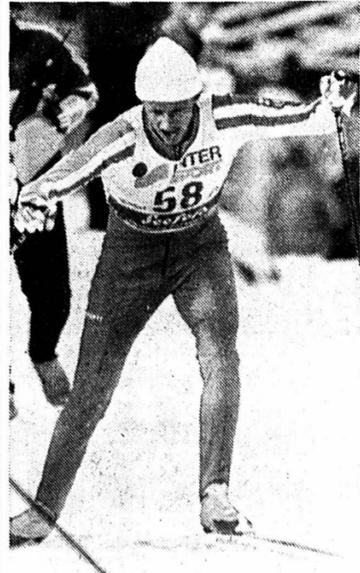
Composée de Karin Thomas (première relayeuse), Annelies Lengacher, Martina Schonbachler et Evi Kratzer, l'équipe nationale de relais possédera une chance de médaille.

L'entraîneur Bruno Heinzer n'a pas voulu aller jusque là:

Nous avons toujours fixé comme objectif depuis le début de la saison une sixième place. Les récentes performances ne sont rien venues changer. Tout ce qui sera en-dessous du sixième rang sera considéré comme mieux. Mais je suis persuadé en mon for intérieur que le quatuor peut faire un truc...

Le départ de cette course de relais passionnante sera donné sur le coup de 10 heures.

L. G.



Premier succès important pour le Finlandais Kari Kaerkoenen. Avec ou sans coup de pouce?

L'IMPARTIAL

Rédactions régionales:

Le Locle (039) 31 33 31
Fleurier (038) 61 35 75
Neuchâtel (038) 51 39 50

Saint-Imier (039) 41 11 83
Tramelan (032) 97 54 47
Saint-Brais (066) 58 41 55

la voix d'une région

R

regard

Vieillir à Sonvilier

A l'occasion de son élection à la présidence du Conseil général de Saint-Imier, le radical Pierre Leuthold a cité une pensée d'Albert Camus: «Chaque génération, sans doute, se croit vouée à refaire le monde. La mienne sait pourtant qu'elle ne le referra pas, mais sa tâche est peut-être plus grande. Elle consiste à empêcher que le monde ne se défasse.» En citant cette pensée, le nouveau président du législatif imérien mettait le doigt sur l'inquiétude qui baigne Saint-Imier, mais aussi bien des villages, bien des entreprises et bien des particuliers des régions décentralisées.

Empêcher que le monde ne se défasse, voilà une tâche qui vaut son pesant d'efforts. Empêcher que le monde ne se défasse, c'est lutter pour survivre, c'est faire le pied-de-nez à la résignation, c'est faire du neuf avec du vieux, en attendant de pouvoir peut-être de nouveau, un jour, faire du vieux avec du neuf. Ce principe, les gens du Jura bernois l'ont compris depuis un bout de temps. Et peu à peu, l'imagination, endormie dans le confort des années de vaches grasses, re pointe le bout de son nez. Ainsi, à Sonvilier, l'Hôtel du Buffet de la Gare étant devenu exsangue, faute de clients et même de clients potentiels: il sera transformé d'un coup de baguette magique en home pour personnes âgées.

Sa propriétaire, Mme Anna Haenni, 42 ans, est l'exemple type de quelqu'un qui a décidé de ne pas laisser le monde se défaire. Son établissement n'étant plus rentable, elle a cherché à le vendre. Ne voyant rien venir, elle s'est remise sur les bancs d'école. A l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds, elle suit des cours d'auxiliaires de santé, organisés par la Croix-Rouge. Dans quelques jours, elle ouvrira les portes du «Foyer Sainte-Anne» aux personnes âgées de la région.

Cinq chambres attendent les clients, des clients qui, dans le vallon de Saint-Imier, ne vont pas manquer. En effet, vieillir en asile ne tente personne. Mais vieillir presque en famille, allez savoir, c'est presque rajouter. En famille, oui, puisque Mme Haenni n'acceptera, en principe, que les personnes pouvant encore se déplacer. Et les places disponibles sont limitées, le foyer ne pouvant accueillir que huit personnes du troisième âge.

A Sonvilier, le Buffet de la Gare a donc été transformé pour répondre à un besoin réel. Et personne n'empêchera les pensionnaires d'aller boire un verre puisque le restaurant reste ouvert. Une infirmière s'occupera des soins et le médecin de Sonvilier, le Dr Israël Wainsenker, surveillera l'établissement. Ainsi, à force d'imagination et d'initiative, Mme Haenni aura fait d'un immeuble qui ne répondait plus à un besoin une maison qui «empêchera que le monde ne se défasse».

De telles initiatives, d'autres habitants du Vallon en ont pris. Pas pour faire fortune, non. Simplement pour que la roue continue à tourner, même si c'est au ralenti. Mais empêcher ainsi le monde de se défaire, allez savoir, c'est sûrement aussi un peu refaire le monde.

Cécile DIEZI

Petits mammifères méconnus en voie de disparition Chauves-souris: laissez-les dormir!

Entourée d'une aura maléfique basée sur des légendes et des films de fiction, les chauves-souris sont de petits animaux méconnus. On en dénombre quelque 900 espèces différentes de par le monde et notre pays en compte 27, dont 20 sont répertoriées dans le canton.

Les chauves-souris sont les «hirondelles de la nuit». Elles ont le même rôle écologique de mangeur d'insectes.

Comme leur «carrière» n'a cours qu'à la belle saison, et que, contrairement aux hirondelles, les chauves-souris ne nous quittent pas pour des cieux plus cléments, elles hibernent. Et cette année, avec la vague de froid inhabituel qui a sévi, les endroits qu'elles avaient choisis pour s'endormir se sont parfois avérés inhospitaliers. Alors, les chauves-souris, réveillées, ont du trouver en toute hâte un nouveau refuge.

Si vous découvrez une de ces petites bêtes endormie, ne la réveillez pas. Mais si l'une d'elles vous paraît en détresse,

adressez-vous à des spécialistes qui sauront les aider.

Les chauves-souris, en voie de disparition, sont protégées. L'Office fédéral des forêts, Pro Natura Helvetica et le WWF ont créé récemment un «Centre national de coordination pour l'étude et la protection des chauves-souris». Avec un programme de subventionnement sur 4 ans.

Deux jeunes biologistes de Neuchâtel ont recueilli des renseignements sur ces mystérieuses et sympathiques petites bêtes depuis 1980, en étudiant systématiquement leur population au Val-de-Travers.

A. O.

● LIRE EN PAGE 21



Une chauve-souris «grand fer à cheval» en hibernation, un des mammifères les plus menacés de disparition en Suisse. (Photo P. Moeschler)

Qu'il gèle, qu'il ne gèle pas...

Inondations toujours

Lorsque le thermomètre indique des températures exceptionnellement basses, comme ce fut le cas il y a peu, les conduites éclatent et inondent appartements, caves, magasins.

Lorsqu'après une période de grands froids survient le redoux, comme c'est souvent le cas dans nos régions, les tuyaux jusque là totalement glacés se réchauffent et laissent apparaître des fuites. D'où de nouvelles inondations.

Les ouvriers des Services industriels, les appareilleurs sanitaires ou les plombiers, déjà sur les dents pour réparer les méfaits de la période de gel, sont à nouveau sur la brèche pour limiter les dégâts provoqués maintenant par le net réchauffement



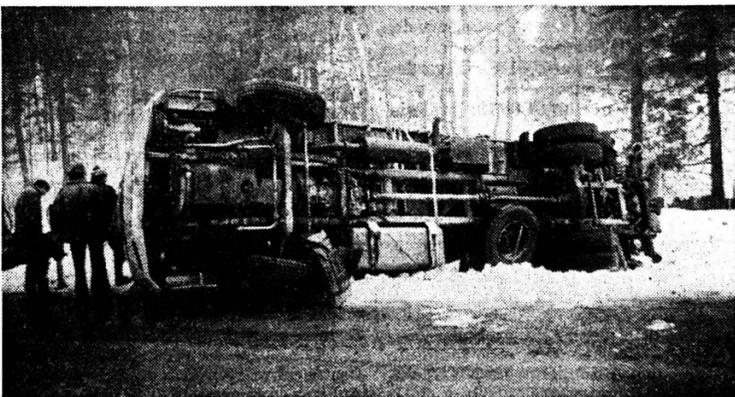
de la température (plus 7 degrés à La Brévine hier matin et moins 35 quinze jours auparavant).

Les pompiers ne comptent plus les multiples interventions effectuées à l'aide d'un aspirateur à eau (notre photographie Impar-Perrin) tandis que ceux qui, durant la saison hivernale, compte sur l'enneigement et la venue des skieurs de fond pour faire tourner leur établissement font la moue. Il n'y a personne sur les pistes; avant il faisait trop froid, maintenant il pleut et la neige détrempe se fait rare.

Pourtant, un proche espoir subsiste: l'arrivée d'une vague de froid accompagnée de précipitations sous forme de neige. (jcp)

● LIRE EN PAGE 18

Verglas sur la route des Pontins Un camion se renverse aux Bugnenets



Victime de la pluie givrante qui avait rendu la route des Pontins très glissante, un camion et sa remorque, chargés de bois, s'est renversé hier matin aux Bugnenets. En raison du danger représenté par le verglas, la route a été momentanément fermée au trafic. (Photo Impar-ms)

● LIRE EN PAGE 21

Ski de fond et gent canine La vie de chien des pistes

● LIRE EN PAGE 17

A La Chaux-de-Fonds et à Porrentruy Nouvelles implantations industrielles

● LIRE EN PAGE 17 ET 23

M'sieurs, dames... c'est l'heure!

billet

Et le bistrotier ponctue sa demande en frappant dans ses mains à deux reprises. (De quoi retomber en enfance... et du style, allons! les gosses, la récré est terminée...)

Ouais... on y va, répond le gaillard du bout du bar. L'œil glauque, la mine défaite, il termine sa phrase par un rot magistral. Encore un qui veut faire croire que c'est lui qui soutient le bar.

Dans un coin, une équipe discrète «sérieuse» devant une quinielle de verres vides alors qu'à côté une bande de copains chante à tue tête des airs paillardes.

Ce soir ce ne sera pas facile de les déloger et il faudra utiliser les grands moyens pour les jeter dehors.

Et pour ce faire, les méthodes employées sont multiples. Elles vont du bistrotier qui simplement met les chaises sur tables et commence à faire le ménage,

au restaurateur qui, vite fait bien fait, ouvre portes et fenêtres alors que dehors les thermomètres affiche moins trente mètres affiché moins trente degrés. On a même vu un café-dégré. On a même vu un café-dégré commencer à nettoyer ses tables avec de l'amoniac... sous le nez des clients!

Dans les boîtes, même tapèze. De la lumière tamisée on passe sans transition au cru des néons qui à ce moment-là font l'effet d'un projecteur braqué dans les yeux.

Malgré tout, il existe toujours les éternels lambins à qui il faut presque servir un verre sur le trottoir pour qu'ils acceptent enfin de s'en aller.

La carotte que l'on brandit sous les naseaux de l'âne pour le faire avancer...

CM

Q

quidam

Charles Alder vient de fêter, en grandes pompes, ses 50 ans. Cet artisan ébéniste restaure de vieux meubles, et travaille le vieux bois à Neuchâtel, à son compte depuis 22 ans. Mais avant, à cause de la crise de 1960, il a été pendant quelques années employé à la Société de navigation.

«J'ai commencé comme chauffeur. Sur les vapeurs. Je m'en souviens bien. Quand il y avait du foehn et que les cheminées ne tiraient pas, on crevait...», dit-il.

Une époque où les dimanche de juillet, il fallait charger 2000 kilos de charbon pour naviguer. Il a fini comme capitaine.

Mais Charles, bon vivant, est aussi un merveilleux pianiste, autodidacte, qui fait la joie de bien des soirées. Il joue des airs des années 50 à l'orgue et au piano, son hobby. «Quand je joue, les gens ont du plaisir, ils tapent dans les mains...»

(texte et photo ao)

B

bonne nouvelle

1100e anniversaire de Saint-Imier

Le comité du 1100e anniversaire de Saint-Imier a décidé d'éditionner un livre du souvenir, «Images 84», qui retracera, en 120 pages, dont 12 en couleurs, l'intense activité qui s'est déroulée l'an passé à Saint-Imier.

Par le texte et par l'image, ce livre constituera un précieux souvenir de cette année du 1100e anniversaire.

Le livre est actuellement en souscription jusqu'au 16 février. Les bulletins de souscriptions peuvent être obtenus au ☎ (039) 41.20.46 ou dans divers magasins de la place. Pour la souscription, il est aussi possible d'envoyer une carte postale à la case postale 155, 1100e anniversaire, 2610 Saint-Imier. (cd)

S

sommaire

COOPÉRATION JURA - QUÉBEC. - Une quarantaine d'industriels jurassiens déposent un dossier.

PAGE 23

JURA BERNOIS. - L'état du chômage.

PAGE 25

IMPAR SERVICE

La Chaux-de-Fonds

Théâtre: 20 h. 30, «Le roi Cerf», par Les Musicomédiens de Paris; (Art social).
Bois du Petit-Château: parc d'acclimatation, 6 h. 30-17 h.
Vivarium: 14-17 h.
Musée paysan: me, sa, di 14-17 h.
Musée international d'horlogerie: 10-12, 14-17 h.
Musée des beaux-arts: 10-12 h., 14-17 h. Expo choix de dessins des collections.
Musée d'histoire naturelle: 14-17 h.
Musée d'histoire et médaillier: lu-ve, ouv. sur demande; sa-di, 10-12 h., 14-17 h.
Galerie Sonia Wirth: expo de Charles L'Éplattenier à Paul Seylaz.
Galerie du Manoir: expo peintures de Cad'oro, Evrard, Jaquet, Nicolet, Rufenacht, Honegger et Hekel, 15-19 h., me jusqu'à 22 h.
Galerie Louis Ducommun: ma, je, sa, 17 h. 30-21 h.
Bibliothèque de la Ville et département audio-visuel 9-12 h., 13 h. 45-20 h.; discothèque, 16-20 h. Expo Le lac de Neuchâtel.
Bibliothèques des Jeunes: Président-Wilson 32, et Jardinière 23: 13 h. 30-18 h.
Ludothèque: Serre 16, ma, 16-19 h., je, 16-18 h.
Ménageothèque: rens. ☎ 28 14 46.
Patinoire: tous les jours, 9-11 h. 45; lu, ma, je, ve, 14-15 h. 45; me, 14-16 h. 45; sa, 14-16 h. 30; di, 15-17 h.; ve, sa, 20 h. 30-22 h.
Piscine des Arêtes: lu-ma, 10-20 h., me-je-ve-sa, 10-21 h., di, 9-18 h.
Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions. Le Scotch: Bar-Dancing-Attractions. Club 55: Dancing-Attractions. Le Domino: Cabaret-Attractions. La Boule d'Or: Bar-Dancing.
Centre de rencontre: ma, je, ve, 16-18 h., 19 h. 30-22 h.; me, 17-22 h., sa, 14-22 h., di, 14-20 h.
Centre de loisirs pour enfants, ferme Gallet: lu-ma-je-ve, 16-18 h., me, 15-18 h.
Centre de jeunesse suisse allemand: Doubs 107, me, 17-22 h., ☎ 23 24 26.
Informations touristiques: ☎ 28 13 13, rue Neuve 11.
Planning familial: Rocher 1, tél. 28 56 56.
Consultations conjugales: ☎ (038) 24 76 80.
Service d'aide familiale: ☎ 23 88 38 et 23 98 00, 8-12 h., 14-16 h.
Ecole des parents: ☎ 26 87 76 et 23 10 95. Garderie: ma, tél. 23 28 53; ve, tél. 26 99 02.
Parents information: ☎ (038) 25 56 46.
Information allaitement: ☎ 26 41 10 et (038) 33 53 95.
Crèche de l'amitié: Manège 11, ☎ 28 64 88.
Crèche Beau-Temps 8: ☎ 26 87 77.
Services Croix-Rouge: ☎ 28 40 50. Baby-sitting, 7 h. 30-11 h. 30; soins à domicile et conseils diététiques, 7 h. 30-12 h., 14-17 h. 30.
Soins à domicile, Serre 12: ☎ 28 41 26.
Consult. pour stomisés, Ligue contre la tuberculose: Serre 12, je, 9 h., ☎ 28 54 55.
Information diabète: Serre 12, ve après-midi, ☎ 28 41 26.
Assoc. des sourds: permanence dernier je du mois, 13-15 h., Jardinière 23.
Pro Infirmis: Léopold-Robert 90, ☎ 23 97 01.
Boutique 3e âge: Serre 69, 14-17 h.
Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, me, 14-18 h. 30, je, 14-18 h.
Habillerie du CSP: Soleil 2, me et ve, 14-18 h.
Vieux Puits du CSP: Puits 1, me-ve, 14-18 h., sa, 9-11 h. 30.
Boutique et bouquiniste CSP: Soleil 4, lu au ve, 14-18 h.

AVIS URGENTS

Pour La Chaux-de-Fonds nous cherchons:
1 conducteur de chariots élévateurs

Pour rens.: ☎ (038) 24 31 31 1934

URGENT!

Cherchons

FOURNITURISTE

pour habillement montre

ADIA INTERIM SA

Léopold-Robert 84
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 91 33 140474

Pro Senectute: Service soc., gym, natation; L.-Robert 53, ☎ 23 20 20, le matin. Repas à domicile: ☎ 23 20 53, le matin. Cours de ski de fond.
AVIVO: ☎ 23 02 70 ou 23 50 85.
Accueil du Soleil: Serre 67, 14-17 h., je fermé.
Eglise réformée: secrétariat, ☎ 23 52 52.
Drop in (Industrie 22): 16-19 h., ☎ 28 52 42. Ma et je, 20 h. 30-23 h.
Service médico-social (Paix 13): info., prévention et traitement de l'alcoolisme, ☎ 23 16 23.
SOS alcoolisme: ☎ 28 75 23.
Alcooliques Anonymes AA: ☎ 28 23 76, permanence 24 h. sur 24.
Groupe familial Al-Anon (aide aux familles d'alcooliques): ☎ 23 07 56 et 23 67 03.
La Main-tendue: ☎ 143. 20" d'attente. Aide aux victimes de désaxés sexuels «Les Oeillets», ☎ 26 51 50 ou 28 70 08.
Hôpital: ☎ 21 11 91.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h. 30, Coop 1, Neuve 9. Ensuite, police locale, ☎ 23 10 17, renseignera.
Service d'urgence médicale et dentaire: ☎ 23 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
Consommateurs Information: Grenier 22, lu, 14-17 h., ☎ 23 37 09.
Consult. juridiques, Serre 67, je, 16-20 h.
Centre social protestant: Temple-All. 23, consult. sociales, juridiques, conjugales, pour étrangers, lu-ve, 8-12 h., 14-18 h., ☎ 28 37 31.
Chômage information: Serre 67, tél. 23 18 19, lu 17 h. 30-19 h.
Ass. déf. chômeurs: Ronde 21, ☎ 28 40 22.
Société protectrice des animaux: D.-Jean-Richard 31, ☎ 23 45 65, 17-19 h.
Police secours: ☎ 117.
Feu: ☎ 118.

CINÉMAS
Corso: 20 h. 45, L'été prochain.
Eden: 15 h., 20 h. 45, SOS fantômes; 18 h. 30, Plaisirs solitaires.
Plaza: 20 h. 45, Emmanuelle.
Scala: 20 h. 45, Gremlins.

Fleuriste de service cet après-midi:
Stehlé, place Neuve 6

Le Locle

Cinéma Casino: 20 h. 30, Vivement dimanche. (Ciné-Club).
Bibliothèque Ville: 14 h. 30-18 h. 30.
Bibliothèque des jeunes: 13 h. 30-18 h.
Ludothèque: M.-A.-Calame 5, lu, 15 h. 30-17 h. 30, je, 15 h. 45-18 h. 15.
Le Dragon d'or: bar-dancing.
Patinoire: tous les jours 9-17 h., me et ve, 20-22 h., di, 9 h. 30-17 h.
Pharmacie d'office: Mariotti, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures, le numéro 117 renseignera.
Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, ☎ No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, ☎ (039) 31 52 52.
Permanence dentaire: No 117 renseignera.
Soins à domicile: 16 h. 30-18 h. 30, lu, me, ve, ☎ 31 20 19. Ma, je, ☎ 31 11 49.
Information diabète: Hôpital, lu après-midi, ☎ 31 52 52.
La Main-Tendue: ☎ No 143.
AVIVO: ☎ 31 51 90.
Service aide familiale: ☎ 31 82 44, 9-10 h.
Planning familial: tél. 28 56 56.
Consult. conjugales: ☎ (038) 24 76 80.

L'IMPARTIAL

— informe
— distrait
— commente

LA PUBLICITÉ

un second souffle dans une difficile compétition

Neuchâtel

Théâtre: 20 h., «Le combat des cerveaux», de Strindberg, par le Théâtre Adélie de Vevey.
Bibliothèque publique et universitaire: Fonds général, lu-ve, 10-12 h., 14-18 h., je jusqu'à 21 h., sa, 9-12 h. Lecture publique, lu, 13-20 h., ma-ve, 9-20 h., sa, 9-17 h. Expo Rousseau, me et sa, 14-17 h. Expo Kafka, lu-ve, 8-20 h.
Plateau Libre: 20 h. 30, Jean-Pierre Robert, rock français et Dougie Mac Lean, folk écossais.
Musée d'Ethnographie: 10-12 h., 14-17 h.
Musée d'Art et d'Histoire: 10-12 h., 14-17 h., Collect. Musée: L. Robert, Anker et art sacré du XVe siècle.
Musée d'Histoire naturelle: 14-17 h.
Musée d'archéologie: 14-17 h.
Galerie des Amis des Arts: expo Carmen Lanz et Domenico Sorrenti, 10-12 h., 14-17 h., je aussi 20-22 h.
Galerie Ditesheim: expo Pravoslav Sovak, 10-12 h., 14-18 h. 30.
Pharmacie d'office: jusqu'à 21 heures, Wildhaber, rue de l'Orangerie. Ensuite ☎ 25 10 17.
Information diabète: Fbg Hôpital 65, me après-midi, ☎ (038) 24 33 44.
SOS alcoolisme: ☎ (038) 33 18 90.
Alcooliques Anonymes: ☎ (038) 55 10 32 (le soir).
La Main-Tendue: ☎ 143.
Consultations conjugales: ☎ (038) 24 76 80.

CINÉMAS
Apollo: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 30, Palace.
Arcades: 15 h., 20 h. 30, Amadeus.
Bio: 15 h., 18 h. 40, 20 h. 45, La corde.
Palace: 15 h., 20 h. 45, L'été prochain.
Rex: 15 h., 20 h. 45, Attention les dégats.
Studio: 15 h., 21 h., Maria's Lovers; 18 h. 45, Streamers.

Cortailod

Galerie Jonas: expo aquarelles et lithographies de Bram Van Velde, me-di, 14 h. 30-18 h. 30.

Bevaix

Galerie Trin-Na-Niolo: expo Michel Jenni, peintre figuratif, 16-21 h.

Marin

Galerie Marin-Centre: expo Photo-Club Neuchâtel.

Hauterive

Galerie 2016: expo Paul de Rijck et Marino Wegher, me-di, 15-19 h., je aussi 20-22 h.

Jura bernois

Off. du tourisme du Jura bernois, av. Poste 26, Moutier, ☎ (032) 93 51 66.
Service social du Jura bernois, (inform., renseignements et conseils): Courtelary, rue de la Préfecture, ☎ (039) 44 14 24. Corgémont, Centre Village, ☎ (032) 97 14 48. Bévillard, rue Principale 43, ☎ (032) 92 29 02.
Centre social protestant: service de consultation personnelle, conjugale et sociale sur rendez-vous, ☎ (032) 93 32 21.
Pro Senectute Jura bernois: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e Age. Consultations sur rendez-vous, ☎ (032) 91 21 20.
Information diabète (ADJB): Case postale 40, Saint-Imier.
La Main-tendue: No 143.

Saint-Imier

Cinéma Lux: 20 h., Rollerball.
CCL: expo photos de Léon Declerc, lu-je, 14-17 h., je aussi 19 h. 30-21 h.
Bibliothèque municipale (Ecole primaire): me, 16-18 h., ve, 15 h. 30-19 h. 30.
Ludothèque: ma, 15-17 h., ve, 16-18 h.
Vestiaire: troc d'habits, lu, 15-17 h., je, 15-17 h., 19 h. 30-21 h.

Val-de-Ruz

Château de Valangin: fermé jusqu'au 1.3.
Hôpital et maternité: Landeyeux, ☎ 53 34 44.
Ambulance: ☎ 53 21 33.
Ligue contre la tuberculose et soins à domicile: lu au ve, 11-12 h., 17 h. 30-18 h. ☎ 53 15 31.
Aide familiale: ☎ 53 10 03.
La Main-Tendue: ☎ 143.
SOS alcoolisme: ☎ (038) 33 18 90.
Protec. suisse des animaux: ☎ 53 36 58.

Val-de-Travers

Couvét, cinéma Colisée: relâche.
Couvét, ludothèque: lu, 17-18 h. 30, me, 14-16 h.
Fleurier, collège primaire Longereuse: bibliothèque communale, lu et ma, 17-20 h., je, 15-18 h.
Fleurier, Centre de rencontre: ☎ 61 35 05.
Informations touristiques: gare Fleurier, ☎ 61 10 78.
Police cantonale: ☎ 61 14 23
Police (cas urgents): ☎ 117.
Police du feu: ☎ 118.
Fleurier, service du feu: ☎ 61 12 04 ou 118.
Centre de secours du Val-de-Travers: ☎ 63 19 45; non-réponse, ☎ 63 17 17.
Hôpital de Fleurier: ☎ 61 10 81.
Hôpital et maternité de Couvét: ☎ 63 25 25.
Ambulance: ☎ 61 12 00 et 61 13 28.
Fleurier, infirmière visit.: tél. 61 38 48.
Fleurier, Pro Senectute: Grand-Rue 7, lu et je matin, ☎ 61 35 05, repas à domicile.
La Main-Tendue: ☎ 143.
SOS alcoolisme: ☎ (038) 33 18 90.

Canton du Jura

Service social des Fr.-Montagnes: Centre de puériculture, aide familiale et soins à domicile, Le Noirmont, rue du Paquier, ☎ 53 17 66.
Transport handicapés, service «Kangourou»: ☎ 65 11 51 (Porrentruy), ou 22 20 61 et 22 39 52 (Delémont).
La Main Tendue: ☎ 143.

Le Noirmont

Cinéma: relâche.

Les Breuleux

Cinéma Lux: relâche.

Saignelégier

Ludothèque: ma, 15-17 h. 30.
Syndicat d'initiative et Pro Jura: renseignements ☎ 51 21 51.
Préfecture: ☎ 51 11 81.
Police cantonale: ☎ 51 11 07.
Service du feu: No 118.
Service ambulance: ☎ 51 22 44.
Hôpital et maternité: ☎ 51 13 01.
Médecins: Dr Boegli, ☎ 51 22 88; Dr Blou-danis, ☎ 51 12 84; Dr Meyrat, ☎ 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, ☎ 53 11 65; Dr Tettamanti, Les Breuleux, ☎ 54 17 54.
Pharmacie Fleury: ☎ (039) 51 12 03.
Service social tuberculose et asthme: ☎ (039) 51 11 50.
Aide familiale: ☎ 51 14 37.

Delémont

Cinéma Lido: 20 h., Paris, Texas.
Cinéma La Grange: 20 h. 30, Réincarnations.
Bibliothèque ville (Wicka II): lu, ma, je, 15-19 h., me, 16-20 h. 30, ve, 14-18 h., sa, 10-12 h.
Bibliothèque des jeunes: rue de l'Hôpital, lu au ve, 14-17 h. 30.

Bureau renseignements: rue du Marché 6, ☎ 41 26 63.
Centre de culture et loisirs: ☎ 41 44 30.
Services techniques: électricité, ☎ 41 43 45; eaux et gaz, ☎ 41 43 46.
Service du feu: ☎ 118.
Police cantonale: ☎ 41 25 66.
Police municipale: ☎ 41 20 46.
Ambulance: ☎ 42 11 22.
Pharmacie de service: Voirol, ☎ 41 20 72. Ensuite, ☎ No 111.
Hôpital: ☎ 42 11 22. Chambres communes: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30. Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.
Infirmière visitante: ☎ 41 40 29 ou 41 46 41 ou (032) 97 17 34.
Aide familiale: ☎ 41 33 95, 9-11 h. et 41 38 35 (urgence).
A.A. Alcool. anonymes: ☎ 41 12 18.

Courtelary

Service du feu: No 118.
Police cantonale: ☎ 44 10 90.
Administration district: ☎ 44 11 53.
Infirmière visitante: ☎ 44 14 34 ou 44 14 24.
Médecins: Dr Chopov ☎ (039) 44 11 42 - Dr Ennio Salomoni (032) 97 17 66 à Corgémont - Dr Ivano Salomoni, tél. (032) 97 24 24 à Sonceboz et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.

Tramelan

Cinéma Cosmos: relâche.
Ludothèque: ma et je, 15-17 h.
Bureau de renseignements: Grand-Rue, ☎ (032) 97 52 78.
Services techniques et permanences eau-électricité: ☎ 97 41 30.
Feu: ☎ 118.
Police cantonale: ☎ 97 40 69.
Police municipale: ☎ 97 51 41; en dehors heures bureau ☎ 97 50 66 et 97 58 29.
Médecins: Dr Graden ☎ (032) 97 51 51. Dr Meyer ☎ (032) 97 40 28.
Pharmacies: H. Schneberger ☎ (032) 97 42 48; J. von der Weid, ☎ (032) 97 40 30.
Infirmière visitante et dépôt sanitaire: ☎ 97 68 78 lu-ve, 14-15 h., sa-di, 12 h. 30-13 h. 30.
Aide familiale: ☎ 97 61 81.
Centre de puériculture: Collège 11, ☎ 97 62 46, ve, 15-17 h.
Landeau-service: Collège 11, ☎ 97 66 71.

Tavannes

Cinéma Royal: relâche.
Vivarium Ophidia: me, sa, di, 14-18 h.

Bévillard

Cinéma Palace: relâche.

Moutier

Cinéma Rex: 20 h. 30, Christine.
Musée des beaux-arts: expo archéologie «Les dinosaures en Suisse».
Bureau renseignements: Pro Jura, Hôtel-de-Ville 16, ☎ 93 18 24.
Services industriels: ☎ 93 12 51; en dehors des heures de bureau ☎ 93 12 53.
Service du feu: ☎ 93 18 18.
Police cantonale: ☎ 93 38 31.
Police municipale: ☎ 93 33 03.
Hôpital: ☎ 93 61 11.
Ambulance: ☎ 93 40 40.
Sœur visitante: ☎ 93 14 88.
Sœurs garde-malades: ☎ 93 18 69.
Centre de puériculture: ☎ 93 20 72.
Pharmacie d'office: Liengme, ☎ 93 15 34 ou ☎ 93 17 70.

Bienne

Palais des Congrès: 20 h. 15, concert SOB; Harry Datyner, pianiste; oeuvres de Rousset, Chopin et Beethoven.
Photo-Forum Pasquart: expo Christian Bonzon, 15-19 h.
Société des beaux-arts: expo Achats 1983-84, 16-18 h., 20-21 h. 30.
Musée Omega: je, 15-19 h.
Musée Robert: expo flore et faune, 14-18 h.
Musée Schwab: 10-12 h., 14-17 h.
CINÉMAS
Apollo: 15 h., 20 h. 15, Deux maladroits font le plein; 17 h. 30, Nostalghia.
Capitol: 15 h., 17 h. 45, 20 h. 15, Emmanuelle.
Elite: 16 h. 05, 17 h. 40, 19 h. 15, 20 h. 50, Purley Physical.
Lido 1: 15 h., 17 h. 45, 20 h. 15, L'homme qui en savait trop.
Lido 2: 14 h. 30, 17 h. 30, 20 h. 30, Amadeus.
Métro: 19 h. 50, Parole d'homme; La course à la mort de l'an 2000.
Palace: 14 h. 30, 20 h. 30, Dio perdona - io no; 16 h. 30, 18 h. 30, Codename Wildgeese.
Rex: 15 h., 20 h. 15, Les branchés du bahut; 17 h. 30, La vengeance de la nature.
Studio: 14 h. 30, 16 h. 30, 18 h. 30, 20 h. 30, Natural.

● communiqué

Match au loto de la SFG Corgémont: ve 25 janvier à la halle de gymnastique de Corgémont, dès 20 h.

Suisse romande, centrale d'appel AST pour passagers handicapés, tél. 066 / 22 88 88

LA CHAUX-DE-FONDS

la voix
d'une région

Ski de fond et gent canine La vie de chien des pistes

Ski hors piste, la saison est celle des sentiers non-battus de la pratique de la glisse sur des versants sauvages, vierges de pistes balisées et tracées. Batifoler dans la poudreuse intacte, le fantasme croît dans les têtes des amateurs, qui se confient leur pratique comme on pourrait se reposer de bonnes adresses de petits bistrotiers inconnus et à découvrir.

Or donc, la Ligue suisse pour la protection de la nature, en collaboration avec l'Office fédéral des forêts, ainsi que divers organismes et associations, viennent de lancer une campagne d'information sur l'influence du ski sauvage sur le mode de vie des animaux, relativement les dérangements qui leur sont causés, et les dégâts provoqués aux peuplements forestiers.

En marge de cette campagne, les problèmes posés par la pratique parallèle du ski de fond, et des chiens que l'on emmène pour les balader, est patent.

De nombreux amateurs-fondeurs se sont plaints, ces dernières années, de ce que les chiens de collègues-skieurs participent au tassement des pistes balisées et préparées par l'Office des sports, en col-

laboration avec l'Office du tourisme et d'autres sociétés. Renseignements pris auprès de l'Office des sports, histoire de tâter la température (plutôt instable, au propre) du problème, il semble que jusqu'à présent, cette année, les pistes aient moins souffert des traces canines, discipline personnelle et respect des usages ayant porté leurs fruits.

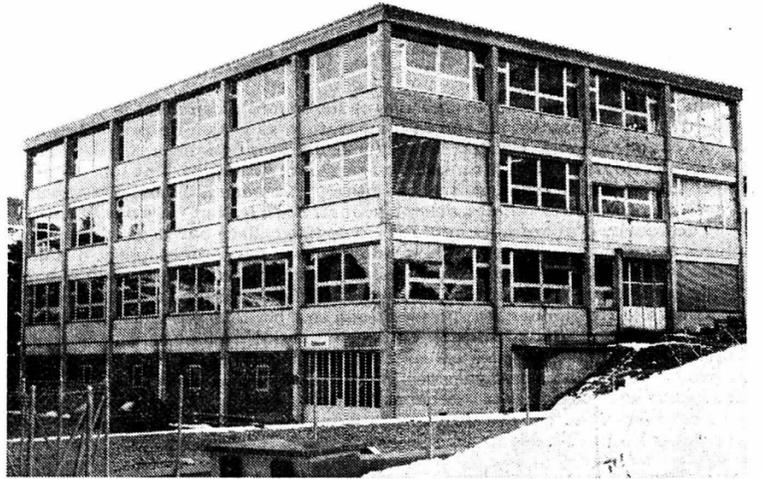


Le ski de fond, façon réfléchi... (Photo Impar-Gladioux)

Des panneaux d'interdiction sont d'ailleurs là pour rappeler que la présence de chiens sur les pistes représente une entrave à la pratique du fond, les toutous prenant un malin plaisir, selon plusieurs personnes, à s'en prendre à leurs mollets, ce par jeu.

Certes, il est aussi normal, pour un propriétaire de chien d'emmenner son animal gambader par monts et par vaux dans la campagne, à l'occasion d'une sortie à ski, ces occasions se limitant pour beaucoup à de vagues escapades sur le trottoir, ou dans les parcs publics. Se munir d'une laisse et, pourquoi pas, sortir des pistes balisées le cas échéant, ne serait-ce que momentanément, vaut certainement mieux que dilapider un paquet de minutes dominicales en vains et acides coups de gueule. (Imp)

Rue de la Confédération Nouvelle entreprise allemande



(Photo Impar-Gladioux)

C'est dans cet immeuble de la rue de la Confédération à La Chaux-de-Fonds que s'installera l'entreprise allemande Hemmerz, spécialisée dans l'outillage pour jantes automobiles. Le bâtiment abritait en son temps une grande imprimerie. Il dispose d'une rampe d'accès aux ateliers pour les machines.

Le type de fabrication dont on s'occupera dans ces locaux est plus ou moins semblable à celui d'une autre société allemande installée chez nous depuis quatre ans, active dans les machines à travailler le bois: Weinig. M. Gerber, directeur de l'entreprise qui commencera à être opérationnelle ce printemps, sort du reste de la maison Weinig. Sur le plan des emplois, ce sont surtout des mécaniciens qui sont recherchés actuellement par les nouveaux arrivants. (R. Ca)

bravo à

Deux éleveurs d'oiseaux

Lors des récentes expositions nationales d'oiseaux chanteurs et d'agrément qui se sont déroulées à Neuchâtel et Neuenegg, deux éleveurs de la société d'ornithologie «La Volière» de La Chaux-de-Fonds se sont particulièrement distingués.

Il s'agit de E. Jean-Richard qui, avec un oiseau insectivore, le spréo superbe, obtient 95 points et le titre de champion dans sa catégorie avec médaille d'or ainsi que B. Berset qui, avec quatre perruches anglaises lutino et 364 points décroche le premier rang dans sa catégorie également avec une médaille dorée. (cp)

Le Roi Cerf au Théâtre De l'oxygène plein la tête

La comedia dell'arte, l'à-propos d'un metteur en scène (et pas d'un saccageur en scène), la verve d'un compositeur et le talent amusé de comédiens: deux ou trois ou quatre indices qui mènent à la découverte du pot aux roses. Le pot aux roses, c'était hier soir au Théâtre «Le Roi Cerf», l'opéra-bouffe de Gozzi que les Musicomédiens de Paris ont eu la bonne idée de dépoussiérer et d'oxygéner. Quand on possède le talent et la maîtrise pour, on aurait tort de se gêner. On ne remerciera donc jamais assez la troupe française d'apporter tant de choses en la matière théâtrale en un si court moment. Il y a de la magie, des grâces plein les yeux et une belle histoire d'amour. Tout cela servi en chantant juste, en déclamant des textes remis au goût de nos éclats de rire d'aujourd'hui et présenté dans des costumes qui n'ont pas la prétention d'être laidement prétentieux. Joliesse tout partout jusque dans le conte qui est raconté.

Comme dans la comedia dell'arte l'alerte, on retrouve les inénarrables et increvables personnages que sont Pantalone ou Brighella, Tartaglia toujours aussi maléfique. Gozzi vivait à Venise au XVIIe siècle. Rival de Goldoni, il a laissé des plumes de la renommée au temps qui passe. On se souvient peu de lui.

A tort. Son «Roi Cerf» est, adapté par Jean-Marie Lecoq, une pure régalade. Une féerie aussi puisque un vogue allégrement sur la vague de l'irréel et du fantastique.

Mais, surtout, on y chante et on y danse. Les voix des comédiens sont parfaites. Et quand ils ne chantent pas et jouent la comédie on parcourt avec eux et avec un gros plaisir les rires qu'ils nous infligent. Ah oui, parce qu'elle est drôle cete féerie-bouffe!

Vit dans ce pays-là un jeune et beau roi, qui ne trouve pas épouse. Il en a vu et rencontré et secrètement testé plus de 2000. Rien ni personne n'a pu faire battre son cœur sur le bon tempo. Seules trois jeunes filles dans ce royaume demeurent, qui n'ont pas encore eu audience auprès du monarque à marier. A marier au plus vite car la coutume veut que, dépassé les trente-cinq ans, un roi qui n'a point pris épouse renonce à son trône. Aidé d'une statue à sortilège notre jeune roi va trouver femme parmi les trois prétendantes. Il va, comme de bien entendu, s'attirer la haine, les foudres et les complots du père de l'une des jeunes évincées.

Fin du premier acte, les pieds sur terre. Le second acte est irracontable, tellement il est joli. La musique, assumée sur la scène même avec le doigté des quatre musiciens, est due à la belle maîtrise inventive de Louis Dumoyer de Segonzac. ICJ

● Grâce à l'Art social, une représentation à lieu ce soir encore au Théâtre, à 20 h. 30.

PUBLICITÉ

PRIX ÉCRASÉS aussi en CB

Par exemple:
KAISER 9022 FM
~~278.-~~ 178.-
STABO XF 200
station de base AM-FM
~~678.-~~ 498.-
ISAM 6
écrasé 129.-
etc.

10% sur tous les
appareils non soldés
Profitez!



Léopold-Robert 23
Tél. 23 12 12 1896

Brasil Tropical

Brasil Tropical, c'est le grand spectacle tout en plume, en rythmes et en danses présenté vendredi 25 janvier, dès 20 h. 30, au Théâtre de La Chaux-de-Fonds.

Brasil Tropical doit sa création à une troupe de jeunes Brésiliens qui se sont rencontrés à Salvador, la capitale de la province de Bahia. Des scènes caractéristiques de la vie brésilienne, les chants, les jeux des tambours, etc.

Le spectacle présenté vendredi, haut en couleurs locales, racontera avec le sourire et la bonne humeur une scène de marché, les sortilèges de la forêt vierge, les rythmes de la samba et bien entendu le carnaval de Rio. (Imp.)



cela va se passer

nes caractéristiques de la vie brésilienne, les chants, les jeux des tambours, etc.

Le spectacle présenté vendredi, haut en couleurs locales, racontera avec le sourire et la bonne humeur une scène de marché, les sortilèges de la forêt vierge, les rythmes de la samba et bien entendu le carnaval de Rio. (Imp.)

Clowneries à la Maison du Peuple

Dimanche prochain, à 15 heures, à la Maison du Peuple se produiront Bou-Boum et Clodo, deux clowns prévôtois, le second n'étant autre que l'ancien président du Conseil de ville de Moutier, Claude Gigandet.

Les deux compères, qui ont débuté dans le métier du rire il y a peu, ont décidé de concert d'entamer une carrière clownesque, pour le meilleur et pour le pire. Leur présence à La Chaux-de-Fonds laisse penser que le meilleur prend le pas! (Imp.)

Théâtre populaire romand Contes et légendes d'Afrique

La culture africaine par le biais d'authentiques griots et musiciens africains sera présente en ville du 26 janvier au 16 février. Les spectacles présentés hier lors d'une conférence de presse organisée par le Théâtre populaire romand (TPR) permettront de découvrir la richesse d'expression de la tradition orale africaine.

Les élèves des écoles secondaires seront associés à ces manifestations. Interrogés sur leur préférence, ils ont choisi des animations «contes» plutôt que des animations «musique».

Fonds Africains invités à La Chaux-de-Fonds, groupés au sein de l'association «de l'Autre Côté» entendent notamment combattre le racisme et développer la tolérance, en présentant la culture africaine.

Nous reviendrons plus en détail sur ce bouquet de manifestations dans notre prochaine édition. (Imp)

A l'abonnement de Musica-Théâtre Dix leçons pour réapprendre le rire

On s'attendait à ce que la démonstration soit drôle et convaincante; elle fut hilarante, dimanche soir, au Théâtre, où se pressait une multitude d'élèves-spectateurs avides d'apprendre «Comment devenir une mère juive en dix leçons».

En fait, le leçon fut plus générale et la plupart des auditeurs auraient pu eux-mêmes la dispenser. Oh! pas avec le même talent, avec la même débauche de rigolade, mais avec les mêmes préjugés, les mêmes manies, et une identité soit de pouvoir abusif sur sa progéniture.

L'auteur du texte Dan Greenburg et Paul Fuks, qui l'a adapté pour le théâtre, sont partis de ces manuels qui vous promettent de faire le tour d'un sujet en dix leçons. Ils ont transposé cette voie rapide d'enseignement pour décrire le comportement d'une mère juive, portrait qui d'emblée s'élargit et touche à bien d'autres mères ou pères de toutes races, confessions et couleurs.

Bien sûr, il y avait les clichés habituels attribués à la race juive, mais l'intérêt venait plus d'une observation brutale, aboutissant à une caricature plutôt réaliste.

Les chapitres importants, chers à toute maman, touchaient aussi bien au manger, aux achats de vêtements, qu'à la santé, etc., pour se terminer sur la psychanalyse et l'heureux bonheur d'être grand-mère. La chance alors de pouvoir reprendre le cycle infernal sur ses petits-enfants...
Et quand la fille de la maison,

Annette, se surprend sur le divan du psychanalyste, à débiter les mêmes jadaises en parlant de son bébé, c'est le réveil qu'ont vécu auparavant la majorité des spectateurs. Ces lancinantes préoccupations de gaver ces chers petits, de se tourmenter au moindre bobo, de vouloir leur bonheur malgré eux, de décider finalement de leur vie, c'était là observation juste. Les auteurs y ont mis la cocasse nécessaire pour pimenter - et faire passer - cette dure leçon.

Les comédiens, quant à eux, naviguaient dans une mise en scène qui jouait également sur ce tableau-vérité, ne ménageant ni les cris, ni les effets de soupirs, ni les gesticulations. Du théâtre au premier degré certes, joué spontanément, et qui entraînait son pesant de rires. Mais au-delà, de la gaudriole, la caricature laissera des traces sans nul doute.

On peut parler de la réelle performance de Marthe Villalonga, qui fut à elle seule, toute une panoplie de mères tyranniques, et qui d'un bout à l'autre du spectacle tint le rythme - et le pouvoir - sans faillir.

Riant de tout cela, s'amusant comme un grand fou, André Valardy, le fils dominé, racontait son histoire. Les autres protagonistes étaient bien dans la note comique de cette démonstration. Même les cancren n'ont pu s'échapper dans la rêverie durant ces dix leçons bien denses. (ib)

ÉTAT CIVIL

LA CHAUX-DE-FONDS

Naissances

Fiorucci Alessandro, fils de Gianluca et de Lorena Pasqualina, née Felline. - D'Incau Rosalie, fille de Mario Antonio et de Dominique Yvana, née Langel. - Bourgeois Sébastien, fils de Pascal Roland et de Rita, née Brianza. - Ziegenhagen Boris, fils de Michel Alain et de Anne Lise, née Berthoud. - Kiener Laureen, fille de François Roland et de Patricia André, née Gisel.

Promesses de mariage

Faigaux Laurent et Chevènement Catherine Rolande Liliane.

Décès

Liechti Bertha Marie, née en 1905, c.él. - Droz Charles Henri, né en 1901, époux de Louise Hélène, née Diacon. - Nussbaumer David Samuel, né en 1893, époux de Jeanne Ida, née Zbinden. - Yersin, née Raymond, Jeanne, née en 1897, veuve de Yersin Marcel Edmond.

NAISSANCES

VINCENT

est né le 22 janvier 1985
pour la grande joie de Sandra
et de ses parents.

Geneviève et Alain
JEANNERET

Maternité de l'Hôpital
2300 La Chaux-de-Fonds

Rue de Sempach 15
2300 La Chaux-de-Fonds

1923

YVAN et MARLÈNE
ont la joie d'annoncer
la naissance de leur petit frère

STÉPHANE

le 21 janvier 1985

Maternité - Hôpital
de La Chaux-de-Fonds

Madame et Monsieur FRIKART
Tuilerie 28
La Chaux-de-Fonds

1900

LE LOCLE

et son district

la voix
d'une région

Conditions météorologiques en dents de scie

Gel, dégel: inondations dans les deux cas

Qu'il gèle à pierre fendre, ainsi que ce fut encore récemment le cas durant près de deux semaines, ou que la température se réchauffe provoquant du même coup le dégel, le résultat est le même: des inondations.

Les habitants de la ville du Locle en signalent beaucoup. Une fois dégelées les conduites laissent apparaître les fuites. On en constate dans des appartements, des caves, des réduits, des magasins... Bref, les ouvriers des SI ne cessent de courir. D'abord pour réparer les dégâts causés par le gel de ces dernières semaines et maintenant pour aller fermer des vannes, poser des bouchons afin de limiter les dégâts. Jamais sans doute les aspirateurs à eau des PS du Locle n'auront autant été mis à contribution qu'en ce début d'année.

Depuis le 1er janvier les interventions se comptent par dizaines. Si lors des périodes de grands froids il était recommandé de bien fermer portes et fenêtres, de colmater toutes les brèches par lesquelles l'air glacial pouvait entrer, les habitants sont priés ces jours d'aller vérifier l'état des conduites des locaux et appartements inoccupés et de ne pas masquer la vanne d'entrée de leur immeuble. En cas de rupture d'une conduite sa rapide fermeture permet de limiter les dégâts.



Avec le dégel la neige se transforme en glace. Elle a rapidement disparu sur la rue mais s'est accrochée sur les trottoirs. (Photo Impar-Perrin).

«Les inondations sont parfois importantes, relève le commandant du bataillon des sapeurs-pompiers, le major Brosard. L'eau a parfois dégouliné sur trois, voire quatre étages. C'est précisément lors du dégel que les ruptures de conduite apparaissent». Hier, du côté des interventions des pompiers la situation semblait s'être momentanément calmée.

Le patron des Services industriels, le conseiller communal Francis Jaquet explique pour sa part que ce subit réchauffement de la température n'a pas causé de très nombreux problèmes. Certes ses employés ne cessent de courir pour réparer les dégâts causés par la récente période de grand froid et s'en vont fermer des vannes et bouchonner des conduites éclatées sous la pression de la glace et qui maintenant fuient, mais les conséquences ne sont pas trop graves.

Durant ce dernier week-end, les SI ont comptabilisé une quinzaine d'interventions de ce type qui n'ont fort heureusement pas toutes nécessité celle des pompiers.

SUR LE QUI-VIVE

Ainsi, outre cet important travail de remise en marche des conduites intérieures des immeubles, les employés n'ont pas eu d'inquiétudes à propos du réseau d'eau de la ville. Mais cela pourrait venir car le sol est actuellement gelé sur une profondeur avoisinant 60 à 70 centimètres.

Ce n'est que d'ici plusieurs semaines qu'il va commencer à se réchauffer gentiment, donc à travailler. C'est peut-être à ce moment que se poseront des problèmes sous la forme de rupture de canalisations. Quoi qu'il en soit et pour les jours prochains, M. Jaquet indique que les SI «restent sur le qui-vive».

Pour dégelé les conduites les SI sont intervenus à quelque deux cents reprises. Ils ont aussi constaté à deux ou trois endroits des fuites de gaz, sans grande importance, qu'ils ont aussitôt colmatées. Là encore le gel était responsable de ces inconvénients.

«Dans tous les cas relève-t-on aux SI, nous prenons toujours rapidement des mesures pour ne pas laisser aller les choses. Nous préférons lorsque les gens réagissent tout de suite pour que nous puissions prévenir tout danger».

De son côté M. Jaquet ajoute que toutes les gerances ont été priées par lettre de vérifier les locaux et appartements vides afin d'éviter de futurs dégâts.

GARE AUX DANGERS VENUS DU CIEL

Fichu hiver! Il gela à pierre fendre au début du mois et voilà maintenant le redoux. «Il n'y a jamais eu vraiment beaucoup de neige, à peine assez pour les skieurs, mais suffisamment pour nous ennuyer» relève le chef-voyer André Blaser.

Durant les grands froids les TP ont fait des économies de sel. «Inutile d'en mettre, il n'aurait eu aucun effet tant la température était basse dit M. Blaser. Nous avons sablé les routes».

Le réchauffement de la température n'a pas posé de problèmes aux Travaux publics. En ville, hier matin, presque toutes les rues étaient à nu. Seules en quelques endroits subsistaient de rares plaques de glace. En ville, hier matin, presque toutes les rues étaient à nu. Seules en quelques endroits subsistaient de rares plaques de glace, parfois imposantes, ne cessent de s'abattre et menacent gens et carrosseries de voiture.

La majeure partie des trottoirs ont été largement arrosés de gravier, mais les piétons qui les empruntent précautionneusement doivent se méfier d'un autre danger qui vient du haut. Des blocs de glace, parfois imposants, ne cessent de s'abattre et menacent gens et carrosseries de voiture.

PEU OU PAS DE SKIEURS DE FOND

Les conditions en dent de scie enregistrées depuis le début de l'année ne font bien évidemment pas le bonheur des skieurs de fond et de ceux dont la réussite financière de la saison hivernale dépend de l'enneigement.

A La Brévine, M. Jean-Pierre Schneider tient notamment un magasin d'articles de sport et loue des dortoirs qu'il a aménagés dans une ancienne usine. Il parle de catastrophe. «C'est même pire que l'an dernier, explique-t-il. D'abord le froid a retenu les gens. Samedi et dimanche on pouvait commencer à nourrir quelques espoirs et voilà que le redoux arrive». Hier, à La Brévine, la température était de plus sept degrés alors qu'il



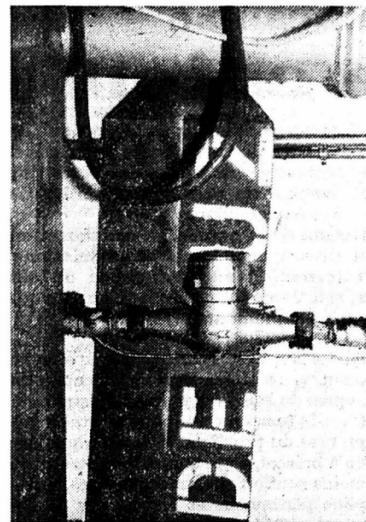
Attention aux dangers qui viennent d'en haut. Il n'aurait pas fait bon recevoir cette avalanche de lourds glaçons.

y a quinze jours elle était de moins 35 degrés.

M. Schneider a enregistré des annulations et il s'attend encore à recevoir des coups de téléphone dans ce sens. «Demain j'attends des gens de Véronne qui viennent skier. Je suis obligé de leur expliquer les conditions actuelles... Peut-être renonceront-ils». Pour lui les nuitées ont chuté de moitié.

Pour sa part, Willy Perret dont l'épicerie-restaurant «Les Bouleaux» aux Petits-Ponts est magnifiquement située au milieu d'un vaste réseau de pistes de fond affirme naturellement que la «réussite de la saison dépend du ski de fond». Laconique, il ajoute être actuellement en «chômage technique». La situation est à peine meilleure pour le Centre d'accueil de Chante-Joux à La Chaux-du-Milieu.

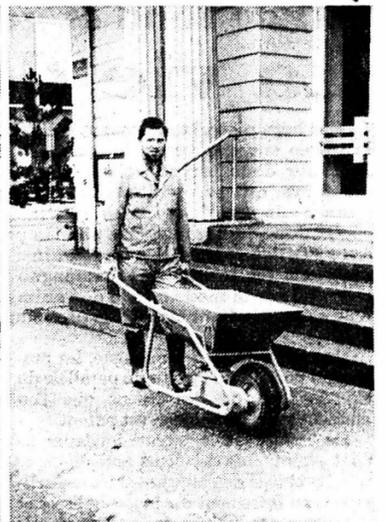
«Les groupes inscrits viennent, indique Mme Siegenthaler. Ce sont généralement des classes qui ont prévu des camps auxquels elles ne veulent pas renoncer.



Alors que dans les sous-sols on s'active pour stopper les fuites apparaissant sur les conduites dégelées, sur la rue les cantonniers procèdent à un généreux sablage des trottoirs.

Peut-être enregistrerons-nous des diminutions sur les passages...»

Un vent d'optimisme souffle malgré tout du côté de La Brévine. M. Schneider espère que la vague de froid annon-



cée amènera la neige et que la fin de saison sera meilleure. C'est aussi ce que souhaitent les organisateurs de La Sibérienne prévue dimanche.

(jcp)

Assemblée de la fanfare de La Brévine

Et jouons à la musique «L'Avenir»!

La fanfare de La Brévine «L'Avenir» compte vingt-sept membres actifs dans ses rangs. Les assises qu'elle a tenues récemment à l'Hôtel de Ville ont démontré combien l'ambiance au sein de la société est chaleureuse. Chacun prend à cœur les différents problèmes qui se posent tout au long de l'année et essaie de trouver les solutions adéquates.

Au vu du succès des nombreuses manifestations organisées dans la localité ou à l'extérieur, les difficultés rencontrées en 1983 ont été aplanies grâce au sérieux coup de pouce de tous. En effet, les comptes présentés par le caissier Pierre-André Merkli laissent entrevoir un bénéfice réjouissant; alors qu'au cours de l'exercice précédent, un déficit assez important avait été enregistré.

L'assemblée présidée par Jean-Pierre Borel, a débuté par la lecture du procès-verbal. Les 22 sociétaires présents ont suivi avec intérêt un compte-rendu très détaillé du déroulement des répétitions et des prestations données à l'occasion de fêtes et autres sorties.

Dans son rapport, le président a souligné que les activités débordantes ont toujours été couronnées par une pleine réussite. De plus, il a tenu à remercier et à féliciter le directeur Claude Doerflinger, le sous-directeur Roger Bachmann ainsi que les membres du comité.

Il leur a témoigné sa reconnaissance pour les efforts réalisés dans le but de promouvoir la musique, nécessaire à la sérénité de l'esprit. Et de terminer par ces paroles optimistes: «Et jouons à la musique «L'Avenir»!

A l'unanimité et sans changement, le comité a été réélu par l'assemblée. Valentin Robert, vice-président, s'est empressé d'ajouter à quel point le président est estimé et apprécié pour sa bonne humeur et son entrain à ne pas faire traîner les affaires longtemps. Par ailleurs, Jean-François Pellaton a été nommé vérificateur des comptes.

Selon les nouveaux statuts, Roger Bachmann a demandé la nomination d'une commission musicale, qui serait chargée de choisir des partitions et d'émettre son opinion à ce sujet. Elle serait formée d'un représentant de chaque registre.

Cette proposition n'a pas soulevé l'enthousiasme de tous. Quelques-uns

ont effectivement estimé que ladite commission ne servirait à rien. Pour choisir une pièce, il faut posséder certaines connaissances musicales qui ne sont pas à la portée de tout un chacun. Alors, pourquoi ne pas laisser carte blanche au directeur qui a toujours fait ce travail au mieux?

Finalement, onze membres se sont prononcés en faveur de ce projet alors que trois l'ont refusé. Cette commission présente donc le visage suivant: Roger Bachmann, Pierre-André Richard, Adolphe Dumont, Michel Magnin et Pierre Baehler.

Dans un second rapport, celui du

directeur, M. Doerflinger a trouvé que la société est parvenue à un bon niveau. Seulement, il ne faut pas trop s'appuyer sur l'acquis et fournir un effort d'apprentissage en travaillant davantage à la maison.

Il a remercié Jean-Daniel Robert et Michel Magnin qui forment de jeunes musiciens pour l'avenir. Il a souhaité une bonne participation aux répétitions, puisque 19 nouvelles partitions de style divers seront étudiées.

Les statuts révisés de la société, remplaçant ceux du 17 août 1945, ont été lus et adoptés à l'unanimité. Ils prévoient notamment des modifications dans les cotisations des membres actifs et passifs et définissent le rôle de l'assesseur (responsable des instruments et des uniformes).

Dans les divers, nous pouvons d'ores et déjà annoncer la fête cantonale des 15 et 16 juin prochain. A cette occasion une répétition générale publique, à laquelle prendront part plusieurs sociétés, sera certainement organisée à La Brévine. (paf)

Hommage à un grand sportif disparu

La semaine dernière, au Temple français, une foule nombreuse a rendu un émouvant hommage à Fritz Girard, décédé dans sa 74e année, après quelques jours de maladie.

Né au Locle, il y a toujours vécu et depuis 1939, en succédant à son père, il a exploité jusqu'en 1976 le domaine du Voisinage. C'était un visage connu et sympathique et ni sa grande taille, et moins encore sa légendaire bonne humeur ne passaient inaperçues.

Mais c'est sans doute dans le domaine des sports et plus particulièrement dans le saut à ski que Fritz Girard laisse un souvenir inoubliable aux aînés de nos lecteurs.

Il y a en effet plus de cinquante ans qu'il a débuté dans la compétition et seuls le dur labeur de la ferme et la mobilisation de guerre, en 1939, l'ont empêché de poursuivre une brillante carrière sportive.

Affilié au Ski-Club Edelweiss, du Locle, il en a été un membre fidèle et dévoué, en défendant ses couleurs avec succès pour la première fois à Zermatt, en 1933, lors des courses nationales. Mais c'est sur le saut à ski, finalement, que Fritz Girard a jeté son dévolu, jouissant d'une fructueuse expérience acquise sur les modestes tremplins du Voisinage et de La Jaluse, puis d'une grande maîtrise sur les installations plus vertigineuses de La Combe-Girard.

Dès lors, il portera partout en Suisse, en compagnie de ses frères Willy et «Tschalot», des Humbert-Droz, Piaget, Gyax, Huguenin, Humbert, Perret et Wirz, le renom des couleurs locloises, se mesurant sur les tremplins des plus prestigieuses stations de sport helvétiques avec les grands champions de l'époque, notamment ceux de Sainte-Croix et de La Vallée-de-Joux.

Le style, alors, n'avait pas telle importance et si les sauteurs, aujourd'hui, ont une position parallèle à leurs skis, bras collés au corps, il en était tout autrement de Fritz Girard qui moulait des bras, en

ajoutant à sa haute stature, pour aller plus vite et plus loin.

Dès lors, un peu partout les 80 mètres sont dépassés et c'est à Ponte di Legno, en Italie, que Fritz Girard a fait un bond de 83 mètres pour la première fois.

Néanmoins sa modestie dominait et si en compagnie de ses amis loclois il apportait partout la bonne humeur, il n'en restait pas moins l'homme simple et terrien qu'il était, évitant les honneurs dont il fut si souvent l'objet.

C'est le beau souvenir qu'il laisse à tous ceux qui ont eu le privilège de le connaître.

«L'Impartial» présente à son épouse, à ses enfants et petits-enfants l'expression de sa plus vive sympathie. (Imp)

SOCIÉTÉS LOCALES

Le Locle

SEMAINE DU 23 AU 29 JANVIER

CAS section Sommertel. - Vendredi 25, assemblée mensuelle à 20 heures précises aux Trois Rois. Mardi 29, aînés à 18 heures, gymnastique à 19 h. 15. Gardiennage: MM. R. Brodard et J. Froidevaux.

Club jurassien, section Col-des-Roches. - Samedi 26 à 17 h. 30, assemblée générale annuelle au Buffet de la Gare, salle du haut.

Club des loisirs. - Jeudi 24 à 14 h. 30 au Casino: le Danemark. Exposé avec dias de Mme V. Huguenin.

Contemporaines 1915. - Rappel, dîner des 70 ans le vendredi 25 dès 11 h. 30 au Cercle de l'Union. Le repas est offert, soyez toutes là. Décision à prendre pour la course en ce qui concerne le lieu et la date. N'oubliez pas le petit paquet surprise. A bientôt!

Chœur d'hommes «ECHO de l'Union». - Lundi 28, répétition au local, à 19 h. 30 pour les deuxièmes ténors et à 20 heures pour tout le monde.

Vélo-Club Edelweiss. - Ce soir assemblée générale à 20 h. 30 au Restaurant Terminus, 1er étage. A 20 heures comité. Présence indispensable.

cela va
se passer

Jazz au Cellier de Marianne

L'Union pour la protection des sites, du patrimoine et de l'environnement plus connue sous le nom de «La Mouette» organise son traditionnel concert de jazz qui aura lieu vendredi 25 janvier à 20 h. 30 dans le magnifique cadre du Cellier de Marianne.

Ce concert sera animé par l'orchestre «Dynamic's jazz big band» fort de seize musiciens. Il fera revivre l'âge d'or du swing en s'inspirant de formations prestigieuses telles celles de Glenn Miller, Benny Goodman, Harry James, Count Basie ou encore Duke Ellington.

Pour une somme modique, en sus du prix d'entrée, les spectateurs pourront prolonger cette soirée en se retrouvant autour d'une assiette payante et d'un bon verre. Pour ce supplément les personnes intéressées voudront bien réserver leur place aux numéros de téléphone (039) 31 39 72 ou (039) 31 62 75. (jcp)

Michel Berger Electricité

D.-Jean-Richard 25, Le Locle, ☎ 039/31 30 66

Electro-ménager - Réparations - Installations
Agencements de cuisines
(bâtiment de la poste)



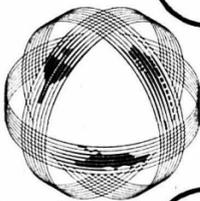
Société de Banque Suisse
Schweizerischer Bankverein

VOTRE AGENCE DE VOYAGES



Membre de la Fédération suisse des agences de voyages

LE LOCLE,
tél. 039/31 13 12 (ligne directe)



20 années d'amitié avec Le Locle

Le cacaoyer est originaire de l'Amérique du Sud. On connaissait déjà cet arbre au Mexique au temps des Aztèques. Avec des graines de cacao broyées, les indigènes de l'époque préparaient une boisson qu'ils dénommaient: «Chocolat».

Le Locle ☎ 039/31 13 47

1964
1984

CONFISERIE TEA ROOM
Angehm

L'IMPARTIAL



la voix d'une région

Restaurant de la Jaluse

Famille D. Kneuss - Le Locle - ☎ 039/31 35 23

Nos spécialités: Côtelette, rôtis Notre menu du jour
Fondue au fromage sur plat Fr. 9.-
Fondue aux tomates

Pour vos fromages de dessert
Pour vos raclettes et fondues
UNE SEULE ADRESSE

33 ans de confiance et de fidélité réciproques

Givard

LAITERIE-ALIMENTATION, Bournot 17,
Le Locle, ☎ 039 31 10 66, bâtiment de la Poste

Grand assortiment de vins



Ina
Coiffure
dames messieurs

D.-JeanRichard 27 - LE LOCLE - ☎ 039/31 14 13

CLUB DESSANGE PARIS

Parfumerie Locloise

J. Huguenin - Esthéticienne diplômée
Grande-Rue 18 - Le Locle

INSTITUT DE BEAUTÉ JUVENA

Impasse du Lion-d'Or - ☎ 039/31 36 31

VIDEO CENTRE

Vidéo - TV - Hi-Fi - Location de cassettes

M. Qureshi, Daniel-JeanRichard 32, Le Locle, ☎ 039/31 84 36

Un nouveau magasin qui mérite votre visite !

Garage et Carrosserie des Eroges

G. Rustico, France 59, ☎ 039/31 10 90

Agence:

Alfa Romeo
Depuis toujours, une technologie qui gagne.



Vente - Réparations - Tôlerie - Peinture

Conseils personnalisés ... chez votre commerçant spécialisé !



SERVICES INDUSTRIELS

Magasin de vente

Rue du Temple 19

Le Locle

Un vaste choix **Toujours à la disposition du client**
Un service après-vente de qualité

Plus qu'un slogan, ces trois phrases résument la devise des Services Industriels et plus particulièrement de leur magasin installé dans des locaux spacieux sis au no 19 de la rue du Temple, au Locle.

Spécialiste en appareils électro-ménagers, Fernand Praty assure la gérance de l'entreprise et il met le vaste bagage de ses connaissances professionnelles à la disposition des clients qui les apprécient et qui lui font confiance. Il sait les conseiller utilement dans le choix des innombrables articles constamment en stock, non seulement sur les 150 m² de surface du magasin et dans les 7,5 mètres de longueur de la vitrine, mais également dans les dépôts tout proches. On y trouve de tout, c'est-à-dire que s'il y a des machines à laver, des lave-vaisselle, des réfrigérateurs, il y a également des appareils de chauffage à l'échelon ménager ou industriel. A la grande diversité des radiateurs électriques, s'ajoutent les appareils de chauffage à gaz sur le développement desquels les Services Industriels ont mis un accent particulier.

Avec aisance, on peut choisir des agencements et des batteries de cuisine. Mais pour autant, le petit matériel électro-ménager n'est pas négligé et dans le cadre d'un service au client auquel les Services Industriels attachent une grande importance, le choix est tout aussi vaste dans la lustrerie, les aspirateurs à poussière, les grilloirs de tous genres, sèche-cheveux, fers à repasser, mixers ou rasoirs.

Les ampoules, bien-sûr, sont en stock permanent, dans tous les modèles, ainsi que les tubes fluorescents, piles et fusibles.

Les Services Industriels, faut-il le rappeler, assurent également toutes les installations, qu'il s'agisse d'électricité, d'eau ou de gaz et ils garantissent un impeccable service après-vente, ainsi que la réparation de tous les appareils ou machines, quelle qu'en soit l'origine.

Ainsi, au no 19 de la rue du Temple, c'est la chaleur de l'accueil, les conseils et les services du spécialiste, mais c'est aussi et surtout le rendez-vous des marques les plus prestigieuses. (sp)



Au centre de la ville, le magasin des Services Industriels et ses nombreux articles sur 150 m² de surface.

Chez **TapOrient** durant les **SOLDES**

(aut. lég. du 15. 1. au 4. 2. 1985)

20% de rabais

sur tous les tapis d'Orient exposés.

TapOrient
cernier

en face de Moco Meubles

vente directe

☎ (038) 53 32 25

Ne laissez pas tomber vos cheveux!
Amélioration indiscutable

LABORATOIRE D'ANALYSES CAPILLAIRES
Av. Léopold-Robert 68 - Tél. 039/23 65 55
Reçoit que sur rendez-vous 3727

Dans le cadre des travaux de rénovation de la Maison des Mascaraons à Môtiers, le Musée d'histoire et d'artisanat du Val-de-Travers recherche

petites tuiles

Toutes quantités. Prix à discuter.
☎ 038/61 38 28 1654

LE LOCLE

A louer

appartement 3 pièces

Chauffage individuel. Près du centre.
☎ 039/31 79 18 (après 18 h.) 91-62012

J'achète

livres d'horlogerie

brochures, prospectus d'usine, de livres sur l'optique, etc., avant 1950. Daniel Lehmann, 3652 Hiltterfingen, ☎ 033/43 29 84. 1683

A remettre au plus vite:

Bar Macao - Le Locle

Convienrait à jeune couple disposant du CFC
Arrangements possibles

☎ 039/31 30 38 91-248

Cherchons personne possédant

patente

pour ouverture d'un bar au Locle

Période avril - novembre

☎ 039/31 53 07

à partir de 19 h. 91-62015

MACULATURE

au bureau de L'Impartial

A vendre une moitié de veau bouchoyé

☎ 039/54 11 77 93-57732

M et Mme Claude Nicolier infirmiers diplômés ont le plaisir de vous annoncer l'

ouverture

Dès le 1er février 1985 du

home médicalisé « Le Châtelard »

Châtelard 110, 2416 Les Brenets

- établissement accueillant des personnes âgées ou convalescentes,
- soins infirmiers sous supervision médicale,
- chambres à 1 ou 2 lits (possibilité de meubler partiellement les chambres),
- terrasse, vue, calme.

☎ 039/32 12 77.

91-32003

Pour tous vos imprimés adressez-vous au bureau de L'Impartial



VILLE DU LOCLE

TAXE DES CHIENS

Les propriétaires de chiens sont avisés que la perception de la taxe se fera

AU POSTE DE POLICE
JUSQU'AU 31 JANVIER 1985

Le certificat de vaccination contre la rage doit être présenté à cette occasion.

Nous rappelons que:

- tout nouveau chien doit être annoncé au poste de police,
- la taxe est due dès l'âge de 6 mois atteint avant le 1er juillet.

91-220

DIRECTION DE POLICE

A louer en campagne petite maison familiale

à 5 minutes de la ville, tout confort. Cheminée de salon.

Ecrire sous chiffre GH 1691 au bureau de L'Impartial.

A louer tout de suite

appartement 3 pièces

quartier du Succès.
☎ 039/26 46 39 1699

Réparations de machines à laver

depuis 36 ans
Confiez les réparations ainsi que les services de graissage et d'entretien général de machines à laver de toutes marques à la maison spécialisée

Tanner Neuchâtel

☎ 038/25 51 31

Notre service de dépannage rapide est à votre disposition.



2 CV 6
rouge, Fr. 4800.-
Lancia Beta
rouge, Fr. 5500.-
VW Jetta
blanche, Fr. 8100.- 1392



2300 La Chx-de-Fds
039/28 33 33
Fritz-Courvoisier 55

Grand feuilleton de «L'IMPARTIAL» 14

Victoria Holt Sous la griffe du tigre

roman

traduit de l'anglais par Sabine Berritz

Droits réservés: Ed. Albin Michel et Cosmopress, Genève

- Les poumons sont atteints.
- Merci de m'avertir. Il faut prévenir mes tantes.
- Je n'en suis pas sûr. Voyez-vous, votre père n'est pas au courant, et puis, il me semblait plus facile d'en parler avec vous. C'est pourquoi je suis venu de façon inconventionnelle. Il m'a beaucoup parlé de vous. Il m'a montré vos lettres. Il en était très fier. Je suis heureux que vous ayez pu vous rencontrer... à temps.
- Que faire ?
- Le rendre aussi heureux que possible avant qu'il meure.
- Vous pensez que je...
- Vous plus que personne d'autre.
- Je ferai de mon mieux.
- C'est pourquoi je voulais vous voir.
- Merci. Je me levai, indiquant par là qu'il devait partir, mais il ne bougea pas. Il continua à m'observer d'un œil à la fois attentif et souriant qui m'inquiéta.
«Bonne nuit!» ajoutai-je.
Il se leva alors et vint vers moi. Certes, je ne suis pas de petite taille, mais j'eus l'impression qu'il voulait que je sente combien il était plus grand que moi.
Je me reculai pour le laisser passer. Il

ignora ce que cela signifiait et dit: «Lorsque j'irai avec votre père chez le spécialiste, il faudra que vous veniez avec nous. Je crois que cela l'aidera.

- Bien entendu, je ferai tout mon possible pour lui.»

Il tendit la main et la posa sur mon épaule: «Merci, dit-il.

Je reculai encore pour échapper à sa main. Il comprit et il sourit.

- Bonne nuit, monsieur Shaw, répétai-je. Et merci de vous préoccuper ainsi de mon père.

- Je me préoccupe de moi aussi, répliqua-t-il. Nous avons à voir nos correspondants à Londres... C'est très important. Mais il y a une autre raison, tout aussi importante, à mon voyage.»

Il attendit que je m'en informe sans doute mais je ne lui donnai pas cette satisfaction.

Il fit un pas vers moi: «Je cherche aussi une épouse, dit-il.

Je sentis le rouge me monter aux joues mais je parvins à dire:

- Vraiment ?
- Eh! oui, il vient un moment où un homme a besoin d'une femme, de quelqu'un qui s'occupe de lui et le maintienne en place.

Dans une existence comme la mienne, cela compte beaucoup, et là où je vis j'ai peu de choix. C'est la coutume de revenir au pays natal pour se marier.

- Probablement, dis-je en m'éloignant encore.» Comme il ne bougeait pas, j'ajoutai: «Je vous souhaite bonne chance.

- Oh! je n'aurai aucune difficulté.

- Espérons que l'objet de votre choix aura une aussi bonne opinion que vous», ripostai-je.

Il me sourit tandis que je tenais la porte ouverte devant lui.

Je fermai vite et tournai la clé dans la serrure. Puis, je m'assis devant ma glace. Depuis la mort de ma mère, je n'avais jamais été aussi bouleversée. Mon père était très malade... Il revenait ici pour y mourir sans doute... et il y avait cet homme qui me troublait et que je ne parvenais pas à chasser de mes pensées. D'une certaine façon, il m'effrayait.

Ce qui m'arriva pendant les semaines suivantes me parut incompréhensible. Je n'aimais certainement pas Robert Shaw. Tout au moins pas de la façon dont j'avais toujours pensé qu'on pût aimer: cette tendre admiration qu'Everard donnait à ma mère, ce dévouement que lui offrait Toby, ces hommes à la sortie des artistes qui lui apportaient fleurs et quelquefois bijoux. Non, ce n'était pas le moins du monde cela. Mais il ne quittait pas mes pensées. Il avait pris possession de mon esprit et laissait clairement entendre qu'il comptait aussi s'emparer de mon corps... un jour. Je n'avais jamais rencontré personne comme lui. Il y avait en lui un pouvoir d'attraction qui n'avait rien à voir avec celui qu'exerçait ma mère. C'était une qualité virile, et que tout le monde ressentait. Les tantes elles-mêmes en subissaient la force. Tante Martha retenait souvent un sourire devant ces manières parfois si peu civilisées, et tante Mabel arborait des petits cols de dentelle. Mme Lamb apprit qu'il aimait le curry et fit des efforts pour qu'il soit cuisiné selon son goût, ce qui n'était jamais arrivé avant. Quant aux servantes, elles étaient béates devant lui: «C'est un homme et demi, cet homme-là!»

Je semblais être la seule à me révolter contre son emprise, et c'était peut-être la raison qui l'attirait vers moi. Mais non, il y avait autre chose.

J'étais impressionnée par la façon dont mon père se reposait sur lui. C'était Robert Shaw qui prenait les décisions, et mon père s'inclinait. Qu'il soit vraiment malade fut évident dès le lendemain de leur arrivée. La dure lumière du jour nous montra son extrême pâleur, ses yeux creux et toute sa fragilité.

Robert recommanda que mon père reste toute la matinée au lit pour mieux se disposer à l'épreuve des examens médicaux du lendemain. Et je restai auprès de lui.

Il me parla longuement de ma mère: «Elle détestait Ceylan. C'est vrai qu'on l'aime ou qu'on la déteste. Elle n'aimait que le monde du théâtre, les lumières et l'admiration. Notre mariage a été gâché dès le début. Je n'ai pas eu de chance dans mes mariages, Sarah. J'espère que, toi, tu seras plus heureuse.»

- Je n'y ai jamais pensé, lui confiai-je. Je rencontre si peu de monde.

- Tu viendras à Ceylan.

- J'en ai bien envie.

Je lui posai beaucoup de questions sur son mode d'existence, sur les personnes qu'il employait, sur ma sœur aussi.

- Clytie est une exquise créature. Sa beauté est un enchantement. Elle n'est pas aussi grande que toi. Au contraire, elle est menue, fragile, une enfant. John Blandford est venu travailler à la plantation et ils se sont aimés. Maintenant, ils ont un fils... merveilleux. Je voudrais te montrer son portrait. Mais tu viendras le voir avec moi si...
- Bien entendu, je repartirai avec toi, affirmai-je.

- Je ne sais combien de temps Robert restera ici et je ne sais ce que je serais devenu sans lui. Tu l'aimes bien, n'est-ce pas ?» Soudain, sa voix était anxieuse et il serra fort sa main.

J'hésitai: «Je le connais pas. Il semble très énergique.»

(suite en page 24)

Si vous oubliez de faire de la **publicité** vos clients vous oublieront

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix
d'une région

Petits mammifères méconnus en voie de disparition Chauves-souris: laissez-les dormir!

Les chauves-souris sont des animaux fortement menacés. Elles ont souffert de la diminution du nombre des insectes, des insecticides eux-mêmes (empoisonnement), et plus généralement de la transformation de l'environnement. Même si elles sont très souples et ont déjà colonisé certains endroits entièrement créés par l'homme, comme des locaux de stockage dans des HLM, ou le dessous de ponts d'autoroute, par exemple.

Leur mauvaise réputation, la répugnance qu'elles peuvent parfois engendrer sont le résultat de légendes, de fictions. Ces petits mammifères sont très gentils. Ceux que nous avons chez nous ne se nourrissent que d'insectes, et jamais ils n'attaqueraient l'homme. Pour Pascal Moeschler, biologiste à Neuchâtel, ce sont même des petits animaux très attachants, «que chacun aimerait avoir chez soi si c'était autorisé», parce que, depuis l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur la protection de la faune, en 1966, les chauves-souris sont intégralement protégées. Avec interdiction de les tuer, de les élever chez soi. Mesures qui se justifient pleinement: les chauves-souris sont en voie de disparition. Et comme la femelle ne met pas un petit, voire exceptionnellement deux, par année, chaque individu est précieux pour son espèce. Une chauve-souris vit une vingtaine d'années.

Ces petits animaux ont des caractéristiques originales. Ce sont les seuls mammifères volants. Leur température corporelle, de 40 degrés (quand ils volent) peut s'abaisser à 10 degrés quand ils hibernent. Tout leur métabolisme se met au repos. Leur fécondation a lieu en automne, mais les œufs ne se développent qu'après l'hiver. Pour certaines espèces, l'accouplement a lieu en automne, mais la fécondation est «gelée» jusqu'au printemps. Et puis les jeunes, qui sont allaités (caractéristique des mammifères) sont élevés en colonie, dont les mâles sont exclus. En outre, les chauves-souris se dirigent par ultrasons. Elles «crient pour voir». Il s'agit d'un système d'écholocation: l'univers où elles se meuvent, comme leurs proies, est délimité par l'écho des ultrasons qu'elles émettent et que nous ne pouvons entendre.

De par leur régime alimentaire, les chauves-souris sont très utiles à l'agriculture. Et à l'homme en général, qu'elles débarrassent de nombreux insectes indésirables.

Le lieu d'hibernation de prédilection des chauves-souris est la grotte. Mais si les spéléologues ont bien compris qu'il était essentiel de laisser dormir ces animaux en paix, ils sont souvent dérangés par des touristes, qui ne se rendent pas compte du trouble qu'ils occasionnent. La chauve-souris vit sur les réserves accumulées. Si on la réveille, elle va en brûler une importante partie uniquement pour ramener son corps à une température normale. C'est ce qui se passe

ces jours, quand une chauve-souris qui a mal choisi son gîte, est réveillée par le froid et qu'elle doit en toute hâte trouver un autre emplacement pour se rendre.

DANS DES CHEMINÉES

Les deux biologistes de Neuchâtel, Pascal Moeschler et Jean-Daniel Blant, qui sont spécialistes des chauves-souris, ont été appelés dans plusieurs cas pour récupérer des chauves-souris égarées, dans des canaux de cheminées par exemple.

(Si vous trouvez des chauves-souris endormies, la meilleure chose est de les laisser dormir en paix. Mais si elles sont vraiment à un endroit qu'elles doivent quitter, ou si leur état de santé paraît précaire, vous pouvez laisser un message pour ces deux biologistes, à l'Institut de zoologie de Neuchâtel, ☎ (038) 25.64.34, ou essayer de les joindre directement au (038) 24.61.75).

Les chauves-souris sont divisées en deux grandes familles chez nous: les rhinolophes, qui comprennent le grand et le petit fer-à-cheval (le grand fer-à-cheval est un des grands mammifères les plus menacés de notre pays), et les vespertilionidés, qui regroupent les 18 autres espèces représentées dans le canton: murins, oreillers, pipistrelles, sérotines, nuctules. Ce sont les pipistrelles qui souffrent le plus du froid. Ce sont les plus petites représentantes des chauves-souris: elles ne mesurent que 3,8 à 4,4 cm. de haut et leur envergure («ailes» déployées) est de 18 à 20 cm. La noctule, la plus grande de

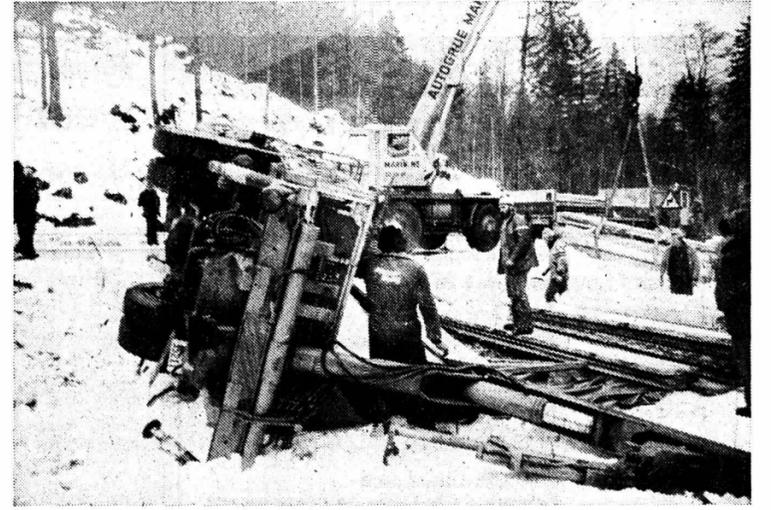
nos chauves-souris, mesure 7,2 à 8 cm. et son envergure va de 35 à 38 cm. environ.

CENTRE NATIONAL DE COORDINATION

En 1984, un Centre national de coordination pour l'étude et la protection des chauves-souris a été mis sur pied. Il comprend deux centres, à Genève et à Zurich, qui se partagent la Suisse en régions ouest et est. M. Keller est responsable du centre de Genève, M. Stutz de celui de Zurich. Et c'est un ancien étudiant de Neuchâtel, M. Willy Aellen, aujourd'hui directeur du Musée d'histoire naturelle de Genève, qui supervise les deux centres (Genève qui s'occupe de toute la Suisse romande, et de Bâle, Berne et Soleure). Pour la région de Neuchâtel et du Jura, les deux biologistes cités plus haut. Pascal Moeschler et Jean-Daniel Blant, s'occupent de recueillir tous les renseignements. Ils avaient déjà commencé avant que le Centre de coordination ne voie le jour, financé pour quatre ans par l'Office fédéral des forêts, Pro Natura Helvetica et le WWF.

Depuis 1980, Pascal et Jean-Daniel ont étudié scientifiquement la population des chauves-souris du Val-de-Travers, région riche de ces petits animaux. «L'été passé, nous avons vécu de nuit à leur rythme, pour les étudier. En fait, on s'est aperçu que l'on connaissait peu de choses des chauves-souris», explique Pascal Moeschler. Qui croit que ces bêtes ne peuvent être qu'appréciées par l'homme, du moment qu'il les connaît. «Je n'ai jamais vu personne refuser à en caresser une. Nous en avons présenté dans des classes: les enfants leur ont réservé un accueil chaleureux. Ce sont des petites bêtes très intelligentes. Et il serait important que l'on protège les lieux où vivent les colonies. Les grottes méritent une attention particulière, dans la mesure où elles servent de lieu de rassemblement.» AO

En raison de la chaussée verglacée Un camion se retourne aux Bugnenets



En début d'après-midi, une auto-grue est venue sortir le camion et la remorque de leur fâcheuse position. (Photo Impar-ms)

Hier matin la route des Bugnenets, sur son versant neuchâtelois, était rendue totalement impraticable en raison de la pluie givrante qui tombait en formant une mince pellicule de glace sur presque tout le tronçon. Du reste de nombreux automobilistes se sont trouvés en difficultés, d'autres ont préféré rebrousser chemin et redescendre sur Saint-Imier afin d'emprunter un autre itinéraire.

Mais l'incident le plus grave s'est produit à 9 h. 35 lorsqu'un lourd camion et sa remorque chargés de bois, conduit par M. W. H. de Stalden, se sont mis à glisser le long de la pente, peu après la fin du parc à voitures du télésiège des Bugnenets, et ont fini par basculer sur le bas-côté de la route, la remorque ayant dévalé la pente la première et fait faire un

tête à queue au camion qui s'est couché à son tour, perpendiculairement à la route, dans la pente.

Par chance le chauffeur n'a pas été blessé dans l'aventure qui aurait pu mal se terminer si le camion avait dévalé le talus cabine en avant.

Le trafic a dû être momentanément interrompu en raison du danger que représentait ce tronçon, mais il a été rapidement rétabli sur une voie. Vers 13 heures, une auto-grue d'une entreprise neuchâteloise a été dépêchée sur les lieux afin de vider le chargement du camion et de sa remorque puis de ressortir le véhicule de sa fâcheuse posture. Ce n'est qu'en fin d'après-midi que tout est rentré dans l'ordre. La gendarmerie de Cernier est restée présente pendant toute la durée de l'opération. M. S.

Audience du Tribunal de police du Val-de-Ruz Douze jours de prison pour une ivresse «tapageuse»

Le Tribunal de police du district du Val-de-Ruz, placé sous la présidence de M. Daniel Jeanneret, assisté de M. Roland Zimmermann, substitut au greffe, a siégé hier à l'Hôtel de Ville de Cernier.

Le tribunal a rendu son jugement dans l'affaire qui voyait J. O. prévenu de scandale en état d'ivresse, dommages à la propriété, ivresse au volant et infraction à la loi sur la police des habitants (voir notre compte-rendu de la semaine dernière).

On se souvient que J. O., se trouvant dans un établissement public de Cernier, s'était fâché à la suite d'une affaire sentimentale, avait donné des coups de poing sur le bar du restaurant, brisé une lampe et une vitre, endommagé le système de fermeture automatique de la porte d'entrée, puis avait regagné le domicile de son amie au volant de sa voiture, avec un taux d'alcoolémie de 2,03‰!

A l'audience des débats, J. O. avait contesté l'ivresse, affirmant qu'il n'avait consommé une grande quantité d'alcool de pomme qu'après être arrivé au domicile de son amie, mais avant l'intervention de la gendarmerie. Le tribunal n'a pas retenu les explications du prévenu. Ce dernier n'a, en effet, fait état de cette consommation de «dernière heure» qu'à l'audience. S'il en avait parlé aux gendarmes, ceux-ci auraient alors ordonné une double prise de sang dont les comparaisons auraient permis de déterminer la véracité des dires du prévenu.

Le tribunal a, dès lors, considéré que J. O. s'est rendu coupable de scandale en état d'ivresse, d'ivresse au volant et d'infraction à la loi sur la police des habitants pour ne pas avoir déposé ses papiers dans le délai prescrit. Tenant compte des renseignements négatifs obtenus sur le compte du prévenu et de divers précédents, le tribunal a condamné J. O. à 12 jours d'emprisonnement ferme, 40 fr. d'amende et 357 fr. 50 de frais de justice.

PLANCHE DE SALUT

F. D. circulait, le 2. 11. 1984, au volant de sa voiture sur la route cantonale menant de Fontaines à Engollon. A l'entrée de cette dernière localité, alors qu'il s'engageait dans une zone de chantier, il serra le bord droit de la chaussée pour croiser un véhicule agricole. Avec les roues droites de sa voiture, F. D. roula dans une fouille peu profonde qui longeait la chaussée. Cependant, au début de cette tranchée, il passa sur une planche qui protégeait une fouille transversale. Cette planche était surélevée par une pierre dans le but de lui assurer un niveau analogue à celui de la route.

En raison du point de passage de la voiture du prévenu, la planche pivota vers l'avant, puis heurta fortement la roue arrière en brisant le pont arrière. A l'audience, le prévenu a contesté la perte de maîtrise que lui reproche le ministère public. Il a exposé que, dans le but de croiser, rien n'empêchait de circuler dans la fouille où ne manquait que le bitume; la présence d'une planche transversale, peu après le début de la fouille, n'était, selon le prévenu, pas prévisible.

La question est donc de savoir si le fait de circuler volontairement dans une fouille est constitutif d'une perte de maîtrise! Le président s'est accordé une semaine de réflexion et rendra son jugement à huitaine.

Nombre de conducteurs ont le sentiment que le fait d'enclencher leur indicateur de direction leur confère une sorte de «priorité» par rapport à un éventuel véhicule dépassant. La législation routière impose pourtant à l'un et à l'autre d'avoir égard aux véhicules qui suivent ou qui précèdent. Il ne suffit donc pas d'enclencher le clignoteur à gauche longtemps à l'avance, puis de bifurquer sans autre. Encore faut-il observer que l'on ne fait pas l'objet d'un dépassement à cet instant.

M. B. et C. C. ont un peu oublié ces principes lorsque, le 26. 11. 1984, leurs véhicules sont entrés en collision à Cernier. M. B. circulait sur la rue F.-Soguel avec l'intention de bifurquer à gauche pour emprunter la rue de la République. Au cours de la manœuvre, sa voiture fut heurtée par celle de C. C. qui se dirigeait en direction est.

A l'audience, M. B. a exposé qu'elle roulait à vitesse réduite en raison de fortes chutes de pluie et qu'elle avait enclenché son indicateur de direction «bien avant l'intersection». C. C., lui, a affirmé que M. B. n'avait manifesté son intention qu'au dernier moment, après qu'il eût pris la décision de dépasser ce véhicule qui circulait très lentement. Chacun des prévenus a conclu à son acquittement. Le président rendra son jugement la semaine prochaine.

PERTE DE MAÎTRISE

D. J., circulant aux Hauts-Geneveys sur une chaussée glissante en raison de chutes de pluie, a perdu la maîtrise de sa voiture dont les deux pneus arrière ne présentaient plus une sculpture suffisante. Le véhicule est monté sur la berme centrale avant de heurter un candélabre. Le prévenu a été condamné à 200 fr. d'amende et 120 fr. de frais. (mo)

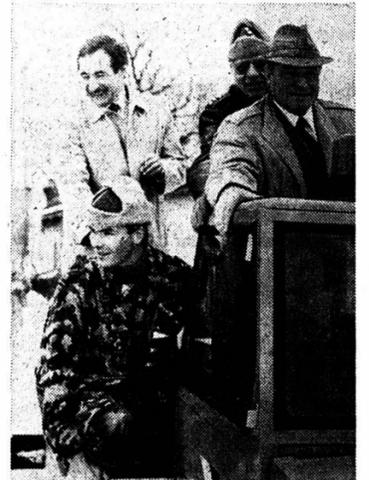
PUBLICITÉ

DEVENEZ ESTHÉTICIENNE
COURS DU SOIR
Ecole de soins esthétiques et de cosmétologie
INSTITUT ADAGE
Rue de Neuchâtel 39
2034 Peseux - Tél. (038) 31 62 64
31903

Visite de marque au Régiment d'infanterie 9 Les bataillons inspectés par M. Delamuraz

Le Régiment d'infanterie 9, composé essentiellement de soldats jurassiens et biennois, effectue actuellement son cours de répétition 1985 dans notre région. Hier les bataillons ont été inspectés par le conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz, chef du Département militaire fédéral, accompagné du commandant de corps Edwin Stettler, commandant du corps d'armée de campagne 2. Ils ont entre autre pu assister à des démonstra-

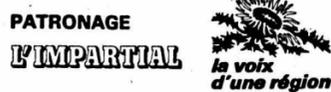
tions effectuées par les hommes du bataillon de fusiliers 22 et 21, cantonnés dans le Val-de-Travers, le Val-de-Ruz et le vallon de Saint-Imier et qui depuis avant-hier ont exécuté un exercice de déplacement en partance des Pradières pour le 22 et de Villeret pour le 21. Pour ce dernier, ils ont été visionnés dans la région des Vieux-Prés et sont ensuite descendus, paquetage et ski sur le dos, sous une pluie battante jusqu'à Chézarard pour embarquer sur les véhicules qui les attendaient. L'exercice s'est avéré très éprouvant pour la plupart des hommes engagés, même si les conditions hivernales ont fait place au dégel. (Imp)



Le conseiller fédéral, M. Jean-Pascal Delamuraz (à l'extrême droite), est venu rendre visite au Régiment d'infanterie 9. Derrière lui, on distingue le commandant de corps Edwin Stettler. (Photo privée)

8e relais populaire des Bugnenets samedi 2 février De belles empoignades en perspective

Organisé par l'Ecole suisse de ski de Neuchâtel et des Bugnenets le Relais populaire des Bugnenets, huitième du nom, se déroulera samedi 2 février prochain sur le circuit de 5 kilomètres dont le départ se situe au Plan-Marmet, entre Les Bugnenets et Les Pontins, à 14 heures.



Ce parcours facile permet à chacun, quel que soit son âge, son style et sa préparation de trouver du plaisir à skier et de se mesurer en famille ou en équipe de copains sans s'être spécialement entraîné. L'épreuve est un relais composé de trois personnes, dont au maximum un seul licencié FSS Agé de plus de 16 ans; les équipes peuvent être mixtes bien entendu. Il y aura un seul classement final avec cependant une classification de catégorie pour les équipes féminines, jeunesse et les famil-

les. Les prix seront distribués lors de la restitution des dossards.

ANNÉE-RECORD

En 1984, la participation avait été record avec 72 équipes inscrites. La famille Huguenin de Neuchâtel l'avait alors emporté mais cette année il faudra compter avec une forte concurrence représentée par les familles Junod, Aymon, Singele ou Pellaton, ainsi que de l'équipe de la police cantonale réputée redoutable. L'ambiance sera sans doute chaude dans cette confrontation sportive qui verra des familles lutter contre des équipes de coureurs chevronnés.

Cette compétition populaire de «Sports pour Tous» est orchestrée par l'ESS dont MM. Francis Mathez, directeur nordique, Léo Cuche, responsable des pistes et Jean Maergeli, speaker attitré. (ha - Imp)

Les inscriptions et renseignements peuvent se faire chez Mme Chantal Maergeli, Fontainemelon, téléphone (038) 53 35 26, aux heures des repas.

Décès

- NEUCHÂTEL
M. Laurent Richard, 1959.
- CRESSIER
M. Willy Probst, 1924.

Suite des informations neuchâteloises ► 27

**Vendredi
25 janvier
dès 20 heures**

à la grande salle
de l'Ancien Stand

GRAND MATCH AU LOTO

**Musique
Les Armes-Réunies**

5 cartons = Fr 2200.-
Bons de marchandise
et vins

Abonnement à Fr 12.-
pour les 27 premiers tours

1329

SPECTACLES

QUINZAIN GENEVOISE à l'Hôtel de l'Ours Cortébert

du 26 janvier 1985 au 4 février 1985
tous les jours spécialités genevoises avec
les vins du terroir genevois en musique

SAMEDI 26 JANVIER 1985 à 20 h 30

Concert de Gala

donné par l'extraordinaire orchestre de
jazz New Orleans
Old School Band de Genève

Prix d'entrée: Fr 10.-

SAMEDI 2 FÉVRIER 1985 à 20 h 30

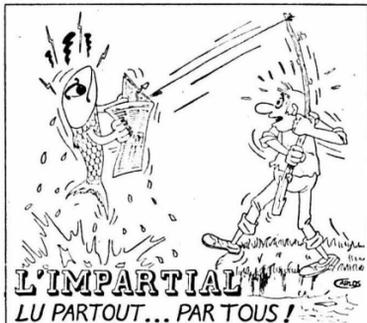
Concert

exceptionnel donné par la
Fanfare de la Cave de Mandement

Entrée gratuite, ambiance assurée pour tous les goûts !!!

06-120 057

*L'Auberge des Rochettes
est fermée
Vacances annuelles*



L'annonce, reflet vivant du marché

1985

ASSURANCE VIEILLESSE ET SURVIVANTS (AVS)

COTISATIONS

Ont l'obligation de payer des cotisations:

- toutes les personnes salariées (par l'intermédiaire de l'employeur)
- toutes les personnes exerçant une activité indépendante, même à titre accessoire (directement auprès d'une caisse de compensation)
- toutes les autres personnes, dès la 21^e année (directement auprès de la Caisse cantonale de compensation), si elles n'exercent pas d'activité lucrative au cours d'une année civile complète, tels les étudiants, malades, invalides, pensionnés, retraités prématurés, rentiers, etc. (femmes mariées et veuves sans activité lucrative exceptées).

L'obligation de cotiser cesse pour autant que l'activité soit abandonnée:

- à 62 ans révolus pour les femmes
- à 65 ans révolus pour les hommes.

PRESTATIONS

Les différentes prestations AVS sont les suivantes:

- **rente pour couples:**
aux hommes mariés ayant 65 ans révolus et dont l'épouse a atteint 62 ans
- **rente simple:**
 - a) aux femmes ayant 62 ans révolus, célibataires, veuves, divorcées, mariées dont l'époux n'a pas 65 ans et n'est pas au bénéfice d'une rente AI
 - b) aux hommes ayant 65 ans révolus, dont l'épouse n'a pas 62 ans
- **rente complémentaire:**
 - a) aux hommes au bénéfice de la rente de vieillesse simple, dont l'épouse est âgée de 52 ans au moins en 1985 et de 62 ans au plus
 - b) aux bénéficiaires de la rente de vieillesse simple ou pour couple, pour leurs enfants jusqu'à 18 ans (éventuellement jusqu'à 25 ans s'ils sont en apprentissage ou aux études);
- **rente de veuve:**
aux femmes âgées de moins de 62 ans, sous certaines conditions
- **rente d'orphelin:**
aux orphelins de père ou de mère jusqu'à l'âge de 18 ans ou 25 ans en cas d'études ou d'apprentissage
- **Allocation d'impotence:**
aux bénéficiaires d'une rente de vieillesse qui présente une impotence grave depuis 360 jours au moins
- **moyens auxiliaires:**
prothèses définitives pour pieds et jambes, prise en charge des frais de location de fauteuils roulants, sans moteur, contribution à l'achat d'appareils acoustiques et de chaussures orthopédiques.

Renseignements et inscriptions:

La Caisse cantonale neuchâteloise de compensation, fbg de l'Hôpital 28, à Neuchâtel, ses agences dans chaque commune, de même que toutes les Caisses de compensation AVS, sont à disposition des intéressés pour leur procurer les formules nécessaires.

ASSURANCE INVALIDITÉ (AI)

PRESTATIONS

Les principales prestations de l'assurance invalidité sont les suivantes:

- Pour les mineurs atteints d'une invalidité physique ou mentale:**
 - traitement de certaines infirmités congénitales
 - subsides pour la formation scolaire spéciale
 - frais supplémentaires pour la formation professionnelle initiale
 - octroi de moyens auxiliaires
 - octroi de rentes pour les mineurs de 18 à 20 ans
 - contribution aux frais de soins pour mineurs impotents
- Pour les majeurs atteints d'une invalidité physique ou mentale:**
 - mesure de réadaptation d'ordre médical et professionnel
 - octroi de moyens auxiliaires
 - octroi de rentes et d'allocations pour impotence

Renseignements et inscriptions:

- Secrétariat de la Commission cantonale neuchâteloise AI, fbg de l'Hôpital 28, à Neuchâtel
- Caisses de compensation AVS
- Agences AVS dans chaque commune
- Organisations d'aide aux invalides.

En outre les mémentos suivants sont disponibles auprès du secrétariat AI, Faubourg de l'Hôpital 28, à Neuchâtel:

- Mémento sur les prestations de l'AI
- Mémento à l'intention des détenteurs de chiens-guides pour aveugles remis par l'AI
- Mémento relatif au remboursement des frais de voyage dans l'AI
- Mémento sur les mesures de formation scolaire spéciale de l'AI
- Mémento concernant les véhicules à moteur

PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES AVS et AI

En application de la loi cantonale du 15 octobre 1974 entrée en vigueur le 1er janvier 1975 et de l'arrêté du Conseil d'Etat du 16 novembre 1983, valable dès le 1er janvier 1984, ont droit aux prestations dans la mesure où ils remplissent les conditions, les bénéficiaires de rentes AVS et AI dont le revenu annuel n'atteint pas:

- Fr. 11 400.- pour une personne seule
- Fr. 17 100.- pour un couple
- Fr. 5 700.- pour un orphelin.

En plus des rentes AVS et AI font notamment partie du revenu pris en compte un montant réduit des gains et rentes de toute nature, mais à l'exception de l'allocation pour impotent et de toute assistance publique. Les frais sensiblement élevés et dûment établis de médecin, de dentiste, de pharmacie, d'hospitalisation, de soins à domicile et de moyens auxiliaires qui ne sont pas pris en charge par l'AVS ou l'AI, selon ordonnance médicale, peuvent être remboursés pour autant qu'ils ne soient pas déjà couverts par une assurance maladie et que leur remboursement soit demandé dans les 12 mois dès la date de l'établissement de la facture.

Renseignements et inscriptions:

La Caisse cantonale neuchâteloise de compensation, fbg de l'Hôpital 28, à Neuchâtel, et ses agences AVS dans chaque commune, sont à disposition des intéressés.

87-248

Découvrez notre choix incomparable d'occasions

Datsun Bluebird 1,8, SSS coupé, 1980
BMW 528 aut., 2,8, peinture neuve, 2 tons verts
Fiat Ritmo 85 S 1,5, 1981, brun-noir
Ford Capri 2,0, spécial, noire, 1980
Mitsubishi Station Turbo 2,0, rouge, 1983
Saab 99 Turbo 2,0, peinture neuve, 2 tons vert-gris
VW Scirocco GLE 1,6, spécial, 2 tons verts
VW Golf 1,3, Swiss champion, rouge, 1981
Alfa Romeo Sud 1,5, TI, carrosserie spéciale, rouge

au Garage et Carrosserie de l'Est

PIERRE VISINAND
Est 29-31 - 2300 La Chaux-de-Fonds - ☎ 039/28 51 88

Ouvert le samedi
Halle d'exposition permanente
Neuves et occasions
Agences officielles Nissan - Datsun - AMC JEEP

1721



UNIVERSITÉ DE
NEUCHÂTEL

Faculté des sciences

Vendredi 25 janvier 1985, à
17 h. 15, à l'Aula

Leçon inaugurale

de M. Philippe KUEPFER, professeur
ordinaire de botanique systématique

sur le sujet suivant:

«Immutabilité et variabilité,
deux composantes antinomiques de
l'évolution»

La leçon est publique

87-138

Le recteur



Chalet meublé

à vendre au Mont-
de-Buttes (NE).
Construction soignée,
en très bon état.
Grand séjour, 2
chambres. Terrain de
1200 m². Vue et
tranquillité.
Fr. 235000.-
Réf. 836 22-14160

CLAUDE DERIAZ
Agence Yverdon
024-21 61 66

A louer

locaux commerciaux

Place de la Gare
2300 La Chaux-de-
Fonds

☎ 039/23 11 16
1481

A vendre

semi-remorque
OM 50 Perm. B.
135000 km,
caisse alu, pour
déménagement.

☎ 039/28 82 13
1596

A louer pour fin
février

studio

non meublé, avec cui-
sine agencée, WC-
douche, chauffage
central.
Rue de la Tuillerie
30.

☎ 039/28 55 51
le soir 1557

De 24 à 48* heures.

Jusqu'à 2000 kg par colis. De porte à porte. Vers
6000 destinations.

Le nouveau système Cargo Domicile constitue
le réseau de transport le plus important en Suisse.
Aussi simple qu'avantageux. Et écologique.
Un coup de fil suffit.

*Jusqu'à 72 heures au plus, pour certaines régions
périphériques.

 **Cargo Domicile**
Le chemin de fer de porte à porte.

120-132 810

CANTON DU JURA

la voix d'une région

Coopération entre le Jura et le Québec Une quarantaine d'industriels déposent un dossier

La coopération entre le Québec et le canton du Jura entre dans une phase active et très concrète. Jusqu'ici, les échanges se sont surtout limités à des visites (venue du premier ministre québécois René Lévesque dans le Jura, séjour du Gouvernement jurassien au Québec), à des expositions. Comme déjà annoncé, l'économie jurassienne est invitée pour ce printemps, au Québec, pour une «quinzaine de l'économie jurassienne».

Le Département de l'économie publique avait lancé au mois de décembre une consultation auprès des industriels jurassiens. Et bien, l'intérêt est manifeste et sans doute plus important qu'on pouvait le penser!

La Chambre de commerce et d'industrie a reçu une quarantaine de dossiers préliminaires. L'ensemble du tissu industriel jurassien est représenté, avec une dominante regroupant l'horlogerie, la métallurgie, la mécanique qui consti-

tuent la part essentielle des secteurs intéressés. Mais on trouve même des entreprises du secteur textile.

Une commission spéciale a été créée récemment sous la houlette de la division de la coopération du canton. M. Edmond Farine, nouveau délégué à la coopération, la préside. Tâche de la commission: préparer l'exposition, qui ne se limitera pas uniquement à l'économie.

La Chambre de commerce et de l'industrie est associée à la préparation de cette quinzaine qui devrait déboucher sur des résultats concrets.

Dans une première phase, les dossiers qui sont parvenus à la commission seront expédiés au Québec. Ceux qui susciteront un écho de la part des milieux économiques et industriels québécois seront complétés et affinés. Ensuite, une rencontre sera programmée pour mettre en contacts les partenaires québécois et jurassiens.

Que cherchent les industriels jurassiens?

Cette question a été posée à tous ceux qui ont répondu à la consultation. La majorité cherche de nouveaux marchés pour leur produit.

La sous-traitance a été soulevée mais l'on sait d'ores et déjà que cet aspect se heurte au simple problème de l'éloignement des partenaires potentiels.

Autre aspect qui intéresse les industriels jurassiens: la diffusion de leurs produits. C'est là sans doute que réside pas mal d'espoirs: il ne suffit pas uniquement d'avoir quelque chose à vendre, faut-il encore trouver un agent qui se chargera de la diffusion.

La société Promindus, société de capital-risque, créée par la Banque Cantonale du Jura, voit dans ces relations un créneau qui peut être favorable à la promotion économique réciproque.

Durant ces prochaines semaines, un budget de la quinzaine sera élaboré, définissant la participation non seulement des entreprises intéressées, mais également celle de l'Etat; la nouvelle loi sur le développement de l'économie permettant de recourir au Fonds pour le développement de l'économie pour financer de telles approches.

Il va sans dire aussi que la charge éventuelle pour chaque entreprise pourra inciter celle-ci à maintenir son dossier ou à le retirer.

S'il est certain que la coopération entre le Jura et le Québec reste à construire patiemment, ces premiers échanges concrets feront figure de test.

P. Ve

L'Union syndicale jurassienne et le travail «temporaire» L'anarchie au détriment des travailleurs

L'USJ communique:

Il est significatif que le groupe Adia, entreprise dite de travail «temporaire» implantée dans le monde entier et dont le siège est à Lausanne, ait enregistré en 1984 un chiffre d'affaires consolidé de 1,065 milliard de francs. La progression est de 39 pour cent par rapport à l'année précédente. Le bénéfice était de 11,6 millions de francs en 1983; il n'est pas encore connu pour 1984 mais il sera bien supérieur!

Les employeurs de notre pays, qui constituent 9,9 pour cent du marché total d'Adia, ne sont donc pas les seuls en cette période de crise économique à avoir tendance à réduire leurs effectifs de collaborateurs fixes pour recourir, selon les besoins, à des travailleurs «temporaires». Car presque partout cette catégorie de main-d'œuvre ne bénéficie pas de toutes les protections sociales, notamment en matière de licenciements.

En résumé, les effets négatifs de la location de services que pratiquent la plupart (hélas) des entreprises dites de travail «temporaire» de la région sont:

- changements fréquents de travail et d'environnement social;
- cadences excessives, éléments de travail monotones et répétitifs;
- extrême insécurité de l'emploi étant donné que certaines entreprises exploitent le système;
- déqualification, efforts physiques et psychiques nuisant parfois à la santé;

- certaines difficultés liées à l'indemnisation du chômage... etc.

Dans sa réponse à la consultation fédérale relative à la modification de la loi sur le placement et la location de services, l'Union syndicale reconnaît qu'une interdiction du travail «temporaire» n'est pas réalisable pour le moment au plan politique. Elle a par conséquent proposé toute une série de mesures visant à faire bénéficier par le biais de la loi des travailleurs «temporaires» des avantages que contiennent les conventions collectives de travail en vigueur dans les secteurs économiques qui les occupent.

Etant donné l'ampleur du phénomène qui va grandissant et le temps qui s'écoulera jusqu'à ce que les propositions syndicales soient inscrites dans la législation, il importe de trouver les moyens de réglementer collectivement, sur le plan contractuel, les conditions du travail «temporaire». Car la situation actuelle aboutit en fin de compte à faire supporter aux travailleurs la concurrence effrénée à laquelle se livrent les entreprises dites de travail «temporaires».

Une approche doit être faite dans ce sens. Plutôt que de laisser régner l'anarchie, les syndicats doivent inviter les entreprises sérieuses du genre à prouver leur loyauté en adaptant leurs conditions de travail aux usages et aux conventions collectives en vigueur dans les diverses branches de notre économie.

(comm)

Nouvelle affaire de drogue devant le Tribunal correctionnel de Delémont

Trois mois avec sursis

Nouvelle affaire de drogue en relation avec la vaste enquête lancée par le juge Tallat, hier devant le Tribunal correctionnel de Delémont. Un jeune homme de 22 ans devait répondre d'infraction grave à la loi sur les stupéfiants. Un consommateur avant tout et, qui suit actuellement une cure de désintoxication, après un premier échec.

On lui reproche d'avoir consommé, vendu, importé, offert, reçu de l'héroïne, ainsi que d'autres drogues. Il a consommé environ 30 grammes d'héroïne, en a importé à deux reprises quelque 12 grammes d'Italie, dont il en a consommé la plus grande partie.

Il touche au «H» la première fois, à 16 ans. Mais très rapidement, il va plus loin et prend de la drogue dure. A vingt ans, il entame une cure de désintoxication mais sans succès.

La drogue va le conduire à perpétrer un vol dans une boutique de lingerie fine, à Delémont. Il dérobe 1400 francs. A quoi l'on ajoutera quelques petits larcins, sans grande importance.

Le prévenu sera arrêté dans le cadre de la vaste enquête sur la drogue dans le Jura, engagée par le juge Tallat. Il passera un mois en prison préventive. Depuis son arrestation, il a commencé volontairement une cure de désintoxica-

tion. Au chômage, il affirme qu'il sera prêt à travailler, dès qu'il sera sorti complètement du milieu.

UN CONSOMMATEUR AVANT TOUT

Son avocat demande aux juges de séparer les faits reprochés au prévenu en deux parties bien distinctes. Il y a d'abord la consommation entre 1981 et 1982. Il s'agit de contraventions et il y a prescription au bout de deux ans. Il doit donc être libéré de cet acte d'accusation. Conclusion qu'admettra le tribunal dans son jugement. Pour le reste, le prévenu doit être considéré avant tout comme un consommateur.

Le tribunal a admis l'argumentation de la défense et a prononcé la clause de prescription pour la consommation de 1981 à 1982. Il a condamné le prévenu à trois mois avec sursis pendant trois ans (la défense demandait deux mois). Trois ans de sursis apparaît aux yeux du tribunal comme un délai suffisamment long pour dissuader le prévenu de retomber dans le milieu de la drogue. Les vols aggravent évidemment la condamnation. Le prévenu devra supporter 2000 francs de frais, alors que l'Etat prend à sa charge 900 francs. (vpe)

Drôle de mœurs

Alors qu'il descendait le Crêt du Moulin à Delémont samedi vers 20 h. 15, M. Ernest Neuenschwand, 48 ans, invalide, domicilié en ville a été bousculé par un groupe de jeunes gens lesquels se sont aussitôt enfuis. La victime a été relevée par des passants et conduite à l'hôpital. Il souffre d'une fracture du col du fémur et d'une déchirure au bras. Il a subi une opération. Les personnes qui ont été les témoins de cet accident sont priées de s'annoncer à la police, tél. 21 53 53.

cela va se passer

Course populaire de fond aux Breuleux

Après une première expérience de succès l'année dernière, le Ski-Club des Breuleux organise ce prochain week-end sa deuxième course populaire de fond.

Les coureurs attendus très nombreux ne seront pas déçus; trois parcours, un de 6 kilomètres pour les enfants, un de 12 kilomètres et un de 21 kilomètres pour les adultes, seront tracés avec soin sur les magnifiques pâturages des Breuleux, un des plus beaux sites francs-montagnards, et se prêtant particulièrement bien à une telle manifestation.

Les départs en ligne, seront donnés à 9 h. 45 puis à 10 heures.

Sportifs et sportives, licenciés, amateurs, du plus jeune au plus vieux, vous êtes cordialement invités dimanche 27 janvier aux Breuleux.

Rendez-vous près de l'Hôtel de la Balance aux Vacheries. (pf)

Electronique: conférence ce soir

Ce soir mercredi à 20 h. 15, à l'aula du collège de Delémont, à l'initiative du Département cantonal de l'économie publique, M. Max P. Forrer, directeur général, présentera le «Centre suisse d'électronique et de microtechnique S.A.» de Neuchâtel. Rappelons que c'est la fusion opérée en octobre 1984 entre la «Fondation suisse pour la recherche en microtechnique», le «Centre électronique S.A.» et le «Laboratoire suisse de recherches horlogères» qui a permis la création du centre, à Neuchâtel. La conférence est ouverte à toutes les personnes intéressées. (rpju)

Importante implantation industrielle à Porrentruy

Sous le nom de SIRP (Société d'investissements, de recherches et de productions) SA à Porrentruy, s'installe dans le chef-lieu ajoutant une entreprise italienne qui emploiera au début plus de 25 personnes. Avec un capital social d'un million de francs, et à sa tête un industriel de Parme (Italie), M. Antonio Boselli, la SIRP se propose de produire des dispositifs électro-mécaniques et électroniques pour la fermeture et l'ouverture de portes d'autobus, de trams et de trains.

La SIRP reprend les locaux vides de l'ancienne usine Paskowski, constructions métalliques qui a fait faillite. Elle achètera prochainement quelque 6000 m² de terrain pour construire une usine de 3000 m² de surface de production, à proximité de ses premiers entrepôts. La production dans cette usine doit commencer l'an prochain.

Les projets de SIRP prévoient un triplement du personnel dans un proche avenir. Il est aussi prévu un développement dans d'autres domaines proches des technologies nouvelles, comme les convertisseurs de courant, la tréfilerie de fils d'acier et de cuivre, l'émaillage, les fibres optiques.

La SIRP dépensera plus de 3 millions de francs pour la construction de son usine. Les machines qui sont en plus de cet investissement-là seront très perfectionnées. Et une bonne partie sera robotisée. Il est prévu d'engager des électro-mécaniciens et des électroniciens, qui seront formés sur place.

La SIRP a reçu l'appui de la société pour le développement de l'économie jurassienne et a bénéficié de ses prestations (cautionnement de la Confédération par le biais de

l'arrêté Bonny). Les organes du développement économique du canton et ceux de la ville de Porrentruy sont à l'origine de l'implantation de SIRP SA à Porrentruy, et de son directeur M. Antonio Boselli. Le délégué au développement économique, M. Bernard Kunz a également joué un rôle important. En revanche, cette implantation n'a pas été promue par l'ADEP, qui s'occupe pourtant du développement économique du district de Porrentruy.

L'implantation de SIRP ouvre des perspectives intéressantes dans le redéploiement industriel et surtout dans l'utilisation de la main-d'œuvre qualifiée de la région qui a été délaissée par le secteur horloger. C'est d'ailleurs en raison des capacités des travailleurs suisses et de leurs compétences que M. Boselli a choisi de s'implanter en Suisse. Certaines difficultés rencontrées avec les autorités italiennes expliquent aussi cette décision.

SIRP SA prévoit en outre de rechercher sur place la plupart des sous-traitants dont elle aura besoin, ce qui doit constituer un stimulant important.

V. G.

Au 10e Tour des Franches-Montagnes à Saignelégier Mille skieurs sont attendus

Dimanche 3 février prochain se déroulera à Saignelégier, la deuxième course populaire (en importance) de Suisse romande, le Tour des Franches-Montagnes. Ce sera la 10e édition.

Le Ski-Club du chef-lieu franc-montagnard a tout mis en œuvre pour accueillir au moins mille skieurs.

Trois parcours seront préparés. L'un de 8 km. pour les enfants et les participants moins entraînés, un deuxième de 18 km. destiné aux sportifs un peu plus aguerris et enfin, la distance reine de 30 km., une boucle à l'intention des chevronnés et des amateurs d'une balade inoubliable au travers de ce véritable paradis du ski de fond que sont les Franches-Montagnes.

Le programme de cette grande fête du ski se présente comme suit: samedi 2 de 15 à 17 heures et dimanche 3 de 6 h. 30 à 8 h. 45, remise des dossiers et dernières inscriptions; 9 h., départ en ligne des 30 km.; 9 h. 30, départ des 18 km.; 10 h. départ des 8 km.

Dès sa création, le Tour des Franches-Montagnes a remporté un succès considérable en raison de la qualité de son organisation, de la beauté des parcours proposés et de l'extraordinaire ambiance régnant parmi les concurrents, les populaires côtoyant les plus grands champions tels Jean-Philippe et Christian Marchon dont les noms figurent au palmarès. Ce sont des moments inoubliables qui sont proposés à tous les participants, le 3 février prochain, à Saignelégier. (y)

● Renseignements et inscriptions chez M. Roland Juillerat, 2311 Les Emibois (tél. 039/51.12.58).

Important marché d'élimination

Un important marché d'élimination s'est tenu lundi à Saignelégier. Il a réuni près de 300 têtes de bétail qui ont trouvé preneurs à des prix relativement satisfaisants. (y)

LE NOIRMONT

Jusqu'à 1 m. 20



Il n'est pas facile de creuser la terre lorsque la température est descendue à moins 27 degrés. Une conduite d'eau ayant sauté au quartier de Sur-la-Côte, il a fallu un soir, à la lumière des lampions, réparer de toute urgence. La terre gelée jusqu'à une profondeur de 1,20 mètre nécessita les grands moyens, la pelle rétro et le marteau-piqueur monté sur chenillettes. Notre photo, le nettoyage final avant la réparation. (z)

Saint-Brais, Montfaucon, Montfaverger

Retraite bien méritée pour le chef de section

Au cours d'une petite cérémonie, M. François Lachat, chef du Département de la coopération, des finances et de la police a pris congé cette semaine officiellement, au nom du Gouvernement, de M. Paul Queloz, atteint par la limite d'âge. M. Queloz fut pendant 37 ans chef de section militaire de l'arrondissement de Saint-Brais, Montfaverger, Les Enfers, Montfaucon. Le ministre s'est plu à souligner les excellents services rendus par M. Paul Queloz durant son activité au service de l'Etat et de la population. Il lui a remis la traditionnelle attention de l'Etat. M. Paul Queloz était accompagné de son épouse. Participaient également à cette prise de congé MM. Paul Choquard, chef du service des Affaires militaires du canton, ainsi que M. Jean-Georges Devanthéry, chef du service du personnel. (rpju)

Carnet de deuil

LES BREULEUX. - Mlle Antoinette Pelletier est décédée dimanche matin dans sa 85e année, après quelques mois de maladie.

Animée de dix enfants de feu Omer Pelletier, elle a vu le jour au Cerneux-Veusil où elle a passé toute sa jeunesse. Dès l'âge de 16 ans déjà elle dut remplacer auprès de ses frères et sœurs, une maman bien trop tôt disparue. Elle avait 37 ans lorsque sa famille vint s'établir aux Breuleux. Restée célibataire, comme deux de ses sœurs avec qui elle vivait, elle a toujours assumé les travaux ménagers. Derrière un caractère autoritaire, ses amis, sa famille, appréciaient son grand cœur. Animée d'une profonde foi chrétienne, elle acceptait dignement et courageusement sa maladie. (pf)

NAISSANCE

Paulette et Jean-Bernard QUELOZ-SURMONT ont la grande joie d'annoncer la naissance de

ANTONIN

le 22 janvier 1985

Clinique Montbrillant

Rue de la Gare 39
2724 Les Breuleux

211403

Marending
BOULANGERIE - PÂTISSERIE - TRAITEUR

NOUVEAU! Le pain «sport»
riche en flocons d'avoine

Pour ceux qui aiment rester en forme
En vente chaque lundi et jeudi

La Chaux-de-Fonds - Le Locle - Saint-Imier
1603

Iberli **JL. Gonzalez**
OPTICIEN

15, avenue Léopold-Robert - ☎ 039/23 47 41

radio-télévision **RSR** suisse romande

A la suite de mutations internes, le **Domaine «Parlé» RSR 2** cherche

un(e) journaliste stagiaire

qui suivra un cycle complet de formation de 2 ans et collaborera aux émissions scientifiques et médicales: rédaction de chroniques, conduite d'interviews ou de débats, reportages, constitution de dossiers d'émissions, etc...

Exigences:

- études universitaires complètes dans une discipline scientifique,
- parfaite maîtrise de la langue française et très bonnes connaissances de l'anglais,
- aptitude naturelle à l'expression radiophonique et aisance rédactionnelle,
- très bonne culture générale, intérêt confirmé pour l'ensemble des matières scientifiques et goût de la vulgarisation,
- entière disponibilité à assurer des horaires irréguliers et esprit d'équipe.

L'engagement porte sur la durée de formation; ensuite collaboration au cachet selon convenance.

Lieu de travail: Maison de la Radio à Genève.

Entrée en fonction: à convenir.

Les candidats(es) de nationalité suisse, sont prié(es) d'adresser leur offre détaillée avec photo et prétentions de salaire dans les meilleurs délais, mais **avant le 15 février 1985** au: 22-1948

Service du personnel
de la radio suisse romande
40, avenue du Temple
1010 Lausanne

Les Must de Cartier

Interdica Service SA

Nous sommes une société à caractère international, établie à Fribourg et, dans une vocation de service-après-vente, nous assumons le respect de la garantie internationale des produits «Cartier».

Dans cet esprit, nous engageons pour entrée immédiate ou pour date à convenir, deux

HORLOGERS

à qui nous aimerions confier un mandat à l'étranger.

Vous êtes une personne vouant aux problèmes actuels de l'horlogerie une affection toute particulière et suffisamment jeune et moderne pour être attiré par un séjour prolongé à l'étranger! Ce poste vous intéressera certainement.

De manière à étoffer nos services-après-vente sis en Angleterre (Londres) et en Espagne (Madrid), nous souhaitons nous entourer de collaborateurs consciencieux et précis, aptes à travailler de manière autonome et à qui nous désirons confier la gestion d'un centre SAV.

Les candidats titulaires d'un CFC, parlant couramment français-anglais et français-espagnol auront notre préférence. Age souhaité: 22-28 ans.

Nous vous offrons les avantages et prestations d'une grande entreprise ainsi qu'une activité intéressante.

Les personnes intéressées sont invitées à nous faire parvenir leurs offres de services avec curriculum vitae et prétentions de salaire à:

INTERDICA SERVICE SA, Service du personnel,
Grand-Places 16, 1700 Fribourg. 17-163

Pour tous vos imprimés

adressez-vous au bureau de L'Impartial

La Chaux-de-Fonds

1985 VOTRE ANNÉE

COURS EN SOIRÉE

PROGRAMME 1985

Secrétariat Cours de vente
 Comptabilité Cours d'informatique

Pour de plus amples renseignements retournez le coupon ci-dessous à: **INSTITUT BYVA, av. de la Gare 39, 2000 Neuchâtel**

Nom: _____ Rue: _____ ☎ privé: _____
Prénom: _____ Localité: _____ ☎ prof: _____

28-695

BYVA, DES COURS EN SOIRÉE DANS TOUTE LA SUISSE

SOLDES ● SOLDES ● SOLDES

COMMERCE DE FOURRURES



VISIONS de l'ORÉE

2206 Les Geneveys-sur-Coffrane - NE

BORNAND & CIE

☎ 038/57 13 67

Quelques exemples de prix		Anciens Soldés
1 manteau	marmotte reversible	6450.- 5450.-
	astrakan brun reversible	4550.- 3550.-
	MX. vison reversible	3250.- 2750.-
	MX. renard reversible	950.- 750.-
1 veste	astrakan brun reversible	2250.- 1450.-
	renard élevage reversible	1950.- 1550.-
	agneau nappa reversible	1450.- 1150.-
1 manteau	vison pastel fem.	8950.- 6950.-
	vison blackgama	6250.- 4950.-
	vison lunaraine	5650.- 4650.-
	MX. vison black	3550.- 2550.-
1 veste	vison sauvage	4250.- 3250.-
	MX. vison black	2450.- 1650.-
1 manteau	dos rat musqué	3450.- 2950.-
1 veste	ragondin matara	2970.- 1970.-
1 manteau	tissu int. ragondin	2200.- 1950.-
	tissu int. MX vison	2450.- 1970.-

etc..., etc..., etc...

Vente autorisée du 15.1 au 5.2 1985 28-222

Importateur exclusif

DE MARQUE HAUT DE GAMME

établi à Milan, disposant d'un réseau de vente très sélectif couvrant toute l'ITALIE, s'intéresse à la représentation en exclusivité d'une marque d'horlogerie suisse importante de renommée mondiale.

Prière de faire offres sous chiffre S 18 - 301115 Publicitas, 1211 Genève 3. Discrétion totale assurée.

Société de service en informatique de Neuchâtel engage

représentant(e)

pour la vente de mini-ordinateurs et autre matériel informatique dans le canton de Neuchâtel.

Nous offrons une bonne formation complémentaire, un fixe et des commissions, un travail varié et bien rémunéré au sein d'une petite équipe.

Les candidat(e)s âgé(e)s de 27 à 45 ans, dynamiques, ayant une formation commerciale, de bonne présentation et un caractère sociable, adresseront leur offre avec curriculum vitae et photo sous chiffres 87-1195, à ASSA Annonces Suisses SA, Fbg du Lac 2, 2000 Neuchâtel,

Très énergique. Juste ce qu'il faut pour diriger une plantation. Les indigènes le craignent. Ils pensent qu'il possède un pouvoir surnaturel. Il est très fort et, bientôt, tout Ceylan lui appartiendra. Il sera très riche, tu sais, Sarah. Il a été si bon pour moi. J'espérais qu'il te plairait.

- Il me paraît un peu sûr de lui et ses façons pourraient s'améliorer.

- Oh! c'est qu'il est très naturel. Tu sais là-bas... les règles de vie ne sont pas aussi rigides que dans une maison anglaise.

- Quand même..., commençai-je.

Il tapota ma main un instant.

Nous primes le déjeuner dans le parloir. Mon père mangea à peine. Robert Shaw dévora. Après le repas, il annonça que mon père devait se reposer puisqu'il irait à Londres le lendemain. «J'aimerais aller faire un tour dans la forêt», continua-t-il en me regardant.

Immédiatement, tante Martha dit: «Sarah ira avec vous. Elle adore la forêt. Tu l'aimes, n'est-ce pas Sarah?»

- J'aime la solitude qu'on y trouve, répondis-je avec fermeté.

- Nous partagerons cette solitude, assura Robert Shaw.

-Il m'était impossible de refuser sans avancer une raison valable. Après tout, il était notre invité.

J'accompagnai donc mon père dans sa chambre, l'aidai à quitter ses bottes, à ôter son vêtement. Quand il fut allongé sur son lit, je dis:

«Tu es très fatigué.

- Oui, fit-il, mais c'est si agréable d'être avec toi, Sarah. Je le savais. Je ne me séparerai plus jamais de toi.»

Je me penchai sur lui et l'embrassai: «Nous ne serons plus jamais séparés», lui promis-je.

Puis, j'entraî dans ma chambre et mis ma tenue d'équitation. Elle m'allait très bien car

elle convenait à ma silhouette fine, un peu trop fine peut-être. Je tirai mes cheveux en arrière, les nouai en chignon sur la nuque et coiffai mon melon gris. Ainsi sans cheveux apparents, j'aurais pu passer pour un garçon et même, songeai-je avec plaisir, pour un joli garçon.

Je devais reconnaître que j'étais enchantée par cette promenade. Jusque-là ma vie avait été si plate. Je n'avais jamais tenu le premier rôle. Et quelque chose avait changé avec la venue de Robert Shaw.

J'étais à la fois ravie et angoissée. J'avais surtout un grand désir de me confronter avec lui. J'étais comme un général qui part pour la guerre, n'est pas sûr des forces de son ennemi, mais sait qu'elles sont formidables.

Il m'attendait devant les écuries et son sourire, lorsqu'il me vit, illumina son visage sombre.

- Comme c'est aimable à vous. Je craignais que vous ne m'abandonniez.

- Si je n'avais pas voulu venir, je vous l'aurais dit, répliquai-je.

Il se prépara à m'aider à monter.

- Je n'ai pas vraiment besoin de vous, lui dis-je.

- Mais n'est-ce pas mon devoir?

- Que vous en jugiez ainsi me surprend.

- Ne dois-je pas chercher à vous faire une bonne impression après ma conduite de la nuit dernière? reprit-il alors que nous nous éloignions. Je suis entré de force chez une jeune femme que je connaissais à peine, ce n'est pas très convenable.

- Ainsi, vous l'avez compris. C'est un bon point.

- Vous savez, d'où je viens on n'a pas beaucoup de relations avec des jeunes filles anglaises. On oublie les manières. On voit de temps à autre certaines femmes de planteurs, c'est

tout. Nous avons un club à Kandy et un autre à Colombo, mais pas plus. Nous n'y allons pas souvent. Nous travaillons dur et n'avons pas beaucoup de temps pour nous rendre en ville. Il y a disette de jeunes Anglaises. C'est pourquoi ceux qu'elles intéressent reviennent ici pour les rencontrer.

- Elles vous intéressent dans un but précis, bien entendu.

- Que je crois avoir atteint.

- Vous allez vite en besogne car vous n'êtes arrivés qu'hier...

- Mais j'ai pu commencer auparavant. Le bateau qui part de Colombo ramène beaucoup de monde en Angleterre. Voyager sur un bateau dans les eaux tropicales... cela incline au roman.

- Ainsi, vous avez trouvé votre femme durant le voyage.

- Disons que j'ai découvert la femme que je souhaitais.

- Je dois donc vous féliciter, car je suppose que vous n'avez eu qu'à choisir parmi celles qui tombaient sous votre charme.

- C'est une façon de parler... fit-il gaiement. Tomber? non. Ce n'est pas son genre. Et j'en suis heureux... cela m'aurait beaucoup ennuyé.

- On dit que les cornes de cerf ont de merveilleuses qualités. Peut-être vous en offrirai-je en cadeau de noces?

- J'aimerais bien autre chose... de vous.

Je poussai un peu mon cheval et allai de l'avant. Il me fallait respirer un peu et m'éloigner de ses insinuations.

Rapidement, il me rattrapa.

- Dites-moi, que faites-vous dans cette respectable Grange?

- Ce que je fais? J'y vis.

- Et comment est votre vie avec les estimables tantes?

- Bah! pareille à celle que l'on mène à la campagne. On s'occupe de la propriété. Tante Martha s'en charge très bien. Il y a d'ailleurs un régisseur. Puis, les bonnes œuvres locales. Nous avons une église qui, comme toutes les églises, a constamment besoin de réparations et c'est le devoir du village d'y veiller.

- Je vois ça très bien. J'ai été élevé dans une maison tout à fait semblable. J'avais trois frères. Je suis le plus jeune. Alors, je connais bien tout ça.

- J'ai l'impression qu'il y a peu de chose que vous ne connaissiez pas mieux que les autres... du moins à votre avis. C'est donc une perte de temps que de vouloir vous apprendre quelque chose.

- Il y a des sujets sur lesquels je ne sais pas grand-chose et où j'aimerais bien être renseigné. Vous, par exemple. Je sais qui vous êtes. Je me souviens même vaguement de votre mère. J'étais à Ceylan en visite chez mon oncle, sur cette plantation dont j'ai hérité et où je me suis installé à vingt ans. Il y a eu des commérages parmi le personnel lorsque votre mère est partie. J'avais douze ans alors...

- J'ai cru qu'en naissant... vous saviez tout.

- Pas du tout, mais j'apprends vite. J'écoute aux portes, je regarde par les trous de serrure, les domestiques me livrent les secrets...

- De jolies façons...

- Mais qu'attendiez-vous donc?

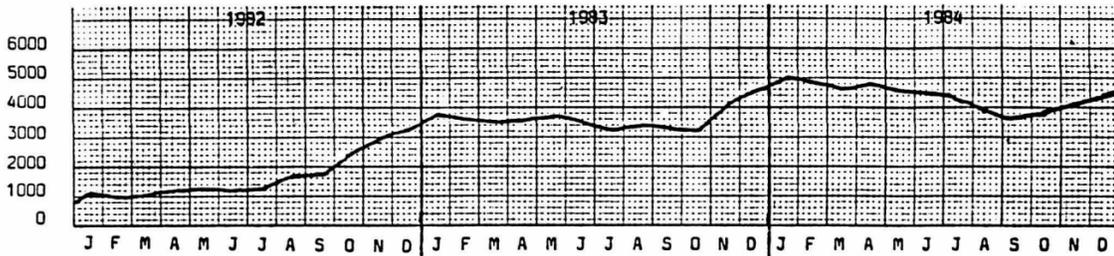
Je ne répondis pas et il poursuivit: «Vous imaginez ce qu'on a raconté! «Je l'avais bien dit» c'était la ritournelle. Votre père n'a pas été toujours très habile. Il a été très triste lorsqu'il est resté seul, il a abandonné ses affaires. On ne peut pas se permettre cela avec le thé. Heureusement, mon oncle était là. Mais c'est une vieille histoire.

(à suivre)

JURA BERNOIS

la voix
d'une région

Marché du travail dans le canton de Berne 680 chômeurs complets dans le Jura bernois



L'évolution du nombre de chômeurs dans le canton de Berne lors des trois dernières années

L'Office cantonal de l'industrie des arts et métiers et du travail (OCIAMT) vient de publier la statistique du marché du travail dans le canton de Berne pour le mois de décembre dernier.

Il ressort de cette statistique que la région du Jura bernois est la plus touchée par le chômage. En effet, alors que les chômeurs complets ne sont qu'un

pour cent de la population active pour l'ensemble du canton de Berne, le taux est de 2,2 pour cent dans le Jura bernois. La situation de la région Bienne - Seeland est à peine meilleure, avec 1,9 pour cent de la population active concernée.

Pour l'ensemble du canton, les chômeurs complets sont 4454, dont 1346 dans la région biennoise et 680 dans le

Jura bernois. Par rapport au mois de novembre, le chômage avait augmenté de 206 unités dans le canton, dont 122 pour la région Berne - Plateau, 35 pour la région biennoise et 3 pour le Jura bernois.

La région horlogère à elle seule réunit 1894 chômeurs complets. Par groupes économiques, l'horlogerie est toujours en tête (356 chômeurs complets) et elle est suivie par les administrations et le commerce (349 chômeurs complets) ainsi que par la métallurgie et les machines (248 chômeurs complets), sans compter la main-d'œuvre (331 chômeurs complets).

Pour l'année scolaire 1984/85 Classes primaires et secondaires en baisse

Pour l'année scolaire 1984/85, le canton de Berne compte au total 102 classes primaires et secondaires de moins que l'année précédente. Selon un rapport de la direction de l'Instruction publique dont le gouvernement a pris connaissance au cours de sa dernière séance, c'est dans les écoles primaires que la baisse de la natalité a l'effet le plus négatif. Le nombre de classes y est tombé à 3835, soit 81 de moins qu'en 1983/84, précise le communiqué diffusé mardi par l'office d'information.

La fermeture de classes a touché essentiellement les grandes villes, Berne et Bienne notamment. A côté du facteur de la natalité, les mouvements de population jouent également un rôle important dans cette évolution. A la campagne, ces mouvements sont plus équilibrés, on trouve encore des familles nombreuses, si bien que ces régions sont moins touchées par la fermeture de classes. L'Oberland bernois est la région qui a le moins perdu de classes.

Malgré la fermeture de classes, la tendance à former des classes plus petites

qui a été observée ces dernières années devrait se poursuivre en 84/85. Le nombre des élèves s'élevait en moyenne à 18,5 dans les classes primaires normales et à 22 dans les classes secondaires normales en 83/84. Le nombre des instituteurs des classes primaires a en revanche passé de 5797 en 80/81 à 5993 en 83/84. Cela s'explique par la création de classes plus petites et aussi par le nombre croissant de cours facultatifs et complémentaires. La réduction des horaires a permis la création de nouveaux postes à temps partiel.

Par ailleurs, la direction de l'Instruction publique encourage l'attribution d'un poste à deux enseignants. (ats)

LA NEUVEVILLE Importants dégâts

Hier à 3 h., une voiture est sortie de la route. Cet accident est dû au verglas et aux mauvaises conditions atmosphériques. Dégâts matériels environ 10.000 fr., pas de blessé.

«Sport pour tous» à Tramelan Pour la promotion du ski



Les participants à ce premier cours de ski alpin, ici au téléski de Tramelan. (Photo intérim).

Responsable du secteur «Sport pour Tous» de l'Association gymnastique féminine du Jura bernois, Mme Josette Koenig était chargée de préparer un cours de ski alpin sur 3 samedis.

Les téléskis des Savagnières, Grandval et Tramelan avaient été retenus pour l'organisation de ce cours qui aura connu un beau succès.

Le but était d'offrir à chacun la possibilité de pratiquer le ski ou un autre sport sans pour autant être obligé de faire partie d'une société.

Sport pour tous est donc ouvert à chacun sans distinction et a ainsi pris un excellent départ, avec une belle participation à ce premier cours.

Cette formule permet ainsi à de nombreuses personnes de s'initier à la pratique du ski et en même temps de découvrir différentes stations de sport. Ces cours ont en effet eu lieu en trois endroits différents.

Ce sont surtout des dames et des enfants qui se sont retrouvés pour cette première édition, ils ont été répartis dans différentes catégories et pris en charge par des moniteurs compétents. De nombreux contacts et amitiés se sont créés entre les participants venus de tout le Jura bernois. Il a déjà été fait mention du désir d'organiser d'autres cours mais cette fois-ci pour le ski de fond. (intérim)

Gros travaux à la toiture de l'Hôpital de Moutier Pour 2 millions de francs !

Lors de la dernière assemblée générale des délégués de l'Hôpital de district, en juin, il a été longuement question des problèmes que causent la toiture du bâtiment de l'hôpital. Elle coule.

Il y a à peine huit ans que l'hôpital fonctionne et une telle situation n'est pas normale. Il est question d'entamer un procès aux artisans responsables de ce qui peut être considéré comme un mauvais travail.

Pour l'heure, il s'agit d'entreprendre les travaux de remise en état. Ceux-ci viennent de débuter et coûteront 2 millions de francs. La dernière assemblée avait donné le feu vert pour que ces travaux indispensables soient exécutés.

(texte et photo kr)

Une immense grue a été amenée sur place et les travaux ont commencé.



Suite des informations
du Jura bernois ► 27

Go

f-

i-

v

e

r

s

a

i

r

e

1984

1983

1982

1981

1980

1979

1978

1977

1976

1975

Une européenne.

La Golf.

Depuis dix ans, la Golf est la voiture la plus vendue en Suisse et au Liechtenstein.



Importateur officiel des véhicules
Audi e VW
5116 Schinznach-Bad
et les 570 partenaires V.A.G

LA CHAUX-DE-FONDS: SPORTING GARAGE-CARROSSERIE, J.-F. STICH, CRÉTETS 90, ☎ 039/26 44 26
LE LOCLE: Garage A. Pandolfo, ☎ 039/31 40 30 - LA FERRIÈRE: Garage du Jura, W. Geiser, ☎ 039/61 12 14 - LE BÉMONT: Garage du Bémont, P. Kröll, ☎ 039/51 17 15 - SAINT-IMIER: Garage Touring, Carrosserie, L. Fiorucci, ☎ 039/41 41 71.

Vente spéciale

autorisée par la Préfecture du 15.1 au 4.2.85

Chemises

à Fr 10.-, 15.- et 20.-

10% sur les chemises en rayon

10% sur les jeans et pantalons en rayon

aux Travailleurs

STAUB & Cie, Balance 2

870

J'informe ma clientèle que

LA BROCANTE

Roulage 17 - Jaquet-Droz 54

est fermée

momentanément pour cause de dégâts dus au gel 1602

JE RÉPARE

consciencieusement, rapidement, pendules, montres et réveils anciens et nouveaux. Service à domicile sur demande.

Horlogerie ROCHAT

Rue Jardinière 41
☎ 039/23 75 00

CONSULTATION JURIDIQUE

DE L'ORDRE DES AVOCATS NEUCHÂTELOIS

La Chaux-de-Fonds: Serre 67
Neuchâtel: avenue DuPeyrou 8

Un avocat pratiquant est à votre disposition pour vous donner tous conseils juridiques et pour vous orienter sur vos démarches les plus urgentes chaque jeudi, de 16 h. à 20 h. 79662

Solution du mot croisé

HORIZONTALEMENT. - 1. Pâtisson. 2. Luire; Rate. 3. Otarie; Gad. 4. Morin; Luné. 5. Muet; Diète. 6. Er; Apôtre. 7. Itou. 8. Flirte; Ma. 9. Belote; Dur. 10. Arène; Tort.

VERTICALEMENT. - 1. Plommée; Ba. 2. Autour; Fer. 3. Tiare; Ille. 4. Irritation. 5. Sein; Porte. 6. Doute. 7. Or; Lit. 8. Naguère; Do. 9. Tante; Mur. 10. Médée; Bart.

On cherche

femme de ménage

10 heures par semaine.

☎ 039/26 57 23
entre 14 et 16 heures 1675

Bar Le Briefing

cherche

barman ou barmaid

pour date à convenir.

Prière de prendre contact par téléphone au 039/23 11 16 1480

Joliat engage tout de suite
INTERIM SA tous corps de métiers

pour l'industrie et le bâtiment
Travaux en Suisse et à l'étranger
Conditions exceptionnelles

Au service de l'emploi

58, av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/23 27 28



RAPPEL

Dans notre atelier de COUTURE nous retouchons et transformons tous vos vêtements

du cammum

PRET-A-PORTER

Avenue Léopold-Robert 37

Tél. (039) 23 61 66

La Chaux-de-Fonds



L'ANNONCE D'OFFRE D'EMPLOI
C'EST (AUSSI) DE LA PUBLICITE

AVIS MORTUAIRES

J'ai rejoint ceux que j'aimais et j'attends ceux que j'aime. Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

La famille et les amis de

Madame Jeanne YERSIN
née REYMOND

ont le grand chagrin de faire part de son décès, survenu samedi, dans sa 88^e année, après une longue maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 19 janvier 1985.

La cérémonie et l'incinération ont eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: M. et Mme Jean-Pierre Stähli, 35, rue du Succès.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 1615

SAINT-IMIER

Que ton repos soit doux
Comme ton cœur fut bon.
Repose en paix cher époux.

Madame Hélène Mentha-Droz;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Léon Mentha-Barret;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Ariste Droz-Schwarz,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur René MENTHA

facteur retraité

leur très cher et regretté époux, frère, beau-frère, oncle, cousin et ami que Dieu a repris à Lui dans sa 83^e année.

SAINT-IMIER, le 22 janvier 1985.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds, où le corps repose, le jeudi 24 janvier 1985 à 11 heures.

En lieu et place de fleurs, prière de penser à l'Hôpital de Saint-Imier, ccp 23-1105.

Domicile de la famille: rue du Pont 40, 2610 Saint-Imier.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part. 211406

SAINT-BLAISE

Monsieur et Madame Fernand Courvoisier-Vuille, à La Chaux-de-Fonds, leurs enfants et petits-enfants;

Madame Louis Vuille-Tritten, à La Chaux-de-Fonds, ses enfants et petits-enfants,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le regret de faire part du décès de

Monsieur André VUILLE

survenu le 20 janvier 1985, dans sa 71^e année.

2072 SAINT-BLAISE.

Dieu est amour.
Jean 4:16.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part. 211404

LE SKI-CLUB LA BRÉVINE

a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur René BLONDEAU

dont il gardera le meilleur souvenir.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille. 211405

En cas de décès

RENÉ + J.-FRANÇOIS GUNTERT

Chasseral 79

Téléphone jour et nuit 039/28 38 33

LES AUTORITÉS COMMUNALES DE LA BRÉVINE

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

René BLONDEAU

ancien président du Conseil général.

Elles garderont de lui un souvenir reconnaissant. 1836

Réception des avis mortuaires: jusqu'à 22 heures



Seul le prêt Procrédit est un Procrédit

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

vous aussi vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

Veuillez me verser Fr.

Je rembourserai par mois Fr.

Nom

Prénom

Rue No.

NP/localité

à adresser dès aujourd'hui à:

Banque Procrédit

2301 La Chaux-de-Fonds,

Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-23 16 12

81 M4

rapide simple discret

52-414436

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix
d'une région

Exposition de sculptures à Môtiers Les repérages dans la tourmente



(De gauche à droite) MM. Delachaux, Oulevay et Jaquier. Les emplacements sont repérés. (Impar-Charrère)

Cet été, du 22 juin au 15 septembre, le village de Môtiers accueillera l'exposition nationale de sculptures contemporaines à Môtiers. C'est le Centre culturel qui fera fleurir ce événement réunissant 60 des meilleurs artistes du pays. Hier, deux sculpteurs sont venus repérer les lieux, dans la tourmente...

Les œuvres seront posées dans la nature. A partir des Mascarens, les visiteurs emprunteront les rues du quartier de la Golaye, prendront le chemin de la Cascade, monteront au plateau de Riaux, redescendront par la Cible et finiront le voyage au bord du Bied qui descend de La Poeta-Raise. Durée du parcours: deux heures environ. Le budget de cette exposition tourne autour de 220.000 francs. Diverses aides, tant privées que publiques, permettront de couvrir le déficit.

Ces derniers mois, plusieurs artistes sont venus découvrir le site: Anton Egloff, Dominique Fontana, Michael Grossert, Marianne Grunder, Aloys Dubach. Hier, sous la pluie, dans le vent, Pierre Oulevay, de Lausanne, et Georges Jaquier, de Rances ont fait le parcours du combattant avec l'un des organisateurs, Pierre-André Delachaux. Les eaux furieuses de la cascade de Môtiers et des ruisseaux qui grouillent au pied de la forêt étaient, déjà à elles-seules, une œuvre d'art.

Ces deux artistes ont réservé les emplacements où ils poseront leur sculpture. Une création spéciale pour l'exposition. Les emplacements sont repérés; il leur reste maintenant à se mettre au travail. (jjc)

Crédit Foncier Neuchâtelois Progression du bilan et des résultats

Le total du bilan du Crédit Foncier Neuchâtelois ascende au 31 décembre 1984 à Fr. 710.447.678.-, est en augmentation de Fr. 88.647.555.-, soit 14,26%.

Les prêts hypothécaires augmentent de Fr. 60.356.134.-, soit 14,47%, et atteignent la somme de Fr. 477.364.184.-. Ils représentent le 67,19% de l'actif du bilan.

Les comptes courants débiteurs augmentent de Fr. 17.931.221.-, soit de 37,26%. Ils atteignent la somme de Fr. 66.063.142.-

Les dépôts d'épargne, de Fr.

278.298.969.-, sont en augmentation de Fr. 13.549.250.-. Les bons de caisse, de Fr. 202.727.000.-, sont en progression de Fr. 29.598.000.-. Dans l'ensemble l'épargne bancaire a augmenté de 9,85%.

Les comptes de l'exercice 1984, après amortissements et provisions, de Fr. 1.087.920.-, présentent un bénéfice de Fr. 1.528.326.- qui, s'ajoutant au report de l'exercice 1983, met à la disposition de l'assemblée générale des actionnaires une somme de Fr. 1.551.390.-. Le bénéfice est en augmentation de 12,4%.

Dans sa séance du 22 janvier 1985, le Conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale des actionnaires du 28 février 1985 de doter diverses réserves de Fr. 191.000.- et d'augmenter le dividende à 6½%. (comm)

LE LANDERON

Blessé

Hier à 3 h. 15, un conducteur du Landeron, M. Alessandro Eugeni, 1936, circulait sur la rue de la Russie au Landeron en direction de Neuchâtel. A un moment donné, à la sortie d'une légère courbe à droite par rapport à son sens de marche, il perdit la maîtrise de sa machine sur la route glissante et heurta violemment un mur sis au nord de la chaussée. Blessé, M. Eugeni a été conduit à l'hôpital Pourtalès par une ambulance.

NEUCHÂTEL

Coincé contre un mur

Hier à 11 h. 58, accident de la circulation où seul un camion a été en cause. M. Fernand Jeanneret, né en 1909, domicilié rue Basse 39 à Neuchâtel avait parké son camion sur la rue de Port-Roulant à Neuchâtel à la hauteur de l'immeuble No 42. Alors qu'il descendait de son véhicule, celui-ci pour des raisons que l'enquête établira s'est subitement mis en mouvement. De ce fait son conducteur a été coincé contre un mur et le côté gauche du camion avant de tomber sur le sol. M. Jeanneret a été transporté à l'hôpital des Cadolles souffrant de douleurs thoraciques.

ÉTAT CIVIL

NEUCHÂTEL

Naissance

Shaïbi Michaël Hofer, fils de Abraham, Le Landeron, et de Eliane, née Matthey.

Mariages

Libert Emmanuel Elie Louis Joseph et Blecker Véronique Josiane Ginette, les deux à Neuchâtel. - Gumy Pierre-Alain et Bertschy Mary France, les deux à Neuchâtel.

COUVET

40 coups debout

Mi-janvier, les matcheurs du Val-de-Travers et ceux de Pontarlier se sont retrouvés au stand de tir à air comprimé de Couvet. Une vingtaine de concurrents étaient présents pour un programme de 40 coups debout. Les résultats sont les suivants:

1. Claude Dufion, 365; 2. Claude Vuilleme (F), 365; 3. Christophe Brun (F), 352; 4. Michel Claude (F), 351; 5. Pierre Dufion, 343; 6. Denise L'Épin (F), 342; 7. Maurice Racca (F), 341; 8. Christine Jallon (F), 339; 9. Jean Courjeaud, 335; 10. François Berset, 331, etc.

Quinze jours plus tôt, une même rencontre s'était déroulée à Pontarlier. C'est l'équipe française qui l'avait remportée avec 3227 points contre 2997 au Val-de-Travers. La seconde partie avait confirmé la victoire pontisallienne: 3299 points contre 3145. (jjc)

JURA BERNOIS

Pas d'observateurs prévôtois au Parlement jurassien Vellerat pas concerné par la décision du préfet de Moutier

La décision du préfet de Moutier de casser la décision du Conseil de ville prévôtois d'envoyer un observateur auprès du Parlement du canton du Jura ne touche que Moutier.

Vellerat, l'autre commune du Jura bernois qui délègue également un observateur à Delémont, n'est pas concernée, a indiqué hier un porte-parole de la direction bernoise des affaires communales. Cette différence s'explique par le simple fait que dans le premier cas il y a eu plainte et non dans le second.

L'année dernière, le Conseil de ville de Moutier, à majorité autonomiste, avait décidé de déléguer un observateur auprès du Parlement jurassien, à Delémont. C'est le président du Conseil de ville Philippe Zuber (pdc) qui avait été choisi.

Vellerat, la commune qui a proclamé son indépendance il y a trois ans, jusqu'à son rattachement au canton du Jura, avait décidé de faire de même, déléguant son maire, Pierre-André Comte.

UNE PLAINTE

La décision du Conseil de ville de Moutier a fait l'objet d'une plainte des trois partis de l'Entente prévôtoise (socialiste, démocrate du centre et radical), de tendance anti-séparatiste. Cette plainte a été admise par le préfet de Moutier. Il a signifié aux parties qu'il cassait la décision du Conseil de ville.

Selon Me Alain Steullet, de Delémont, avocat du Conseil de ville, la décision de

recourir ou non contre l'arrêt du préfet sera prise jeudi prochain.

Au-delà du cas de l'observateur de Moutier, on peut se demander dans quelle mesure la décision préfectorale pourrait avoir d'influence sur l'envoi par Vellerat d'un observateur au Parlement jurassien.

Mme Elisabeth Zölch, du service juridique de la direction bernoise des affaires communales, a déclaré que les deux cas étaient totalement indépendants. Selon elle, ce n'est que sur plainte que le préfet doit intervenir dans une telle question. Or, aucune plainte n'a été déposée contre la décision de Vellerat.

Quelle que soit la suite donnée au cas de Moutier, il faudra que plainte soit déposée contre Vellerat pour que la justice administrative s'empare également de la question de l'observateur à Delémont de cette commune.

Mme ZÖLCH INDIQUE

Mme Zölch a indiqué qu'en cas de recours contre la décision préfectorale, c'est le Conseil exécutif bernois qui devra se prononcer.

L'année dernière, ce dernier avait déjà fait savoir par lettre au Conseil municipal de Moutier qu'il considérait qu'une commune n'avait pas la compétence de désigner un observateur dans un Parlement d'un autre canton. Il invoquait notamment l'article 39 de la Constitution bernoise qui interdit aux communes d'entrer en contact directement avec



Séminaire Tiers monde au Louverain

Le Centre du Louverain aux Geneveys-sur-Coffrane organise les 2 et 3 février un séminaire entièrement consacré à l'approche du tiers monde sous le titre générique de: «Cultures en dialogues». Par le truchement de conférenciers spécialisés dans le domaine, de travaux de groupe et de débats, les participants étrangers et suisses pourront faire le plein d'expérience afin de mieux saisir les différences culturelles qui quelquefois empêchent les gens de communiquer de manière constructive entre notre Europe technocratique et un tiers monde en pleine évolution. Les inscriptions peuvent se faire jusqu'à samedi 26 janvier auprès du centre, ☎ (038) 57.16.66. (Imp)

Soirée disco à Valangin

Sous l'égide de la Société de jeunesse de Valangin, une grande soirée disco sera organisée samedi 26 janvier prochain à la halle de gymnastique à partir de 20 h. Ambiance et déroulement garantis! (Imp)

RTN aux «Perce-Neige»

La première du journal décentralisé de la radio locale neuchâteloise RTN se déroulera aujourd'hui mercredi 23 janvier au Centre des «Perce-Neige» aux Hauts-Geneveys entre 12 h. 15 et 12 h. 45. Les invités du jour seront le directeur du Centre, M. Jean-Claude Schläppli, un élève du Centre et M. Reynald Jeannet, ingénieur-électronicien. (Imp)

REMERCIEMENTS

Dans l'impossibilité de répondre personnellement aux très nombreux témoignages d'affection et de sympathie, les enfants et petits-enfants de

MADAME NELLY VON BÜREN

tiennent à dire de tout cœur à toutes les personnes qui les ont entourés, combien ils ont été touchés par les présences, les envois de fleurs, les dons ou les messages.

LA CHAUX-DE-FONDS, janvier 1985. 1614

L'herbe sèche, la fleur tombe; mais la parole de notre Dieu subsiste éternellement.
Esaïe 40 v. 8.

Profondément touchées par les témoignages de sympathie reçus lors de leur grand deuil,

MADemoiselle MARTHA SCHNEITER, MADemoiselle EMMA SCHNEITER ET FAMILLE,

remercient sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur douloureuse épreuve.

Elles les prient de trouver ici l'expression de leur vive reconnaissance. 1613

LE LOCLE

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

MADemoiselle LÉA BUHLER

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur message, leur don ou leur envoi de fleurs.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance. 1563

LA BRÉVINE

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son deuil, la famille de

MADAME NADINE JEAN-MAIRET - BACHMANN

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son épreuve, par leur présence, leur message, leur don ou leur envoi de fleurs.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance. 1747

Dans l'impossibilité de répondre personnellement à chacun, la famille de

MONSIEUR RENÉ KÄHR

profondément touchée des nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son deuil, remercie très sincèrement toutes les personnes qui l'ont entourée par leur présence, leur message, leur envoi de fleurs ou leur don.

Elle les prie de trouver ici, l'expression de sa vive reconnaissance.

NEUCHÂTEL ET SAVAGNIER, janvier 1985. 1621

Profondément touchée des marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son deuil, la famille de

MONSIEUR WILLY RIAT

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leur message ou leur envoi de fleurs.

Elle les prie de trouver ici, l'expression de sa vive reconnaissance.

NEUCHÂTEL, janvier 1985. 1620

Cartes de visite:
Imprimerie Courvoisier SA

L'IMPARTIAL

Société éditrice et imprimeur:
Imprimerie Courvoisier
Journal L'Impartial SA,
La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 21 11 35 - Tél. 95-2114.
Tirage contrôlé (REMP) 30.979.

Rédaction:

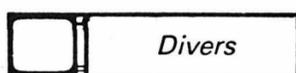
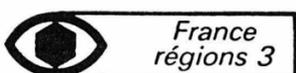
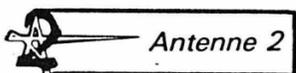
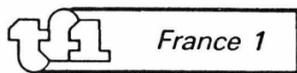
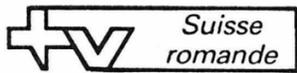
Rédacteur en chef: Gil Baillod.
Rédacteurs RP:
Willy Brandt, Monde. - Roland Carrera, Economie. - Jean-Jacques Charrère, Val-de-Travers. - Michel Déruns, Sports. - Raymond Déruns, Agriculture, Magazine et TV. - Cécile Diez, Jura bernois. - Roland Graf, Coordination de nuit. - Laurent Guyot, Sports. - Ingrid-C. Jeannot, La Chaux-de-Fonds. - Michel-Henri Krebs, Canton de Neuchâtel. - Catherine Montandon, Le Locle. - Jean-Claude Perrin, Le Locle. - Mario Sessa, Régionale. - Pierre Thomas, Correspondant parlementaire, Beme. - Pierre Veyo, Jura. - Ruth Widmer-Sydlar, Littoral.

Stagiaires:
Pascal Brandt, Christiane Ory, Anouk Ortlieb.

Publicité:
Locale: bureau de L'IMPARTIAL
Suisse: ASSA

mercredi

TELEVISION RADIO



- 9.55 Ski nordique
Championnats du monde à Seefeld. Relais 4 x 5 km dames.
- 12.00 Midi-public
- 12.30 Ski nordique
Relais 4 x 5 km dames, en différé.
- 13.00 Midi-public
- 13.25 Guerre en pays neutre
- 14.20 La caméra invisible en balade
La caméra invisible promène son œil furtif et discret dans diverses manifestations musicales renommées.
- 14.45 Télétextes et petites annonces à votre service
- 15.00 Temps présent
Contes laitiers.
- 16.20 Le grand raid : Le Cap - Terre de Feu
- 17.15 Le monde des épiques
Les épiques de l'Inde.
- 17.40 Bloc-notes
- 17.50 Téléjournal
- 17.55 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
Quelle déconfiture, Alphonse!
- 18.10 Ça roule pour vous
Grand concours mondial de dessins proposé par l'IS-PA. Institut de prophylaxie contre l'alcoolisme.
- 18.35 De A jusqu'à Z
Finale du tournoi des jeunes.
- 18.55 Journal romand
- 19.15 Dodu Dodo
- 19.30 Téléjournal

- 11.15 Antiope I
- 11.45 La une chez vous
- 12.00 Buffalo Bill
- 12.30 La bouteille à la mer
- 13.00 Le journal à la une
- 13.40 Vitamine
Présenté par Karen Chéryl. Invités: Cadet Rousselle et Bernard Menez.
- 16.20 Info jeunes
- 16.40 Star Trek



A 17 h 30
La chance aux chansons
Voix d'or de la chanson française. Avec Maria Candido, José Vilamore, Fabienne Guyon, Pierre Malar.
Notre photo: José Vilamore. (tfl)

- 18.00 Aglaé et Sidonie
- 18.05 Le village dans les nuages
- 18.25 Minijournal
- 18.40 Papa et moi
Adieu. Avec Richard O'Sullivan, Tim Brooke-Taylor.
- 19.15 Actualités régionales
- 19.40 Cocoricocoboy
- 19.53 Tirage du Tac-o-tac
- 20.00 Le journal à la une
- 20.35 Tirage du loto
- 20.40 Dallas
Filouterie. Cliff apprend qu'il doit payer 260 millions de dollars de plus pour le marché de l'OFF-More. Contre l'avis d'Afton, Cliff va voir Vaughn Leland pour lui emprunter une grosse somme sans savoir que J.R. et Leland conspirent contre lui.
- 21.30 L'aventure spéléologique
Des rivières sous la jungle. Documentaire de Gérard Favre.
- 22.30 Branchés-musique
- 23.15 Une dernière
- 23.35 C'est à lire
- 23.45 Tify, s'il te plaît, raconte-moi une puce

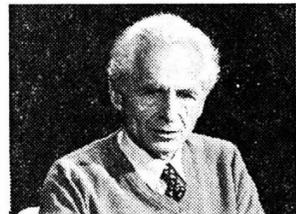
- 6.45 TV du matin
- 10.30 A2 antiope
- 12.00 Midi informations
Météo
- 12.08 L'académie des 9
Avec Colette Castel, Sophie Garel, Françoise Rivière, Gérard Hernandez, Sheila, etc.
- 13.30 Dangereux été
- 13.45 Dessins animés
- 14.15 Récéré A2
Thème: les Indes. Les Schtroumpfs; les quat-z'amis; Pac man; les devinettes d'Epinal; Anima 2; Latulu et Lireli; les petites canailles; D.A.; Harold Lloyd; discopuce; le tour du monde en 80 jours; la bande à Bédé.
- 16.50 Micro Kid
- 17.25 Les carnets de l'aventure
Oztotl, l'écriture des eaux (spéléologie au Mexique).
- 18.00 Platine 45
Toto; Jean-Luc Lahaye; les Mody Blues; Axel Bauer; The Blue Bells; The Cars; Level 42.
- 18.30 C'est la vie
- 18.50 Des chiffres et des lettres
- 19.15 Actualités régionales
- 19.40 Le théâtre de Bouvard
- 20.00 Le journal



A 20 h 35
L'une cuisine, l'autre pas
Téléfilm de Richard Michaels. Max possède une agence immobilière. Les affaires se font de plus en plus rares, mais il s'évertue à cacher ses soucis à sa jeune femme. Son ex-femme perd son travail. Max se voit contraint de la faire venir dans son nouveau foyer...
Notre photo: avec Suzanne Pleshette, Joseph Bologna, Rosanna Arquette. (a2)

- 22.10 Mœurs en direct
Profession exorciste. Réalisation Jean-Louis et José Roy (TVR).
- 23.10 Edition de la nuit
- 23.35 Bonsoir les clips

- 17.00 Télévision régionale
- 19.55 Lucky Luke
- 20.05 Jeux de 20 heures
- 20.35 Cadence 3
Ring-parade
Invité d'honneur: Enrico Macias.
Avec Mireille Mathieu, Dépêche-Mode, Sandy Marton, Eric Charden, Jimi Gallan, Jackye Quartz.
- 22.00 Soir 3



A 22 h 20
De la Basse-Alsace à la Haute-Judée: Claude Vigée, poète alsacien
Claude Vigée évoque une vie d'errance et d'extase. Trois continents la jalonnent: l'Alsace natale jamais oubliée, l'Amérique de l'exil, la Judée enfin et surtout Jérusalem, lieu de rayonnement spirituel, où il réside actuellement.
Notre photo: Claude Vigée. (fr3)

- 23.05 Bleu outre-mer
Martinique: rétrospective du Carnaval 84; Tahiti: les perles noires dans l'archipel des Gambiers.
- 24.00 Charles Bukowski
0.05 Prélude à la nuit
L'invitation au voyage, d'Henri Duparc.

Demain à la TV romande

- 9.50 Ski nordique
Relais 4 x 10 km messieurs.
- 12.00 Midi-public
- 12.30 Ski nordique
- 13.25 La lumière des justes
- 14.15 Bill Brandt
- 15.00 Jardins divers
- 16.20 Escapades
- 17.15 Le monde des épiques
- 20.10 Temps présent
Afghanistan: les combattants de l'insolence.
- 21.15 Dynasty
- 22.20 Ski nordique
- 22.40 Cette nuit ou jamais

- Suisse italienne**
- 9.00 TV scolaire
 - 10.30 Ski nordique
 - 16.00 Téléjournal
 - 16.05 Fascino del Palcoscenico
 - 17.45 Buzz fizz
 - 18.45 Téléjournal
 - 19.00 Le quotidien
 - 20.00 Téléjournal
 - 20.30 Yol
Film de Yilmaz Güney.
 - 22.45 Suor Angelica
Opéra en un acte, de Puccini.
 - 23.35 Téléjournal

- Suisse alémanique**
- 9.55 Ski nordique
 - 13.55 Bulletin-Télétexte
 - 14.00 Reprises
 - 16.10 Téléjournal
 - 16.15 Stichwort:
Kindsmishandlung
 - 17.00 Fernrohr
 - 17.45 Gutenacht-Geschichte
 - 17.55 Téléjournal
 - 18.00 Seefeld en direct
 - 18.30 Karussell
 - 19.00 Actualités régionales
 - 19.30 Téléjournal
Sport
 - 20.05 Schirmbild
 - 21.05 Hear we go! backstage
 - 21.55 Téléjournal
 - 22.05 Critiques et médias
 - 23.00 Benny Hill
 - 23.25 Bulletin-Télétexte

Allemagne 1

- 16.00 Téléjournal
- 16.10 Sous les toits allemands
- 16.55 Lemmi und die Schmöcker
- 17.20 Kein Tag wie jeder andere
- 17.50 Téléjournal
- 18.00 Programmes régionaux
- 20.00 Téléjournal
- 20.15 Der Hochzeitstag
Téléfilm de Konrad Sabrautzky.
- 21.45 Point chaud
- 22.30 Le fait du jour
- 23.00 Ohne Filter
- 24.00 Téléjournal

Allemagne 2

- 9.55 Ski nordique
- 13.15 Vidéotexte
- 16.00 Informations
- 16.05 Anderland
- 16.35 Micky's Trickparade
Avec le ventriloque Fred Roby.
- 17.00 Informations régionales
- 17.15 L'illustré-télé
- 17.50 Ein Heim für Tiere
- 19.00 Informations
- 19.30 Hitparade im ZDF
- 20.15 ZDF-magazine
- 21.00 Dynasty
- 21.45 Journal du soir
- 22.05 Exclusif
- 22.50 Zagarbata
- 24.00 Informations

Allemagne 3

- 18.00 Rue Sésame
- 18.30 Telekolleg
- 19.00 Programmes régionaux
- 19.25 Informations
- 19.30 Quand l'avenir s'appelle «retour»
- 20.15 Méli-mélo culturel
- 21.00 Ghetto
Pièce de Joshua Sobol.

L'ŒIL CRITIQUE

10.000 francs l'heure

Enfin, un reportage sur l'horlogerie sérieuse et bien ficelé! Bravo, ce fut un plaisir pour les connaisseurs.

Une seule réserve. Les ou les journalistes n'a malheureusement pas su expliquer la différence qui distingue vraiment la belle horlogerie de l'autre au point de vue du mouvement surtout. Il eut suffi de quelques phrases pour le définir. Mais ils n'ont fait qu'effleurer cet aspect très important des choses, c'est bien normal. Il n'existe en effet en Suisse que deux journalistes anciens bijoutiers et anciens techniciens horlogers...

Les auteurs du film n'ont donc que plus de mérite d'avoir réussi dans l'approche du sujet sans aucune fausse note.

Ce film a démontré l'importance des manufacturiers de prestige du point de vue de nos exportations. Dix pour cent des effectifs de l'horlogerie moins de cinq pour cent en quantité et pourtant trente pour cent de nos ventes à l'étranger. Il manquait toutefois quelques chiffres: aux points de vente l'horlogerie de luxe dépasse le reste de l'industrie horlogère suisse en valeur. En 1984 elle a fourni quelque 5500 montres de poche pour 15 millions de francs suisses ex-factory et 500.000 montres-bracelet pour environ un milliard et 290.000 francs suisses toujours ex-usine. Le chiffre de 50.000 acheteurs de haut de gamme par année dans le monde énoncé est peut-être discutable.

Les auteurs du reportage ont su faire la part des fournisseurs des grandes marques et décrire avec exactitude leur situation présente. Par contre, s'ils ont montré la participation de la Vallée de Joux et «l'esprit de Genève» ils ont malheureusement passé sous silence le Jura nuchâtelois, ses marques et ses réalisations. Ebel et Piaget mis à part.

Cela dit dissection du prix de revient, de vente, part du prix de l'or, de la publicité, des salaires, type de clientèle et fluctuations enregistrées à ce niveau, ont été abordés avec des exemples fort bien choisis. De même que les interlocuteurs. En résumé, à l'exception des détails marquants ou manquant aux yeux du spécialiste ou l'importance exagérée par exemple de la diminution sur les marchés arabes qui en réalité n'est que de trente millions de francs suisses sur le total, finalement peu de chose, n'ont nullement nuit à la cohérence du tout. Encore faut-il aussi faire la part du temps à disposition qui ne permettait certainement pas de pousser l'argument à fond.

Encore une fois ce film est l'un des meilleurs qui ait été consacré à l'horlogerie et à ce titre, il mériterait de figurer dans les collections audiovisuels du Musée international d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds en tout cas.

Roland CARRERA

RADIOS

- Suisse romande 1**
- Informations toutes les heures (sauf à 22 h et 23 h) et à 12 h 30 et 22 h 30. 8 h 20, Flash-neige; 9 h 05, Turbulences; 11 h 30, On va pas rigoler tous les jours; 12 h 20, Fais-toi et mange; 13 h 30, Avec le temps; 18 h 30, Le petit Alcazar; 20 h 02, Au clair de la lune; 22 h 40, Petit théâtre de nuit: Le scieur, de Lucien Dalinges; 23 h, Blues in the night; 0 h 05, Couleur 3.

- Suisse romande 2**
- 9 h 05, Connaissances; 10 h 30, La musique et les jours; 12 h, Nouveautés et traditions; 12 h 32, Table d'écoute; 14 h 05, Suisse-musique; 16 h, Connaissances; 17 h 05, Rock line; 18 h 10, Jazz non-stop; 18 h 30, Empreintes; 20 h 02, Le concert du mercredi: Orchestre de la Suisse romande; 21 h 50, Les poètes du piano; 22 h 40, Musique en Suisse romande; 0 h 05, Couleur 3.

- Suisse alémanique**
- 8 h 45, Félicitations; 9 h, Palette; 12 h, Rendez-vous; 12 h 15, Magazine régional; 12 h 30, Actualités; ski nordique; 14 h, Mosaïque; 14 h 30, Le coin musical; 16 h 30, Le club des enfants; 17 h, Welle eins; 18 h, Magazine régional; 18 h 30, Actualités; 19 h 15, Sport-télégramme; ma musique: Kaspar Gander; 20 h, Spasspartout; 22 h, Music-Box; 24 h, Club de nuit.

- France musique**
- 12 h 30, Nouvel Orchestre philharmonique; 14 h 02, Jeunes solistes; 15 h, Après-midi de France musique; 18 h 02, Les chants de la terre; 18 h 30, Jazz-actualités; 19 h 15, Spirales; 20 h 30, Orchestre national de France: Danses de Galanta, Kodaly; Concerto pour violon et orchestre, Stravinski; Concerto pour orchestre, Bartok; 23 h, Les soirées de France musique.

NOTES BRÈVES

Du sous-titrage

Dans tous les domaines de l'image et du son, la voix, porteuse de mots fait partie de la vérité profonde d'un témoignage. Aussi devrait-on le plus souvent possible respecter cette vérité, donner à écouter la musique d'une voix, donc celle d'une langue. Malheureusement, les polyglottes sont rares. Il faut bien trouver un moyen de traduction.

Il en existe plusieurs, le doublage pur et simple, la traduction simultanée avec voix d'origine baissée mais présente, l'adaptation parlée du commentaire, le sous-titrage. Dans ce dernier cas, encore faut-il assurer un minimum technique, c'est-à-dire offrir des sous-titres lisibles. Lors de la projection de «made in Britain», d'Alan Clarke (nocturne/TSR/jeudi 17 janvier), les sous-titres apparaissaient parfaitement lisibles, imprimés sur un fond gris. Un grand bravo. Et merci...

Châteauvallon, l'apparition des «métèques»...

«Châteauvallon», ça avance, cahin-caha, suffisamment bien accueilli en France pour que la décision de mettre en chantier une deuxième série de 26 épisodes vienne d'être prise par M. Heberlé, successeur de Pierre Desgrapes. A une ou deux exceptions près (la belle-sœur avide d'argent, le journaliste généreusement utopiste, la future mère résolue), les personnages sont nuancés, contradictoires, ambigus.

Où mais voici, de plus en plus souvent, Kovalic et son père, dans leur puissant désir de vengeance contre le Berg. Les «parfaits» salauds sont à l'appel, «Châteauvallon» a enfin ses «J.R.». Mais les scénaristes français sont prudents. Leurs salauds ne sont qu'à moitié français, puisque «métèques» d'origine yougoslave. Pour ne pas faire de peine à Monsieur Le Pen? (jly)

Gérald Favre et sa femme ont sondé les plus grands abîmes du monde

TF1, ce soir à 21 h 30

Ils s'appellent Gérald et Rosemarie. Ils ont trente-trois ans l'un comme l'autre. Ils sont mari et femme. Suisses, quand ils ne sillonnent pas la planète, ils habitent à la Rippe, près de Genève où ils ont fondé une maison de production, «Speleofilm».

Gérald et Rosemarie Favre sont en effet spéléologues et c'est Gérald qui a réalisé les trois films de «l'aventure spéléologique» que TF1 programme chaque mercredi.

«Le premier film de la série, rappelle Gérald, était consacré à nos explorations intra-glaciaires, dans les Alpes, près de Chamonix mais aussi en Islande où des volcans sont en éruption permanente sous les glaciers.

«Dans le second, nous avons montré des cavités volcaniques situées soit sous les volcans, soit dans les roches. C'est ainsi qu'à Hawaii durant deux mois, nous avons tourné à l'intérieur de ces énormes tubes de lave longs de dix kilomètres par lesquels la roche en fusion s'écoule, comme par un tuyau, au moment des éruptions les plus violentes.

«Avec le troisième film, nous abordons, en Nouvelle-Bretagne (une île au nord-est de l'Australie) les plus grands gouffres calcaires du monde. Ils ont jusqu'à quatre cents mètres de diamètre et quatre cents mètres de profondeur et c'était un univers jusque-là inexploré. Nous avions repéré quelques-uns de ces gouffres par avion mais il y en a encore des tas qui n'apparaissent pas au regard. Les rejoindre ne fut pas toujours chose facile notamment lorsqu'il fallait se frayer un chemin dans la jungle à la machette. Nous ne pouvions alors parcourir plus d'un kilomètre par jour. Mais quand le but est atteint, c'est exaltant. Alors que les satellites peuvent embrasser toute la surface de la terre, il est merveilleux de penser qu'à l'intérieur du globe on peut encore trouver l'aventure.

«Il y a encore un potentiel énorme à conquérir d'autant plus que l'entrée des gouffres n'est pas toujours visible lorsqu'on se limite aux seuls repérages aériens.»

Faire des films reste l'objectif numéro un de Gérald Favre. Il fait néanmoins beaucoup de photos à chacune de ses expéditions et il songe à sortir un livre sur la spéléologie sous-glaciaire.

«Nous sommes 800 en Suisse et 6000 en France mais il n'est pas trop souhaitable que ce chiffre augmente car il faut protéger le milieu naturel.

«Toutes sortes d'univers s'ouvrent à nous. Pour l'instant le gouffre vertical le plus important (1600 m), le «Jean Bernard» (du nom de deux garçons tués au cours d'une expédition) se situe en Haute Savoie mais il y a encore d'énormes grottes verticales inconnues en URSS et en Espagne et peut-être plus profondes.

«Quant aux grottes horizontales, on a longtemps cru que la plus longue (100 km) se situait en Suisse centrale mais on a découvert aux Etats-Unis dans le Kentucky, une grotte qui n'a pas moins de 450 km de développement à des niveaux divers.»

(ap)